

Rapport **DURABILITE**

2024



Rapport **DURABILITÉ**

2024



Retrouvez l'intégralité
de ce rapport sur

altitude.fr/rse

Avant-propos

Le présent document est le Rapport de Durabilité 2024 du Groupe ALTITUDE. Il s'inscrit dans le cadre de la directive Européenne CSRD (Directive UE 2022/2464, Corporate Sustainability Reporting Directive), relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, et fait référence à la norme VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs).

Le Groupe ALTITUDE était initialement soumis à une obligation de reporting en 2026 sur l'exercice 2025. Les 1^{er} et 3 avril 2025, la directive Européenne dite « **Stop the clock** » a repoussé cette échéance en 2028.

Parce que la RSE est au cœur des priorités du Groupe Altitude, nous avons choisi de publier notre premier Rapport de Durabilité 2024, conforme à la norme européenne VSME.

Ce point est explicité au chapitre B1 - Bases de préparation.

Ce Rapport de Durabilité 2024 a pour objectif principal de préparer le Groupe ALTITUDE aux futures obligations de reporting extra-financier, encore en cours de définition. Il a également vocation à être rendu public, notamment via une mise à disposition sur le site web du Groupe ALTITUDE. Ce premier rapport couvre la quasi-totalité des activités du Groupe. Pour cet exercice inaugural, le périmètre d'analyse est **restreint aux filiales Altitude Infra, Covage et Linkt**.

Ce point est explicité au chapitre B1 - Bases de préparation.

Ce document a été rédigé par la Direction RSE du Groupe Altitude accompagnée par le cabinet Forvis Mazars. Le Groupe ALTITUDE peut être sollicité à propos de ce rapport via messagerie électronique à l'adresse contact@altitude.fr. La structure du document respecte la documentation fournie par l'association EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) en date du 17 décembre 2024 et disponible en ligne <https://www.efrag.org/sites/default/files/sites/webpublishing/SiteAssets/VSME%20Standard.pdf>.

L'équivalent numérique au format XBRL ne sera pas produit.

Pour une bonne compréhension de lecture, chaque exigence de publication de la norme VSME est mise en valeur avec son titre et sa référence. Les liens vers la norme et les conseils de publication sont également fournis. Exemple :

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-9	Nombre de salariés	24.(e)	71. 72.

Enfin, les télécommunications regroupent des activités par nature très technologiques. Le présent document a été rédigé avec un objectif de vulgarisation. Malgré tout, des acronymes techniques demeurent incontournables. Ils sont alors explicités dans un glossaire fourni en annexe.

Avant-propos4

Table des matières5

Mot de la Présidente6

RSE 2024

Faits marquants7

Présentation

Le Groupe ALTITUDE8

Nos filiales dans le numérique9

Architecture de nos infrastructures10

Informations générales

B1 - Bases de préparation12

C1 - Stratégie : Modèle d'entreprise et développement durable16

B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable21

C2 - Description des pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable28

Table des matières

Environnement

Réduction de l'empreinte carbone30

Résilience des Infrastructures Numériques40

Transition énergétique42

Économie Circulaire44

Social

Effectifs - Caractéristiques générales47

Santé et sécurité des collaborateurs51

Dialogue social et QVT53

Développement RH56

Diversité et égalité des chances59

Conditions de travail chez nos sous-traitants62

Sociétal

Développement Numérique des Territoires64

Numérique Responsable66

Qualité de Service67

Cybersécurité69

Gouvernance

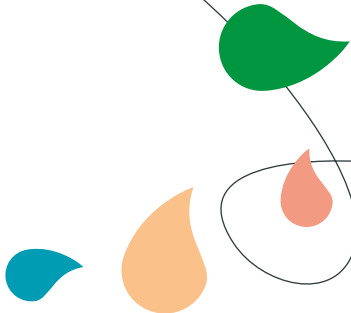
Performance RSE71

Achats responsables74

Éthique des affaires75

Glossaire79

Annexes80



Mot de la présidente



À l’heure où la transition vers une société plus sobre et plus équitable s’impose comme un enjeu majeur pour notre planète, notre Groupe a fait le choix de mobiliser l’ensemble de ses forces vives autour d’une démarche de responsabilité sociétale ambitieuse et fédératrice.

Une volonté nous anime : construire un avenir numérique plus juste et plus durable.

Depuis plus de 30 ans, le Groupe ALTITUDE agit au quotidien pour favoriser l’inclusion numérique, en connectant les territoires et en imaginant des solutions innovantes au service des collectivités et des citoyens.

En élargissant ses activités vers le B2B, notre Groupe a également renforcé son impact sociétal en répondant aux besoins de connectivité des entreprises – un levier essentiel de performance durable pour l’économie.

Aujourd’hui, nous souhaitons aller plus loin. C’est pourquoi nous avons défini une stratégie RSE claire, partagée par l’ensemble de nos équipes, et portée au plus haut niveau de responsabilité de notre organisation.

Elle s’articule autour de 4 engagements concrets :

Réduire notre empreinte environnementale, poursuivre notre action en faveur de l’égalité des territoires, développer le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs et insuffler une culture de la responsabilité sociétale.

Ce rapport et ceux de nos filiales présentent plusieurs de nos actions clés sur 2024 et illustrent notre volonté de rendre la RSE concrète, pragmatique, ambitieuse et transparente.

Je vous en souhaite bonne lecture.

**Dorothée
Lebarbier**

Présidente Directrice Générale
du Groupe ALTITUDE

RSE 2024 Faits marquants

Stratégie

Le groupe a défini des priorités RSE stratégiques pour 2024, centrées sur la réduction de l’impact environnemental, l’adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la performance sociale.

Afin de mieux aligner nos actions avec les exigences de la CSRD nous avons élargi notre matrice de matérialité et impliqué davantage de parties prenantes internes et externes dans notre démarche.

Social

Sur le plan social, nous avons sensibilisé 100% de nos managers à la RSE.

L’objectif 2025 est de mettre en place une plateforme e-learning pour élargir l’acculturation à tous les collaborateurs.

Altitude Infra, principale filiale sur le plan des effectifs, a pris des mesures pour améliorer l’égalité professionnelle et soutenir nos collaborateurs en situation de handicap (entretiens semestriels, droit d’absence, chèques CESU et réaménagements de postes).

Évaluation RSE

Nous poursuivons notre démarche de notation Ecovadis.

L’objectif est d’obtenir la médaille d’or d’ici 2026 pour les 3 principales filiales.

De plus, en 2024, une campagne auprès de nos fournisseurs risqués a permis que 43% d’entre eux aient été évalués par EcoVadis depuis moins de 12 mois.

Gouvernance

L’évolution majeure de 2024 concernant la Gouvernance **est une réorganisation du mode de pilotage des sujets RSE au sein de la direction du groupe.**

Des Comités de Pilotage RSE ont été mis en place pour chacune des filiales.

Ces CoPil RSE reportent ensuite à un Comité de Pilotage RSE au niveau de la holding du Groupe. Enfin un Comité Stratégique RSE (CoStrat RSE), avec des membres resserrés, a permis d’obtenir une réelle efficacité opérationnelle.

Environnement

En 2024, nous avons lancé un projet majeur nommé « Résilience ».

Ce projet transverse aux filiales Covage et Altitude Infra permettra de définir la stratégie et les actions pour la résistance de nos infrastructures numériques face au changement climatique.

La définition d’une Stratégie Climat groupe a été initiée fin 2024 avec le choix de la méthode ACT pas-à-pas accompagné d’un prestataire.

Enfin, nous avons renforcé nos compétences avec l’intégration d’un expert en environnement pour améliorer le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre (en s’appuyant sur des données physiques et la méthode GHG Protocol) et lancer les premières actions de décarbonation.

Présentation

Le Groupe ALTITUDE

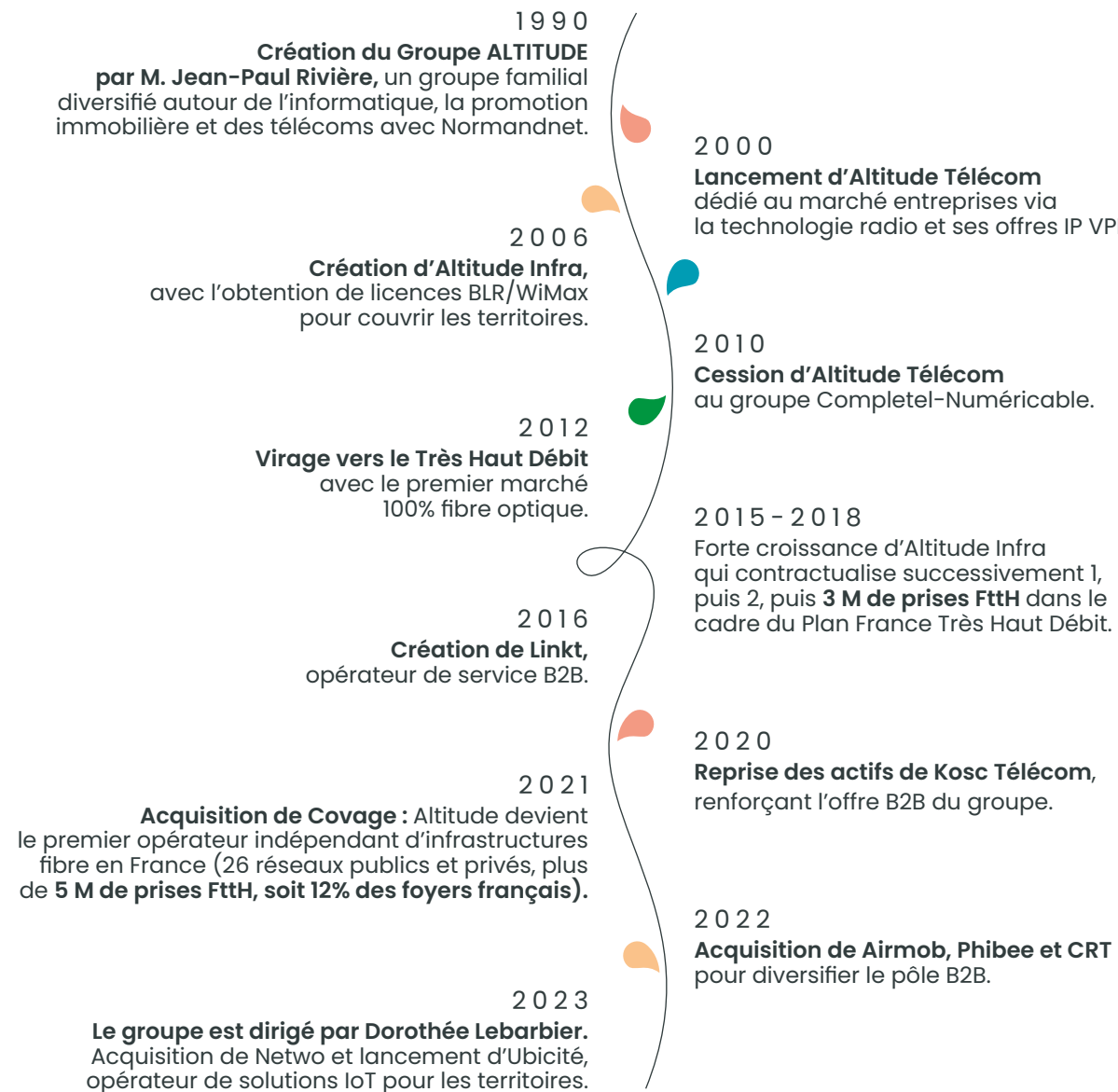
Fondé en 1990, le Groupe ALTITUDE est un opérateur industriel et investisseur de long terme, ancré dans une approche agile et dynamique.

Notre mission est claire : servir les entreprises et les territoires en mettant à leur disposition le savoir-faire reconnu de nos filiales.

Un groupe leader dans l'infrastructure et les services télécoms.

3^{ème} opérateur d'infrastructure de fibre optique en France et expert des télécoms B2B, le Groupe ALTITUDE joue un rôle clé dans la stratégie nationale du déploiement du Très Haut Débit. Pionnier français des télécommunications, nous avons connu une croissance ininterrompue depuis notre création. Cette réussite est le fruit de notre esprit d'entreprise et de notre vision novatrice, qui constituent les piliers de notre développement. Chez Altitude, la culture du résultat est primordiale. Nous sommes animés par l'excellence de nos expertises, déployées au service d'une transformation numérique durable. Ces valeurs guident notre développement économique et constituent le socle de nos engagements.

Historique



Nos filiales dans le numérique

Le Groupe ALTITUDE adopte une stratégie de développement fondée sur la **complémentarité de ses filiales**, chacune positionnée sur un segment spécifique du marché des télécommunications :

- **Altitude Infra et Covage** sont les opérateurs d'infrastructures FttH et FttO, partenaires des collectivités et des opérateurs de services.
- **Linkt, Airmob et Phibee Telecom** proposent des solutions convergentes (fibre, mobile) sur le marché B2B.
- L'activation et l'accès aux infrastructures grâce à **Netwo**, solution logiciel en web, facilite l'émergence d'opérateurs alternatifs.
- **UbiCité** est dédiée à l'innovation, à l'usage et au développement numérique des territoires avec des solutions IoT pour les collectivités.

Le Groupe Altitude se distingue des grands opérateurs intégrés par :

- Une approche neutre et partenariale sur les Réseaux d'Initiative Publique (RIP).
- Une orientation B2B affirmée, avec des offres sur-mesure et multi-fournisseurs.
- Une capacité à favoriser la diversité du marché en soutenant les opérateurs alternatifs.

Enfin, la structuration du groupe favorise :

- **La mutualisation** des infrastructures et des services.
- **L'interopérabilité** entre les entités pour une meilleure efficacité commerciale.
- **Une réponse agile** aux appels d'offres publics et aux besoins des entreprises.



**Opérateur d'infrastructures
Fibre Optique grand public**

- Opérateur d'infrastructures
- Aménagement numérique des zones RIP
- Partenaire des collectivités territoriales
- Marché B2C
- FTTH en France



**Opérateur de solutions pour
des Territoires Connectés**

- Opérateur de création en 2023
- Accompagne les territoires dans les nouveaux usages
- Solutions opérées d'IoT
- Principaux clients :
 - Collectivités territoriales
 - EPCI
 - Syndicats Mixtes



Opérateur de gros Entreprises

- Opérateur d'infrastructures
- Marché B2B
- Principaux clients : Opérateurs de services aux Entreprises
- FTTO et FTTH en dégroupage en France



Opérateur mobile virtuel 4G/5G

- Seul MVNO opérateur basé sur 2 réseaux mobiles en France
- Opérateur Full MVNO 5G Entreprises
- Acteur mobile alternatif des opérateurs B2B



**Agrégateur d'opérateurs
d'infrastructure**

- Service premium
- Acteur majeur du who-sale B2B
- 40 points en France
- 7 points à l'International



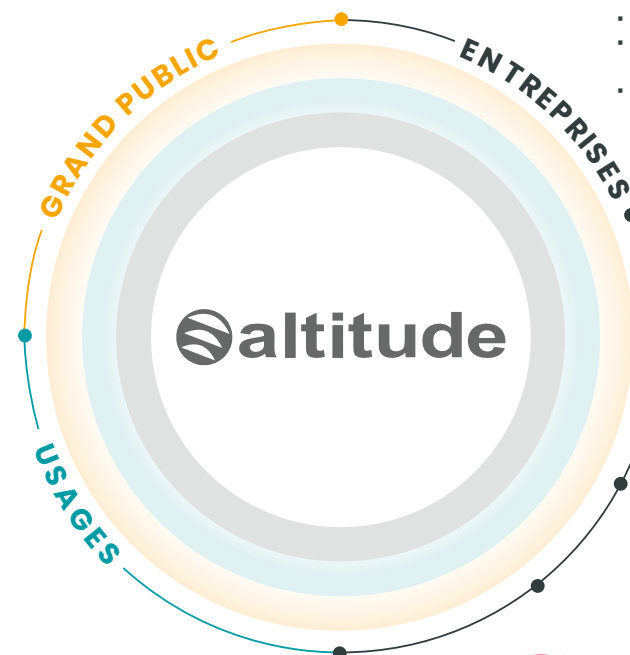
Activateur d'opérateurs

- Logiciel SAAS
- Accès aux principales infrastructures du marché français
- Plateforme de services
- Catalyseur d'opérateurs Alternatifs



Opérateur de services Entreprises

- Opérateur de services
- Marché B2B (haut de marché)
- Vente directe en France
- Multifournisseurs





Offres
Grand
public



Clients utilisateurs

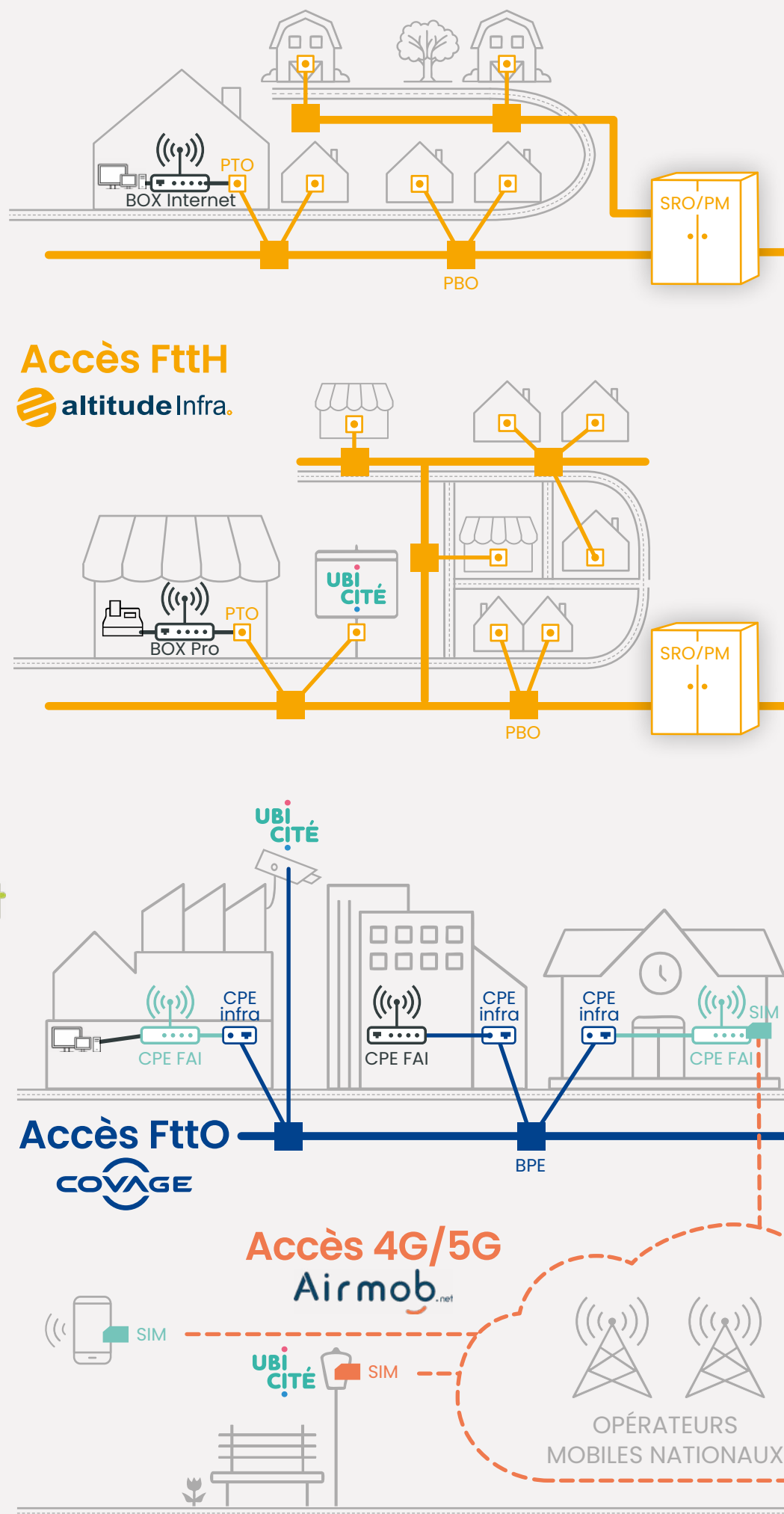


Offres
Entreprise



OPÉRATEURS COMMERCIAUX NATIONAUX

OPÉRATEURS DE SERVICES B2B



GLOSSAIRE :

FTTH Fiber To The Home : fibre optique partagée à destination essentiellement des particuliers. **FTTO** Fiber To The Office : fibre optique dédiée à destination essentiellement des entreprises. **CPE infra** Équipement d'Extrémité Client : modem d'activation FttO. **CPE FAI** Équipement d'Extrémité Client : box de l'opérateur de service pro. **PTO** Point de Terminaison Optique : prise de fibre optique FttH (~3,8 millions Altitude Infra). **PBO** Point de Branchement Optique : boîtier de raccordement aérien ou souterrain (~900 000 Altitude Infra). **BPE** Boîtier de Protection d'Epissure : terme générique d'un PBO, utilisé en FTTO. **SRO/PM** Sous-Répartiteur Optique / Point de Mutualisation : armoire de rue FttH (~9000 Altitude Infra). **NRO** Nœud Raccordement Optique : local technique opérateur (~1200 Altitude Infra, ~1500 Covage). **POP** Point de Présence : bâtiment technique multi-opérateurs.

Architecture DE NOS INFRASTRUCTURES

altitude

Internet



netwo

Informations générales

B1 - Bases de préparation

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-1	Choix du module VSME	24.(a)	

Depuis le 6 décembre 2023, et la retranscription en droit Français de la Directive UE 2022/2464 du 30 juin 2022, le Groupe ALTITUDE était soumis à une obligation de reporting extra-financier à partir de l'année 2026 (sur l'exercice 2025), parfois appelé « vague 2 ». En effet, le Groupe ALTITUDE dépasse les 3 critères d'éligibilité (plus de 250 salariés, plus de 50 millions € de chiffres d'affaires, plus de 25 millions € de total de bilan).

Mais les 1^{er} et 3 avril 2025, le Parlement Européen a décalé ce calendrier de 2 ans pour les entreprises comme le Groupe ALTITUDE. Il s'agit de la directive UE 2025/794, faisant partie du paquet dit « Omnibus ». La loi n°2025-391 du 30 avril 2025, dite 'DDADUE', a déjà aligné la loi française sur ce nouveau calendrier. **Le Groupe ALTITUDE est donc soumis à une obligation de reporting extra-financier selon les normes ESRS à partir de l'année 2028 (sur l'exercice 2027).**

Malgré ce changement réglementaire et dans un contexte de simplification des normes ESRS, **le Groupe ALTITUDE a fait le choix de publier un Rapport de Durabilité selon la norme VSME contenant le module de base (Basis Module) et le module complet (Comprehensive Module).**

Enfin, comme l'autorise le format VSME, nous avons complété certains chapitres avec des indicateurs spécifiques propres à notre activité d'opérateur télécom et que nous jugeons pertinents de publier.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-2	Description des informations omises (classifiées ou sensibles)	24.(b)	

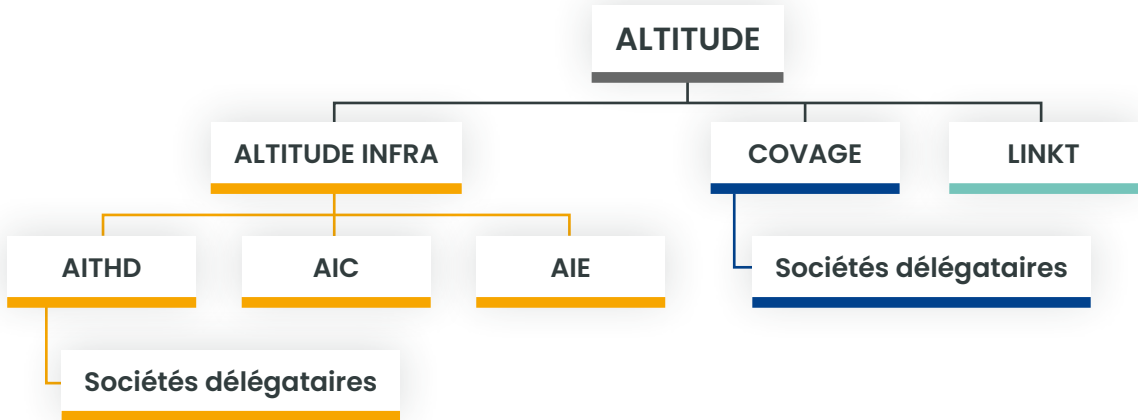
Les informations fournies dans ce Rapport de Durabilité sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le Groupe ALTITUDE souhaite respecter l'objectif de transparence rappelé par la norme.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-3	Périmètre du rapport	24.(c)	

Le présent Rapport de Durabilité porte sur la quasi-totalité des activités du Groupe ALTITUDE, avec à sa tête la société mère Altitude SAS.

Pour cet exercice portant sur 2024, le périmètre est **volontairement restreint aux 3 principales filiales Altitude Infra, Covage, Linkt**, elles-mêmes regroupant de multiples entités juridiques, notamment des sociétés Déléataires de Service Public (DSP).

Altitude Infra, Covage, Linkt appartiennent au **secteur des télécommunications en France** et représentent plus de 95% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ALTITUDE. Elles sont donc clairement significatives et représentatives.



<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-4	Nom et adresse des filiales incluses dans le rapport	24.(d)	
B1-5	Statut juridique de l'entreprise	24.(e)	68.
B1-6	Codes NACE	24.(e)	69. 70.

- **Altitude**, SIREN 379 617 822, 23 rue de l'Arcade 75008 PARIS, SAS société par actions simplifiée, NACE 70.10Z Activités des sièges sociaux, « maison-mère ».
- **Altitude Infra**, SIREN 922 350 418, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 61.10Z Télécommunications filaires.
- **Covage Infra**, SIREN 894 565 431, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 61.90Z Autres activités de télécommunication.
- **Linkt**, SIREN 815 109 467, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-7	Total Bilan	24.(e)	

MONTANT AU BILAN DES FILIALES PAR ANNÉE

Bilan (k€)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Altitude SAS
2023	7 154 257	631 381	119 993	6 885 818
2024	6 971 785	639 807	133 358	6 736 814

➤ Il est important de rappeler que les montants pour les filiales Altitude Infra, Covage sont une sous-consolidation financière de leurs sous-filiales respectives (notamment DSP), et non les contributifs respectifs dans le consolidé groupe. Pour Linkt, les montants sont issus des comptes sociaux. Par exception au reste du document, le montant pour Altitude SAS représente bien le total consolidé pour la totalité des activités du groupe et non la somme des 3 filiales.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B1-8	Total Chiffre d'Affaires	24.(e)	

MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES FILIALES PAR ANNÉE

CA (k€)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Altitude SAS
2023	531 700	128 861	80 080	721 196
2024	614 600	141 811	85 676	817 032

➤ Il est important de rappeler que les montants pour les filiales Altitude Infra, Covage sont une sous-consolidation financière de leurs sous-filiales respectives (notamment DSP), et non les contributifs respectifs dans le consolidé groupe. Pour Linkt, les montants sont issus des comptes sociaux. Par exception au reste du document, le montant pour Altitude SAS représente bien le total consolidé pour la totalité des activités du groupe et non la somme des 3 filiales.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-9	Nombre de salariés	24.(e)	71. 72.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ANNÉE ET PAR FILIALE

Nb salariés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	932	380	347	1 659
2024	963	412	408	1 783

Les effectifs en nombre de personnes sous contrat (CDI, CDD, apprentissage mais hors stagiaire) sont donnés au 31 décembre de la période de référence.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-10	Liste des principaux pays d'opération et localisation des actifs majeurs	24.(e)	73. 74. 75
B1-11	Emplacement des sites détenus, loués ou exploités	24.(e)	73. 74. 75. 76.

Les entités du Groupe ALTITUDE opèrent exclusivement en France métropolitaine. **Historiquement originaire de la région de Rouen**, le Groupe ALTITUDE y garde ses principales implantations à **Mont-Saint-Aignan (76) et à Val-de-Reuil (27)**.

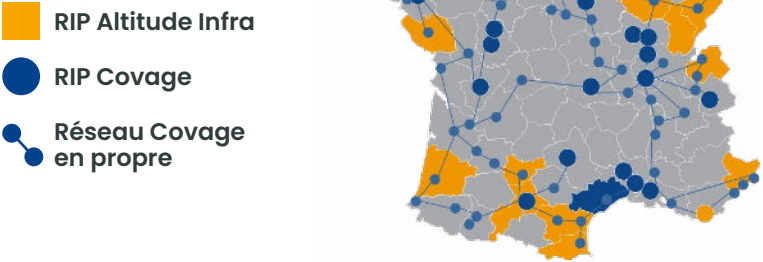
Afin d'assurer une présence en région parisienne, plusieurs entités et leurs organes de Direction sont situés dans la **Tour Trinity** située dans le quartier d'affaires de **La Défense (92)**. De plus, pour ses besoins opérationnels et de proximité en région, le Groupe ALTITUDE est présent dans **une quarantaine d'agences technico-commerciales** dans les principales agglomérations françaises. La liste des établissements, avec les informations détaillées au format spécifié par l'EFRAG, est fournie en annexe.

Au-delà de ces différents établissements, ce sont les **réseaux de télécommunications possédés ou exploités par le Groupe ALTITUDE qui représentent un enjeu d'un point de vue environnemental et sociétal**. Ces réseaux sont tous situés en France métropolitaine. Ils sont constitués de points de présence (locaux techniques accueillant les équipements de télécommunication) et des infrastructures passives (armoires de rue, poteau, chambre, boîte d'épissure, câble de fibre optique).

Pour caractériser l'ampleur de ses réseaux de télécommunications, le Groupe ALTITUDE communique pour 2024 les éléments suivants :

13 Millions DE FRANÇAIS BÉNÉFICIAIRES À LA FIBRE OPTIQUE ALTITUDE	5 Millions DE PRISES FTTH CONTRACTUALISÉES PAR ALTITUDE INFRA dont 2,4 Millions DE FOYERS RACCORDÉS À LA FIBRE OPTIQUE
+ 2 500 Points DE PRÉSENCE DE TYPE SHELTER EN ZONE RIP ALTITUDE INFRA OU HÉBERGÉS CHEZ ORANGE EN ZONE URBAINE POUR COVAGE	59 Réseaux D'INITIATIVE PUBLIQUE (RIP), EN ZONE RURALE POUR ALTITUDE INFRA, EN ZONE URBAINE POUR COVAGE
+ 150 000 km DE LONGUEUR CUMULÉE DES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE	1,6 Millions D'ENTREPRISES ÉLIGIBLES dont 150 000 Entreprises RACCORDÉES
9 000 Armoires DE RUE FTTH EXPLOITÉES PAR ALTITUDE INFRA	

Carte des réseaux du Groupe Altitude



Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-12	Brève description des labels ou certifications de durabilité obtenus	25.	

Pacte Mondial
Réseau France

Le Groupe ALTITUDE est membre du Pacte Mondial de l'ONU depuis le 18 avril 2023. Le Pacte Mondial est une initiative pour inciter le monde économique à respecter les principes universels de Durabilité (ODD).
Dorothee Lebarbier, a répondu à cet appel et a engagé le Groupe ALTITUDE au sein du Pacte Mondial Réseau France. Chaque année, le Groupe ALTITUDE publie sa Communication On Progress (COP), en répondant à près de 70 indicateurs de durabilité.

> Ces informations sont publiques et disponibles sur le site du Pacte Mondial : <https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/157616>.

Le centre de données de Linkt est certifié HDS et ISO 27001. Ces certifications sont des garanties pour les clients de l'activité d'hébergement de Linkt. Elles sont renouvelées régulièrement. L'objectif est d'engager l'ensemble des filiales du Groupe ALTITUDE dans une certification ISO 27001 afin de renforcer notre mise en conformité NIS2

> Ces informations sont publiques et disponibles sur <https://www.linkt.fr/solutions/hebergement-de-donnees/>.

Pour la 4^e année consécutive, Altitude Infrastructure THD a obtenu une note globale de 80/100 à son évaluation GRESB (en progrès par rapport aux années précédentes).
GRESB est une organisation indépendante de référence qui fournit des évaluations annuelles de la durabilité d'actifs d'infrastructure, notamment à destination de partenaires financiers.

AltitudeInfra avait obtenu une médaille de Bronze Ecovadis pour sa première évaluation, avec une notation de 59/100. Une ré-évaluation est en cours auprès d'Ecovadis et permettra de constater les progrès réalisés en termes de durabilité.
Covage a été labellisé, pour la première fois en 2024, par Ecovadis au statut «Engagé» avec une notation de 48/100. Début 2025, Covage est passé médaille de Bronze Ecovadis avec une notation de 67/100.
Linkt a reçu en 2024 la médaille d'Argent Ecovadis avec une notation de 70/100, pour sa 2^e évaluation. Son objectif est d'obtenir la médaille d'or dès l'année 2025.

C1 - Stratégie : Modèle d'entreprise et développement durable

OFFRES DE SERVICE

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-1	Description des principaux groupes de produits et/ou services offerts	47.(a)	

Les 3 entités Altitude Infra, Covage, Linkt sont opérateurs de télécommunications. Leurs activités principales sont donc **la fourniture de solutions de télécommunications**, principalement sous forme d'abonnement récurrent, et utilisant principalement la technologie de fibre optique.

Dans le détail, il convient de préciser les offres de services par filiale :



Altitude Infra a plusieurs activités distinctes qui expliquent son chiffre d'affaires

- La construction de réseaux de fibre optique, confiée par des collectivités locales sur leur territoire via des contrat de Délégation de Service Public (DSP)
- L'exploitation et la maintenance de ces réseaux de fibre optique pendant toute la durée des contrats de DSP
- La commercialisation des **liens de fibre optique FttH, en passif ou activé, sous forme d'abonnement mensuel ou en cofinancement, à destination des clients finaux grand public et entreprises**
- La commercialisation de lien de collecte longue distance pour rapatrier le trafic vers des points de concentration régionaux ou nationaux
- La commercialisation de câble de fibre optique dite noire
- La commercialisation d'hébergement dans des locaux techniques (shelters NRO).



Covage commercialise à des opérateurs de service des solutions de connectivité

- Des **liens de fibre optique dédiée FttO**, sur son réseau en propre ou en DSP
- Des **liens de fibre optique mutualisée FttH pro**, dégroupé ou en revente.



Linkt commercialise à des entreprises une large gamme de services

- Internet, interconnexion VPN IP, VPN Ethernet etc.
- Téléphonie mobile, téléphonie fixe IP, trunk SIP Teams etc.
- Cybersécurité, SOC, anti-DDoS etc.

POSITIONNEMENT DE MARCHÉ

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-2	Description des principaux marchés sur lesquels l'entreprise opère (tels que le B2B, le commerce de gros ou de détail ou les pays)	47.(b)	

Les 3 entités Altitude Infra, Covage, Linkt ont **des positionnements complémentaires** dans le marché des télécommunications en France :



Altitude Infra est un opérateur d'infrastructure FttH.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, il répond à des appels d'offres de Collectivités Locales pour construire ab initio des réseaux de fibre optique, en assurer l'exploitation-maintenance et commercialiser les fibres optiques sous forme d'abonnement.

Généralement, le contrat entre Altitude Infra et la collectivité publique se matérialise par une Délégation de Service Publique (DSP) sur des durées longues (20 à 30 ans).

Différents types de concession de service public existent (concessif, affermage, affermo-concessif). AltitudeInfra s'est engagé aussi directement via des AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local) en investissant en propre dans 2 départements (Côte d'Or et Landes).



Covage est un opérateur de gros « wholesale » B2B.

Il est le seul opérateur français à proposer une gamme complète de solutions de connectivité, de la fibre (FttO, FttH, FttE) au mobile (4G, 5G), sur un réseau exclusivement dédié au marché entreprise.



Linkt est un opérateur de service, sur le marché de détail.

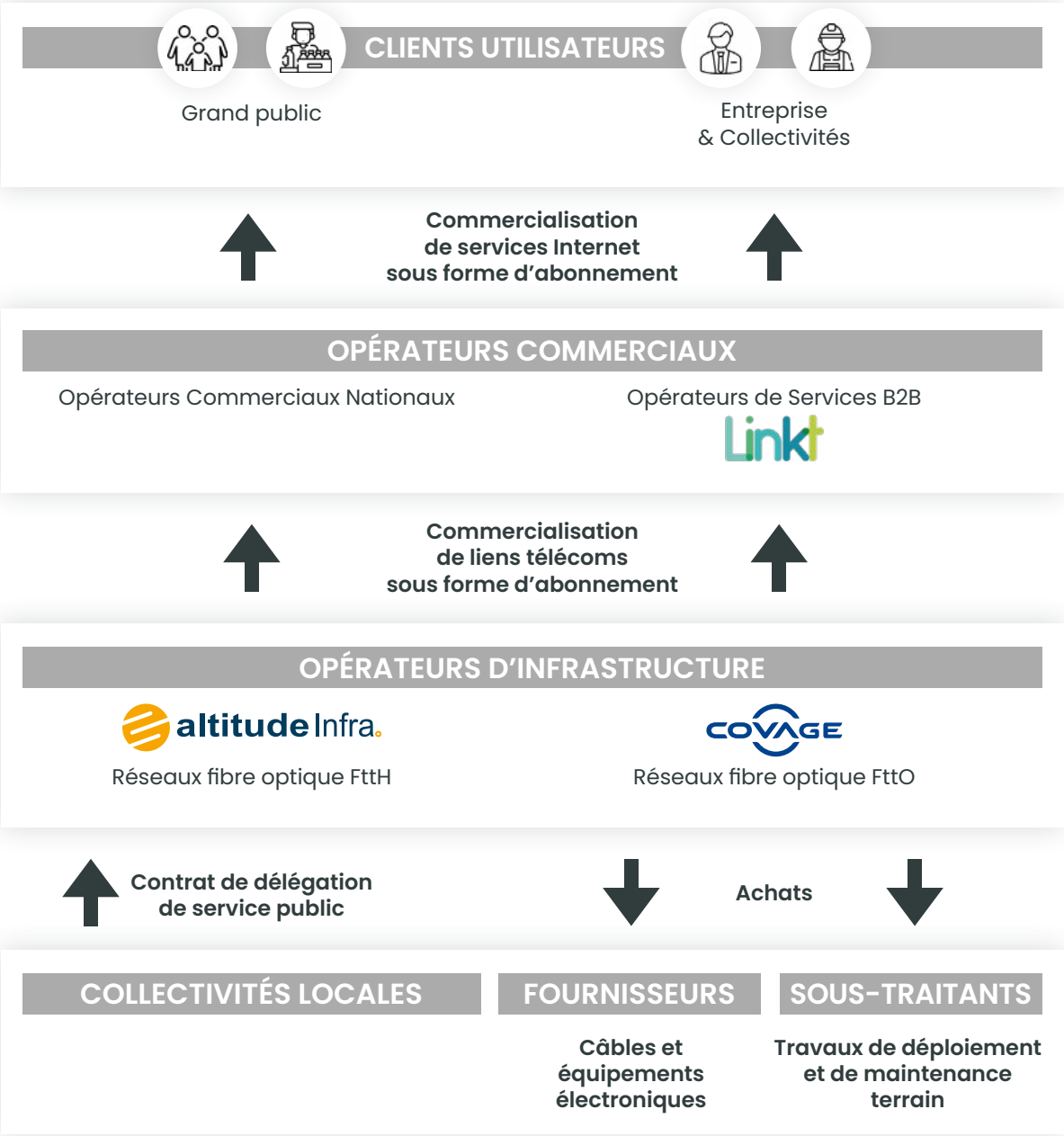
Il commercialise ses offres directement vers les entreprises (ETI et Grandes Entreprises) et collectivités.

Il est à noter, dans le modèle du Groupe ALTITUDE, que plusieurs filiales peuvent avoir des relations client/fournisseur entre elles. Ainsi, il est possible qu'un client final professionnel s'abonne un service Internet fourni par Linkt, qui elle-même souscrit un lien activé et collecté par Covage, qui elle-même loue le brin de fibre passive à Altitude Infra.

RELATIONS D’AFFAIRES ET PARTIES PRENANTES

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-3	Description des principales relations d'affaires (telles que les fournisseurs clés, les canaux de distribution et les consommateurs)	47.(c)	

On peut résumer les principales relations d'affaires en schématisant le marché des télécommunications de la façon suivante :



Les Parties Prenantes pour les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt sont de plusieurs types :

Les Collectivités Locales (agglomérations, départements, régions, syndicat mixte) déléguant la construction, l'exploitation et la commercialisation de leur réseau de fibre optique via un contrat de Délégation de Service Public (DSP). En 2024, Altitude Infra est en relation avec 29 collectivités (principalement des départements, pour leur territoire rural), Covage est en contrat avec 27 collectivités (principalement des métropoles ou des agglomérations en zone urbaine).

> La liste de ces réseaux est fournie en annexe.

Les clients opérateurs, en aval de la chaîne de valeur, souscrivent des abonnements pour chaque site de leurs propres clients finaux.

- Pour Altitude Infra, les clients sont des opérateurs de télécommunication nationaux grand public (**Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom**) et marginalement des opérateurs locaux (Nordnet, Kiwi, K-net). Derrière ces clients opérateurs, on parlera de consommateurs ou de clients finaux.
- Pour Covage, les clients sont des opérateurs de télécommunication B2B tels que Linkt, **Bouygues Telecom Pro, OVH, Adista/Inhérent, AlphaLink, Sewan, Free Pro, Verizon, AT&T ...**
- Pour Altitude Infra et Covage, des Groupements Fermés d'Utilisateurs (GFU) regroupant des entités publiques (collectivité locales, groupement hospitalier etc.) achètent des fibres optiques dites « noires » ou « passives », c'est-à-dire sans équipement électronique de l'opérateur.
- Pour Linkt, les clients sont des entreprises ou des entités publiques souscrivant directement des services télécom pour leur besoin propre.

Les fournisseurs et sous-traitants, en amont de la chaîne de valeur.

- Les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt sollicitent des sous-traitants spécialisés (**comme Circet, Sogetrel, Sade, Ensio, Axians...**) pour réaliser la quasi-totalité des actes sur le terrain. Les équipes techniques internes réalisent le pilotage des sous-traitants. Les sous-traitants interviennent en amont de la chaîne de valeur pour réaliser le déploiement initial des réseaux de fibre optique ; et en aval lors des raccordements des clients finaux et pour les actes de maintenance. Ces sous-traitants sont tous français et situés en région, à proximité de nos réseaux.

Le volume d'affaires, le nombre de techniciens et leurs déplacements impliquent des enjeux d'éthique, de santé/sécurité et de décarbonation.

- Les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt se fournissent en équipements électroniques de télécommunication auprès d'équipementiers internationaux tels que **Cisco, Huawei, Alcatel-Lucent-Nokia**. Ce sont ces équipements dits actifs qui font transiter l'information numérique dans les câbles de fibre optique sous forme de signaux lumineux.
- Les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt se fournissent en câbles de fibre optique et en matériels passifs (boîtes de protection BPE, jarretières, armoires de rue) auprès d'acteurs internationaux tels que **Acome, Draka-Prismian, Corning, 3M**.
- Altitude Infra et Covage utilisent des infrastructures de génie civil telles que des fourreaux, des chambres, des poteaux appartenant à d'autres opérateurs (**Orange ou Enedis**). Dit autrement, les câbles de fibre optique du Groupe ALTITUDE sont, en très grande partie, déployés en réutilisant des infrastructures existantes afin d'accélérer le temps de déploiement, réduire les coûts de construction et réduire l'impact écologique.
- Nos réseaux utilisent ou sont **interconnectés avec d'autres opérateurs d'infrastructure** (comme Orange, XPFibre, Axione), des opérateurs de collecte assurant des liaisons longue-distance et permettant le rapatriement des points régionaux avec le cœur réseau en Île-de-France (comme Cogent, Level3, Colt), ou d'hébergement permettant aux opérateurs de s'interconnecter en accueillant leurs équipements respectifs dans un même lieu sécurisé (comme Telehouse, Equinix, Interxion-DigiTalRealty)

Les partenaires financiers, les banques ou fonds d'investissements, dont la plupart exige des reportings financiers et extra-financiers annuellement.

Les partenaires institutionnels comme l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) autorité administrative indépendante chargée de la régulation des télécommunications en France, ou comme l'**Avicca** association regroupant des collectivités locales.

Les partenaires de la filière des télécoms comme la fédération **InfraNum**.

PRÉSENTATION DES FOURNISSEURS

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-4	Estimation du nombre de fournisseurs, de leurs secteurs d'activité et de leurs pays d'implantation)		212.

Réalisée début 2025 sur le montant des dépenses 2024 pour les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, une analyse du « spend » a permis de catégoriser les milliers de fournisseurs du Groupe ALTITUDE.

On retiendra que :

43 fournisseurs
DE CLASSE A
REPRÉSENTENT
80% des achats
CUMULÉS EN VALEUR

115 fournisseurs
DE CLASSE B
PERMETTENT D'ATTEINDRE
95% des achats
CUMULÉS EN VALEUR

Parmi les fournisseurs de classe A, en nombre et en valeur, les principaux sont les sous-traitants réalisant les actes de construction, de raccordement ou de maintenance sur le réseau. Ils sont tous basés en France et disposent d'agences locales pour être à proximité des lieux d'intervention.

ACTIVITÉS ET ENJEUX DE DURABILITÉ POUR LE GROUPE ALTITUDE

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-5	Brève description des principaux aspects de la stratégie en lien avec les enjeux de durabilité ou les impactant	47.(d)	

En partenariat avec les Collectivités locales d'un territoire, les filiales du Groupe Altitude conçoivent, déploient, commercialisent et exploitent des réseaux de télécommunications.

Nos réseaux de télécommunications utilisent des infrastructures existantes (fourreaux, poteaux aériens) qui supportent des câbles de fibre optique.
Or, ces réseaux de fibre optique (infrastructures et câbles) sont soumis aux aléas climatiques tels que les tempêtes, les crues ou les feux de forêts.
Le Groupe ALTITUDE est déjà doté de moyens techniques, humains et organisationnels pour prévenir et résoudre les situations de dégradation.

Nos réseaux sont constitués d'équipements de télécommunication, achetés à des équipementiers internationaux et hébergés dans des sites techniques.
Or ces équipements avec des composants électroniques sont consommateurs d'énergie électrique, de ressources et ont besoin d'être refroidi.
Par nature, nos réseaux sont déployés dans des territoires ruraux (Altitude Infra) et en milieu urbain (Covage).
Or ces déploiements sont réalisés généralement sur le domaine public, en bord de route, et nécessitent le déplacement de techniciens sur le terrain.

> Ces principaux enjeux de durabilité sont complétés au chapitre B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable

CONTEXTE DE DURABILITÉ DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

En 2025, l'ADEME et l'ARCEP ont évalué l'impact du Numérique en France à 4,4% de l'empreinte carbone nationale. Les réseaux construits et exploités par les filiales du Groupe ALTITUDE, ne représentent que 4% de cet impact numérique national (estimation basée sur la quote-part du marché FttH en valeur). Il est à noter que Altitude Infra, Covage, Linkt opèrent des réseaux de fibre optique, une technologie 3 fois moins énergivore que celles précédentes basées sur le Cuivre.

> Étude Ademe-Arcep : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique.html>

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU en lien avec les activités du Groupe ALTITUDE sont les suivants :



POLITIQUE RSE DU GROUPE ALTITUDE

Définition de notre politique RSE

Dès 2023, le Groupe ALTITUDE a voulu structurer sa réflexion concernant les enjeux ESG. Ce travail avec nos parties prenantes (cf. démarche d'Analyse de Double Matérialité) a abouti à définir notre politique RSE appelée Stratégie RSE du Groupe ALTITUDE.

Cette stratégie RSE a été validée par le Comité Stratégique RSE et par la présidente du Groupe ALTITUDE personnellement, en juin 2024, puis a été diffusée à tous les collaborateurs via différents supports, par exemple lors des réunions annuelles des filiales.

Structure de notre politique RSE

La politique RSE du Groupe ALTITUDE et de ses filiales s'organise autour de 4 piliers structurants, de 16 enjeux prioritaires et de 10 ambitions fortes sur une temporalité rapide 2024-2026.

4 piliers

16 enjeux
PRIORITAIRES

10 ambitions

Les 4 piliers de la stratégie RSE du Groupe ALTITUDE :

GOVERNANCE

Insuffler
une culture de la responsabilité sociétale

SOCIAL

Développer
le bien-être et le potentiel
de tous nos collaborateurs

ENVIRONNEMENT

Réduire
notre empreinte environnementale
et accroître notre résilience

SOCIÉTAL

Promouvoir
un numérique accessible et responsable
au service des territoires

Les piliers Gouvernance, Environnement et Sociétal sont évidents. En revanche, le Groupe ALTITUDE a voulu garder la distinction du pilier **Sociétal** pour notre impact dans les territoires et dans le monde du Numérique. De plus, chaque pilier correspond à un objectif qui a été précisé dans le contexte du Groupe ALTITUDE et sous forme d'un verbe pour renforcer la volonté du Groupe ALTITUDE d'agir concrètement.

La Stratégie RSE définit ensuite 16 enjeux prioritaires. Elles correspondent aux thèmes de la CSRD ou VSME et sont les clefs d'entrée de nos politiques, actions et cibles.

> La table de correspondance est donnée au chapitre suivant B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

Surtout, ces enjeux ont été personnalisés aux activités propres du Groupe ALTITUDE afin de les rendre pertinents.

> Ils seront détaillés au chapitre C2 – Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

Liste des 16 enjeux prioritaires pour le Groupe ALTITUDE :

- Performance RSE
 - Achats responsables
 - Éthique des affaires
- Santé et sécurité des collaborateurs
 - Dialogue social et QVT
 - Développement RH
 - Diversité et égalité des chances
 - Conditions de travail chez nos sous-traitants
- Réduction de l'empreinte carbone
 - Résilience des infrastructures numériques
 - Transition énergétique
 - Économie Circulaire
- Développement Numérique des Territoires
 - Numérique Responsable
 - Qualité de Service
 - Cybersécurité

Enfin, dans sa culture du résultat et sa volonté d'agir, le Groupe ALTITUDE s'est fixé 10 ambitions, c'est-à-dire des cibles concrètes, chiffrées et temporalisées. Elles correspondent aux cibles de la CSRD ou VSME.

> Elles sont détaillées au chapitre suivant B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

Ces ambitions motivent les équipes à agir grâce à des objectifs clairs et précis. Mieux elles servent à piloter des projets ou des arbitrages dans les filiales.

Liste des 10 ambitions fortes pour le Groupe ALTITUDE :

1

Sensibiliser

75% de nos collaborateurs aux enjeux RSE

D'ICI FIN 2025

2

Évaluer

notre démarche RSE et viser la médaille d'or EcoVadis

D'ICI 2026

3

Disposer

d'un système d'information de nos données ESG* commun à nos filiales

DÈS 2025

4

Réduire

nos émissions GES de 15% sur les scopes 1&2 et de 10% sur le scope 3

D'ICI FIN 2025

5

Soumettre

une trajectoire de décarbonation SBTi*

D'ICI FIN 2025

6

Cartographier

les risques physiques et climatiques de 100% de nos infrastructures

D'ICI FIN 2025

7

Renforcer

l'égalité professionnelle et viser un index Egapro >90

D'ICI 2026

8

Évaluer

notre QVT* et viser une labellisation externe

D'ICI 2026

9

Promouvoir

l'engagement et viser un taux de formation de 60% et un taux de mobilité interne de 15%

D'ICI FIN 2025

10

Mobiliser 2 millions d'€ par an

pour la promotion d'un numérique responsable et le développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires

D'ICI 2026

*Environnement, Social, Gouvernance

*Qualité de Vie au Travail

*Science Based Target initiative

GOUVERNANCE DE NOTRE POLITIQUE RSE

A l’image de l’organisation du Groupe ALTITUDE avec la maison-mère et ses filiales, la gouvernance des enjeux ESG est assurée au plus haut niveau du niveau Groupe ALTITUDE, par un **Comité Stratégique RSE (CoStrat RSE)**. Y participent des membres du ComEx et le Directeur RSE Groupe, Romain POILPRÉ. Le CoStrat RSE définit et valide les grandes orientations de la politique RSE du Groupe.

Des **Comités de Pilotage RSE (CoPil RSE)** internes aux filiales et transverses groupe permettent de régulièrement valider la bonne mise en œuvre opérationnelle et les progrès de notre démarche RSE.

#1

Un comité stratégique RSE Groupe

Présidé par la Présidente et Directrice Générale du Groupe, ce comité définit et valide les grandes orientations de notre politique RSE. Celles-ci sont ensuite déclinées dans chaque filiale à travers des comités spécifiques, afin d’assurer une mise en œuvre cohérente et adaptée aux réalités de terrain.

- Dorothée Lebarbier**
*Présidente
Directrice Générale*
- Bertrand Lebarbier**
*Directeur Général
Délégué Stratégie
et Innovation*
- Emmanuel Chrétien**
*Directeur
Participations
Holding FttH*



- Martial Houlle**
*Secrétaire
Général*
- Romain Poilpré**
*Directeur
RSE*

#2

Un comité de pilotage RSE inter-filiales

Placée sous la responsabilité du Secrétaire Général et animé par le Directeur RSE, cette instance veille, en lien avec les directions générales des filiales, à la bonne mise en œuvre et au suivi des orientations RSE du Groupe.

#3

Des comités de pilotage RSE filiale

Placés sous la responsabilité du Directeur Général de chaque filiale et animés par le Responsable RSE, ces comités pilotent le plan d’actions opérationnel. Leur mission : décliner la démarche RSE, au plus près du terrain, tout en assurant sa cohérence avec les orientations définies au niveau du Groupe.



- Princilia Bouiti-Viaudo**
*Responsable RSE
Altitude Infra*
- Adelaïde Bobichon**
*Responsable RSE
Covage*
- Gwendoline Viquesnel**
*Responsable RSE
Linkt*

- Princilia Bouiti-Viaudo**
*Responsable RSE
Altitude Infra*
- Adelaïde Bobichon**
*Responsable RSE
Covage*
- Gwendoline Viquesnel**
*Responsable RSE
Linkt*

Equipe RSE
holding et autres filiales



#4

Des synergies RSE

Animées par le Directeur RSE Groupe, ces synergies réunissent les équipes RSE de la holding et des filiales. Elles constituent de véritables espaces d’échanges et de co-construction, où se partagent les meilleures pratiques et s’élaborent des actions concrètes au service d’une démarche commune et cohérente.

RESSOURCES ALLOUÉES À NOTRE POLITIQUE RSE

Le Groupe ALTITUDE mobilise une dizaine de collaborateurs aux enjeux ESG, dont **6 personnes dédiées** exclusivement à la RSE.

Un **Directeur RSE** a été nommé au sein de la maison-mère Altitude. Il est entouré d’un **expert environnement** et d’un **responsable reporting extra-financier**.

Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt s’organisent autour de **3 Responsables RSE dédiées** pour animer au quotidien les projets et mettre en action les différentes politiques.

Des **alternants dédiés à la RSE** sont régulièrement embauchés pour participer à leur formation tout en réalisant des actions concrètes dans les filiales.

Dans les autres filiales du Groupe ALTITUDE, hors du périmètre du présent rapport, des référents RSE sont identifiés.

La cohésion humaine et opérationnelle de toute cette équipe RSE est assurée par des points d’échange appelés « **Synergie RSE** ».

Au-delà de l’équipe RSE, il faut noter la mise en place, en fin d’année 2024, de **contrôleurs de gestion extra-financiers au sein des Directions financières** des différentes filiales. Ces contrôleurs de gestion extra-financiers seront les interlocuteurs privilégiés pour la production des indicateurs chiffrés pour les différents reportings CSRD, Pacte Mondial, rapports financiers etc.

De plus, dans les équipes opérationnelles des différentes Directions métiers, des ressources sont utilisées pour traiter des projets en lien avec la durabilité.

Par exemple des **ingénieurs réseau** qui renouvellent le réseau avec des équipements plus performants énergétiquement, par exemple le **Directeur Achats** qui ajoute des clauses RSE dans les contrats fournisseurs etc.

Le temps passé de ces ressources métiers pour des enjeux de durabilité n’est pas évalué dans le présent Rapport de Durabilité.

Ces ressources humaines s’additionnent à des ressources financières importantes.

Un budget dédié à la RSE est validé chaque année, pour la maison-mère Altitude et dans chaque filiale.

Remarque : en 2024, la définition et la mise en œuvre d’une charte graphique dédiée à la RSE participe à la bonne identification des enjeux par les collaborateurs.

Cette organisation, les moyens alloués et le niveau hiérarchique des personnes engagées démontrent l’engagement du Groupe ALTITUDE face aux enjeux ESG.

DÉFINITION DES ENJEUX RSE PRIORITAIRES POUR LE GROUPE ALTITUDE

La définition de ces enjeux s’est construite par évolutions successives depuis 2023. Le Groupe ALTITUDE a d’abord défini des priorités d’engagement dans la première version de sa politique RSE.

Puis courant 2024, dans le cadre de la CSRD, une **Analyse de Double Matérialité** a permis de mesurer la matérialité et la priorité des thématiques, notamment grâce à une large consultation des Parties Prenantes, et en cartographiant les impacts, risques et opportunités.

A l’été 2025, ces enjeux ont été revus avec l’expertise d’un cabinet externe en vue de la rédaction de ce Rapport de Durabilité au format VSME.

Enfin, il est probable que nous retravaillions à une mise-à-jour de notre matrice de matérialité, début 2026, pour affiner les enjeux de durabilité du Groupe, notamment en précisant d’éventuelles opportunités ou en élargissant le périmètre.

Tous ces travaux successifs montrent la progression du Groupe ALTITUDE dans la définition de ses enjeux de durabilité.

Norme	Thème VSME	Enjeux RSE prioritaires	Objectif de l'enjeu
E1	Changement climatique	Réduction de l’empreinte carbone	S’inscrire dans une trajectoire de décarbonation, notamment par des achats responsables et en favorisant une mobilité sobre et durable
		Résilience des infrastructures numériques	Cartographier les risques climat sur nos infrastructures et déployer le plan d’adaptation associé
		Transition énergétique	Diminuer la consommation énergétique de nos sites et infrastructures, et développer l’utilisation des énergies renouvelables
E5	Économie circulaire	Économie Circulaire	Mettre en place une gestion circulaire de nos équipements (éco-conception, reconditionnement, déchets)
S1	Effectifs de l’entreprise	Santé et sécurité des collaborateurs	Prévenir les risques professionnels et promouvoir une culture de sécurité au travail
		Dialogue social et QVT	Offrir un cadre de travail collaboratif et stimulant garantissant l’équilibre vie pro/vie perso et facilitant l’engagement
		Développement RH	Favoriser la mobilité interne et contribuer au développement professionnel de nos collaborateurs
		Diversité et égalité des chances	Promouvoir la diversité, l’égalité des chances et déployer une organisation professionnelle inclusive
S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	Conditions de travail chez nos sous-traitants	Renforcer nos exigences de qualité, sociales et éthiques, pour garantir la sécurité des travailleurs intervenant sur nos réseaux
S3	Communautés touchées	Développement Numérique des Territoires	Développer nos réseaux en faveur de l’égalité numérique et des nouveaux usages pour des territoires connectés et durables
S4	Consom-mateurs et utilisateurs finaux	Numérique Responsable	Promouvoir le Numérique Responsable, en interne, avec nos clients et dans la société, notamment avec des services sobres et transparents
		Qualité de Service	Garantir une expérience client fiable, performante et continue, en maîtrisant nos standards de qualité
		Cybersécurité	Agir pour garantir la protection des données et renforcer la cybersécurité de nos services et infrastructures
G1	Conduite des affaires	Performance RSE	Valoriser la culture RSE en sensibilisant nos collaborateurs, en rendant compte à nos parties prenantes et en intégrant des critères ESG dans la politique de rémunération
		Achats responsables	Engager nos fournisseurs en exigeant des engagements environnementaux, éthiques et sociaux (notamment en faveur des Droits Humains dans la chaîne de valeur)
		Éthique des affaires	Garantir une conduite éthique exemplaire en luttant contre la corruption et renforcer nos dispositifs de conformité

POLITIQUE, PUBLICATION ET CIBLE DES ENJEUX RSE

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B2-1	Des pratiques, politiques ou initiatives futures spécifiques sont-elles définies sur ce sujet de durabilité ?	26.	78.
B2-2	Les politiques sont-elles disponibles publiquement ?	26.	78.
B2-3	Des objectifs sont-ils définis ?	26.	78.

Norme	Enjeux RSE prioritaires	B2-1	Commentaire	B2-2	B2-3
E1	Réduction de l’empreinte carbone	Oui	« Stratégie Climat »	Non	Oui
	Résilience des infrastructures numériques	Oui	« Plan de Résilience »	Non	Oui
	Transition énergétique	Oui	Pratiques actuelles et projet à venir	Non	Oui
E5	Économie Circulaire	Oui	Process actuels et projet en cours	Non	Non
S1	Santé et sécurité des collaborateurs	Oui	Politique RH et process actuels	Non	Oui
	Dialogue social et QVT	Oui	Politique RH et process actuels	Non	Oui
	Développement RH	Oui	Politique RH et process actuels	Non	Oui
	Diversité et égalité des chances	Oui	Politique RH et process actuels	Non	Oui
S2	Conditions de travail chez nos sous-traitants	Oui	Pratiques actuelles et projet à venir	Non	Oui
S3	Développement Numérique des Territoires	Oui	« FSUN »	Non	Oui
S4	Numérique Responsable	Oui	Pratiques actuelles et projet en cours	Non	Non
	Qualité de Service	Oui	Process actuels	Non	Oui
	Cybersécurité	Oui	Pratiques actuelles et projet à venir	Non	Oui
G1	Performance RSE	Oui	Politique RSE et projets en cours	Non	Oui
	Achats responsables	Oui	« Charte fournisseur »	Non	Oui
	Éthique des affaires	Oui	« Code éthique »	Non	Oui

Le Groupe ALTITUDE ne rend pas publiques ces différentes politiques en tant que telles. En revanche, toutes ces thématiques sont présentées dans les Rapports RSE annuels des différentes filiales. Ces Rapports RSE sont communiqués publiquement et accessibles sur leurs sites web respectifs.

C2 - Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C2-1	Brève description des pratiques, politiques et initiatives futures évoquées en B2	48.	213.
C2-2	Niveau le plus élevé de la hiérarchie responsable de la mise en œuvre de ces pratiques, politiques et initiatives futures	49.	213.
C2-3	Description des objectifs évoqués en B2		213.

Enjeux RSE prioritaires	C2-1	C2-2	C2-3
Réduction de l'empreinte carbone	Le premier chantier pour réduire son empreinte carbone est de connaître ses émissions de GES. Le Groupe ALTITUDE réalise chaque année depuis 2023 un bilan carbone selon le GHG protocol en utilisant près de 80% de données physiques.	Directeur Général de la filiale	Ambition 04. Réduire notre empreinte carbone de 10% sur le scope 3 et de 15% sur les scopes 1 et 2 d'ici fin 2025
	Afin de définir sa « Stratégie Climat », le Groupe ALTITUDE a initié en 2024 la démarche ACT Pas-à-Pas de l'ADEME. Ce projet est mené au plus haut niveau hiérarchique du groupe avec l'appui d'un cabinet spécialisé.	Directeur RSE Groupe	Ambition 05. Soumettre une trajectoire de décarbonation SBTi d'ici fin 2025
Résilience des infrastructures numériques	Le plan appelé « Résilience » regroupe les actions actuelles (exploitation, maintenance) et les initiatives à prendre visant à garantir la robustesse des réseaux de fibre optique exploités par le Groupe ALTITUDE face à tous les risques physiques et climatiques (adaptation au changement climatique).	Directeur Général de la filiale Directeur Réseau	Ambition 06. Cartographier les risques physiques et climatiques de 100% de nos infrastructures d'ici fin 2025
Transition énergétique	Les réseaux de télécommunication sont consommateurs d'énergie électrique pour le fonctionnement des équipements et pour les climatiseurs. Le Groupe ALTITUDE a lancé différentes initiatives : efficacité énergétique des sites, modernisation des équipements, expérimentation de panneaux photovoltaïques, achat de Garanties d'Origine.	Directeur Réseau, Directeur des Achats et Responsable des Moyens Généraux de chaque filiale	-
Économie Circulaire	Les filiales Linkt et Covage ont des process d'économie circulaire pour récupérer les équipements clients (CPE, ONT) après la résiliation du lien, les tester, les reconditionner et les réallouer à un nouveau client. D'autres initiatives concernent par exemple les déchets électroniques DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).	Directeur Marketing, Directeur Technique, Directeurs des Achats selon les filiales	-
Santé et sécurité des collaborateurs	Chaque filiale met en œuvre un plan de prévention des risques professionnels, un DUERP, des formations obligatoires, des équipements de protection individuels, un suivi des indicateurs d'accidents et des préventions des risques psychosociaux.	DRH groupe et filiales	Objectif de zéro accident du travail
Dialogue Social et QVT	En cohérence grâce à une DRH groupe, les filiales déploient leur politique RH notamment sur les 2 axes suivants (i) dialogue social : instances représentatives (CSE), entretiens professionnels (ii) QVT : charte télétravail...	DRH groupe et filiales	Ambition 08. Évaluer notre QVT et viser une labellisation externe d'ici 2026
Développement RH	Un plan de développement des compétences est mis en place avec un suivi personnalisé : parcours métiers, formations techniques (fibre, cybersécurité, sobriété numérique), entretiens annuels, accompagnement de la mobilité interne et entre les filiales.	DRH groupe et filiales	Ambition 09. Promouvoir l'engagement et viser un taux de formation de 60% et un taux de mobilité interne de 15% d'ici fin 2025

Enjeux RSE prioritaires	C2-1	C2-2	C2-3
Diversité et égalité des chances	La politique diversité du Groupe vise à garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et à respecter les différences culturelles de chacun. Des accords collectifs et un suivi d'indicateurs (index égalité femmes-hommes, taux d'emploi des personnes en situation de handicap) sont déployés.	DRH groupe et filiales	Ambition 07. Renforcer l'égalité professionnelle et viser un index Egapro >90 d'ici 2026
Conditions de travail chez nos sous-traitants	Les filiales imposent contractuellement à leurs sous-traitants le respect strict des règles de sécurité et des standards sociaux. Des audits de terrain réalisés par nos équipes internes valident la conformité des ouvrages réalisés et garantissent la protection des travailleurs.	Directeurs achats et/ou Directeurs Réseau et/ou Directeur Production selon les filiales	Objectif de zéro accident grave sur nos chantiers
Développement Numérique des Territoires	Le Groupe ALTITUDE déploie et exploite des réseaux très haut débit principalement dans les zones rurales et périurbaines. Il agit en partenariat avec les collectivités locales pour réduire la fracture numérique et accompagne des projets d'innovation pour la décarbonation des territoires en abondant le FSUN (Fonds de Soutien aux Usages du Numérique).	Directeurs de concession des différents réseaux	Ambition 10. Mobiliser 2 millions d'€ par an à la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires
Numérique Responsable	Grâce sa position d'opérateur d'infrastructure télécom en France, le Groupe ALTITUDE s'investit pour un Numérique Responsable, (i) en interne avec la formation de ses équipes informatiques, (ii) vers nos clients avec des offres de services éco-conçues.	(i) Directeur informatique de chaque filiale (ii) Directeur marketing de chaque filiale	Ambition 10. Mobiliser 2 millions d'€ par an à la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires
Qualité de Service	La Qualité de Service est la première exigence d'un opérateur télécom. L'objectif des services Exploitation est de garantir une disponibilité des réseaux à ses clients, 24h/24, 7j/7, 365j/an.	Directeur Réseau et/ou Directeur Exploitation de chaque filiale	Différents taux de disponibilité existent selon le réseau, la technologie ou la filiale. On retiendra pour exemple la valeur contractuellement garantie par Covage pour son offre BPE de 99,90%.
Cybersécurité	Conscient des risques de cybersécurité, le Groupe Altitude s'est engagé dans un plan ambitieux dans la perspective de la directive NIS2.	Directeur de la Sécurité des Systèmes d'Information du groupe	Objectif de zéro accident grave de cybersécurité
Performance RSE	Le Groupe ALTITUDE promeut une véritable culture d'entreprise en sensibilisant l'ensemble des collaborateurs aux enjeux ESG.	Responsable RSE de chaque filiale	Ambition 01. Sensibiliser 75% de nos collaborateurs aux enjeux RSE d'ici fin 2025
	La performance RSE (i) sera mesurée grâce à un Système d'Information dédié et fait l'objet d'un reporting transparent auprès des parties prenantes, notamment via l'évaluation annuelle EcoVadis. (ii)	(i) Responsable reporting extra-financier groupe (ii) Responsable RSE de chaque filiale	(i) Ambition 03. Disposer d'un système d'information de nos données ESG commun à nos filiales dès 2026 (ii) Ambition 02. Évaluer notre démarche RSE et viser la médaille d'or EcoVadis d'ici 2025
	Les critères ESG seront intégrés dans la politique d'incentive et de rémunération afin d'aligner les intérêts des collaborateurs avec les engagements du Groupe.	DRH groupe et filiales	-
Achats responsables	Une politique achats responsables intègre des critères ESG dans les appels d'offres et impose des exigences de circularité et de réduction carbone aux fournisseurs critiques. Un suivi régulier est réalisé via des évaluations et des audits.	Directeur des Achats de chaque filiale	Signature de la charte achats par nos fournisseurs principaux
Éthique des affaires	En 2024, les filiales AltitudeInfra, Covage, Linkt ont mis en place un code éthique auprès de leurs collaborateurs dans le cadre d'une conformité à la loi anti-corruption (Sapin II).	Directeur Général et/ou Directeur Juridique selon la filiale	Objectif de zéro incident de corruption

Réduction de l'empreinte carbone

Poussé par la direction du Groupe ALTITUDE, l'enjeu de l'empreinte carbone de nos activités a été traité sous 2 grands aspects : mesurer et agir.

- Mesurer notre impact grâce au calcul des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).
- Agir dès maintenant concrètement et définir notre Stratégie Climat.

#1 • Mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre

DÉFINITION DE L'EMPREINTE CARBONE

Le calcul de l'empreinte carbone d'une entreprise repose sur l'analyse de toute sa chaîne de valeur, incluant les émissions directes (Scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (Scope 2) et les autres émissions indirectes (Scope 3).

Chaque poste d'émission est estimé à partir de données d'activité (quantités consommées, distances parcourues, etc.) multipliées par des facteurs d'émissions. Ces facteurs traduisent une activité en équivalent de GES émis, c'est-à-dire la quantité de gaz à effet de serre relâchée dans l'atmosphère. Le calcul permet d'identifier les postes les plus émetteurs et les leviers de réduction prioritaires. Ce calcul est une estimation, reposant souvent sur des hypothèses ou approximations lorsque les données précises ne sont pas disponibles.

- La comptabilité carbone est un sujet en constante évolution et très dépendante du secteur d'activité étudiée. Au-delà d'une donnée chiffrée, ce que l'on cherche à obtenir c'est un panorama exhaustif nous renseignant sur les ordres de grandeur des émissions de l'entreprise.
- Une fois analysée, ces résultats permettent de se concentrer nos actions sur les postes d'émissions les plus significatifs, mesurer/piloter l'avancement de nos actions.

HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE NOTRE CALCUL DES ÉMISSIONS GES

Le premier exercice de bilans d'émissions de gaz à effet de serre au sein du Groupe ALTITUDE a été réalisé sur la base des activités de 2022 pour les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt.

Ces bilans ont respecté la norme française avec immobilisation des émissions. Pour l'année 2023, le calcul de nos émissions a été réalisé en utilisant le **GHG Protocol**.

Mais ces deux premiers bilans étaient très majoritairement basés sur des données financières, faute de méthodologie cadrée dans le secteur des télécommunications et de collecte de données métiers.



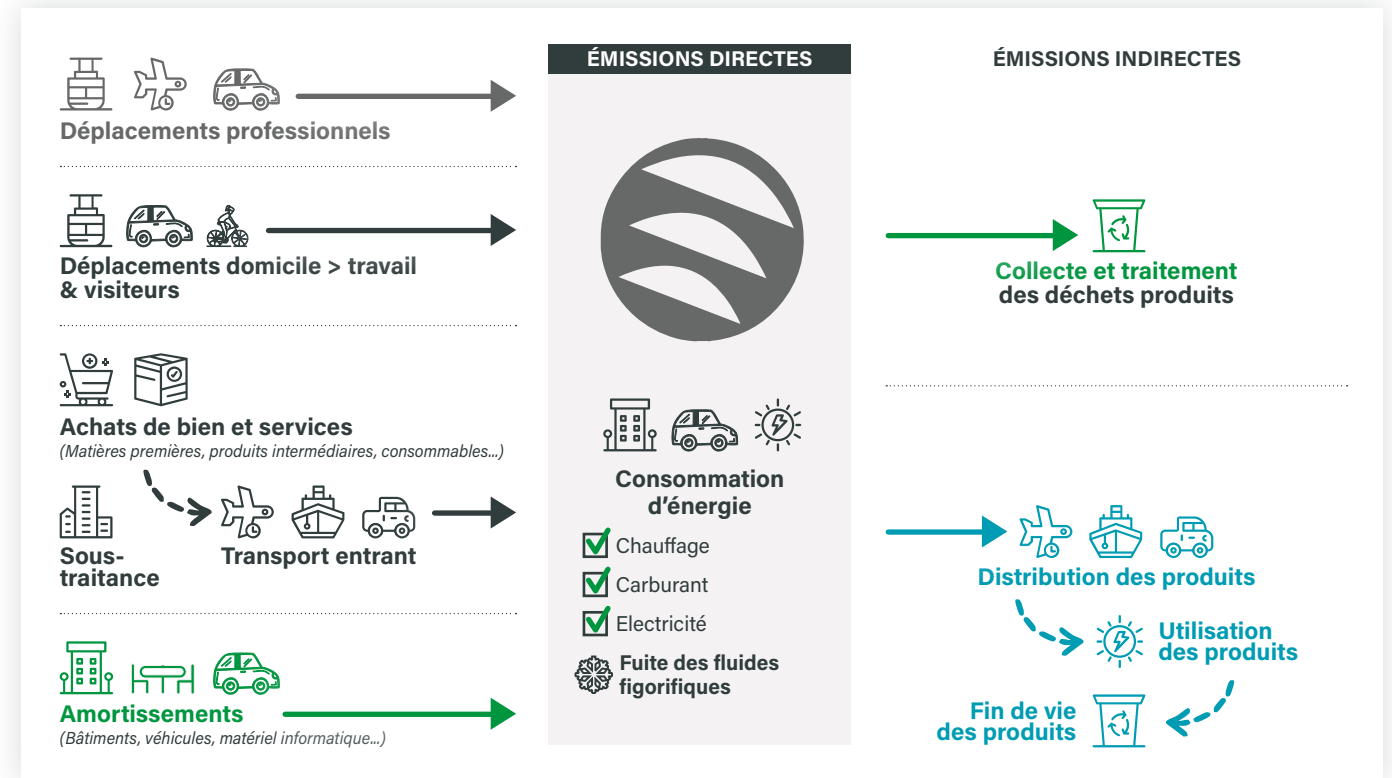
Pour l'année 2024, nous avons donc changé de cap et orienté notre collecte sur des données physiques et pertinentes pour nos métiers. Cette progression a été rendue possible grâce à (i) l'impulsion de notre nouvel expert environnement, Jérémie Goulain, arrivé courant 2024 (ii) la mobilisation des équipes métiers (iii) la publication par InfraNum d'un guide sectoriel de recommandations pour la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la filière des infrastructures de télécommunications (auquel le Groupe ALTITUDE a d'ailleurs largement contribué).

Ainsi, nous sommes passés de
EN 2023 10% ➤ 80% EN 2024

Part de notre empreinte carbone calculée à partir de données physiques dans le bilan consolidé du groupe.

Ce taux de données physiques utilisées dans le calcul des émissions GES est fourni sous forme d'un indicateur spécifique au chapitre C3 - Objectifs de réduction des GES et transition climatique.

Pour y parvenir, nous avons établi, pour chacune des filiales, un diagramme des flux physiques de l'entreprise afin d'identifier les dépendances des activités des filiales télécoms aux différentes sources GES : **déplacements des salariés, achats de matériel, déplacements des sous-traitants...**



Ce bond qualitatif majeur dans notre calcul des émissions GES renforce la fiabilité et surtout la pertinence de nos analyses.

C'est pourquoi, même si le bilan des émissions GES 2023 a parfois servi de valeur de référence. Le bilan des émissions 2024 a vocation à être la baseline fiable et pertinente notamment pour la Stratégie Climat.

MÉTHODOLOGIE RETENUE POUR LE CALCUL DES ÉMISSIONS GES

Pour l'établissement du bilan GES de l'ensemble des filiales du Groupe ALTITUDE, la méthode du **GHG Protocol** a été retenue.

Le GHG Protocol est un standard international, choisi comme cadre de référence dans la CSRD et la Science Based Targets initiative (SBTi). C'est une alternative à la méthode Bilan Carbone® plus spécifique à la France.



Deux de ses spécificités

➤ La non-immobilisation des émissions, ce qui signifie que les émissions sont comptabilisées l'année où elles sont générées, sans lissage.

➤ La possibilité de valoriser l'origine de l'électricité en distinguant (i) « Location-based » qui correspond au mix électrique français ou (ii) « Market-based » réalité des contrats souscrits par l'entreprise.

RÈGLES ET HYPOTHÈSES DE CALCUL DES ÉMISSIONS GES

Scope 1

Les émissions du scope 1 sont calculées en multipliant les données d'activités physiques (consommations d'énergie, fuite des fluides frigorigènes) par les facteurs d'émissions pertinents, tous issus de la base empreinte de l'ADEME.

Les énergies considérées sont notamment : le fioul, le gaz, l'essence, le gazole, et les factures/consommations réelles ont été relevées. Les fuites de fluides frigorigènes utilisés pour la climatisation (dans le domaine tertiaire ou les locaux techniques) sont incluses dans le scope 1.

Sur ce sujet, pour certains locaux où la donnée n'était pas disponible, elle a été estimée sur la base des hypothèses de fuites par puissance de groupe froid, qui sont proposés dans les méthodologies, notamment issu du Plan Carbone Général (PCG).

Scope 3

Hors des exclusions justifiées par ailleurs, le groupe évalue ses émissions sur l'ensemble des postes d'émissions du scope 3 du GHG Protocol.

Les données physiques ont été collectées majoritairement, quitte à en estimer certaines pour s'assurer d'un bilan pertinent et pilotable. Les émissions à partir de flux monétaires ont été limités aux émissions moins significatives pour les activités du groupe (honoraires, achats de services génériques, etc.). Les données ont été issues des différents départements métiers des entités, et valider par ces mêmes fonctions opérationnelles.

Les facteurs d'émissions utilisés proviennent de différentes sources : Base Empreinte de l'ADEME, guide sectoriel, fournisseurs lorsque disponible, mais aussi la base de données Exiobase concernant les facteurs d'émissions monétaires utilisés.

Scope 2

Les émissions du scope 2 sont les émissions de combustion liées aux consommations d'électricité et des réseaux de chaleur/froid.

Selon les recommandations du GHG Protocol, les émissions du scope 2 sont évaluées à la fois avec **la méthodologie location-based (facteur d'émission du pays de consommation) et market-based (prises en compte de la part des achats d'électricité d'origine renouvelable.** Comme la plupart des entreprises, et pour valoriser les achats d'énergies renouvelables, le Groupe ALTITUDE communique majoritairement en market-based mais les deux sont calculées. Les facteurs d'émissions pour le location-based sont ceux de la Base Empreinte de l'ADEME et ce sont ceux de l'AIB (Association of Issuing Bodies, administrateur du système européen des certificats pour les énergies renouvelables) pour le market-based.

Dans le cadre des consommations en propre, il a été récupéré les factures et consommations réelles.

Lorsque nos équipements sont hébergés dans des points de présence tiers, il a été posé des hypothèses de consommations sur la base de la consommation moyenne des équipements (ou puissance souscrite auprès de l'hébergeur) et de leur nombre.



Remarque : Les émissions pouvant être considérées comme verrouillées dans le périmètre du Groupe ALTITUDE sont :

- » celles issues de l'exploitation de ses véhicules thermiques achetés récemment et qui seront gardés probablement près de 5 années.
- » celles des équipements électroniques télécoms récents mais énergivores (consommant plus que les meilleurs équipements du marché) et qui ne seront pas renouvelés dans les prochaines années.

RESSOURCES MOBILISÉES POUR LE CALCUL DES ÉMISSIONS GES

Le Groupe ALTITUDE a décidé d'internaliser les compétences climat avec le recrutement, au sein de l'équipe RSE holding, d'une **ressource dédiée Jérémie Goulain, expert climat** (ancien consultant climat spécialiste des enjeux transport et expert PCG, participation au comité Stratégique ACT, contributeur important au guide sectoriel InfraNum).

Les responsables RSE des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont été sollicitées pour la collecte des données dans leurs entreprises respectives.

Dans chacune des filiales, la collecte de données a été menée, dans des ateliers dédiés, avec différentes équipes opérationnelles métiers, dont notamment le réseau, la production, l'exploitation/maintenance, les moyens généraux.

La collecte a été un exercice à la fois technique et pédagogique. Elle a permis d'identifier des pistes concrètes d'amélioration tout en renforçant la culture climat au sein du Groupe. **Plus qu'un simple reporting, ce bilan GES devient un outil de transformation opérationnelle :** il alimente la réflexion métier, guide les choix futurs et prépare le terrain pour notre stratégie climat.

L'ensemble des données collectées et des émissions calculées l'ont été avec l'outil « Traace » de l'éditeur de logiciel Tennaxia. Cet outil est certifié conforme à la méthode Bilan Carbone® de l'ABC

» Association pour la transition Bas-Carbone : <https://abc-transitionbascarbhone.fr>.

B3 - Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B3-1	Consommation totale d'énergie (MWh)	29.	81. 82.
B3-2	dont énergie renouvelable (MWh)	29.	
B3-3	dont énergie non-renouvelable (MWh)	29.	
B3-4	dont électricité (MWh)	29.	83. 84. 86.
B3-5	dont combustibles fossiles (MWh)	29.	85. 86. 88. 89.

TABLEAU DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DU GROUPE ALTITUDE PAR ANNÉE

Consommation totale d'énergie (MWh)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	34 512	12 443	3 860	50 815
dont électricité	25 679	10 736	1 452	37 868
dont électricité d'origine renouvelable*	7 139	2 985	404	10 527
dont électricité d'origine non-renouvelable	18 541	7 752	1 049	27 341
dont vapeur et froid	54	84	20	158
dont combustibles fossiles**	8 833	1 707	2 407	12 947

*La part d'électricité d'origine renouvelable se base sur le mix français 2024. La valeur, fournie par RTE, est de 27,8%.

** Il a été retenu de ne pas distinguer la part d'origine renouvelable dans les carburants à la pompe (ex. B7 contient 7% de biodiésel issu de sources renouvelables).

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
	Émissions brutes de GES – Scope 1&2 (GHG protocol)	30.	
B3-6	dont émissions de GES – Scope 1 (tCO2e)	30.(a)	94.
B3-7	dont émissions de GES – Scope 2 location-based (tCO2e)	30.(b)	94.
	dont émissions de GES – Scope 2 market-based (tCO2e)		
B3-8	Intensité des émissions de GES	31.	

TABLEAU DES ÉMISSIONS SCOPES 1 ET 2 PAR FILIALE, PAR ANNÉE

Émissions brutes de GES Scope 1&2(GHG protocol) (tCO2e)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	3 319	851	654	4 824
dont émissions de GES Scope 1 (tCO2e)	2 302	420	595	3 317
dont émissions de GES Scope 2 location-based (tCO2e)	1 017	431	59	1 507
dont émissions de GES Scope 2 market-based (tCO2e)	1 052	446	61	1 559
Intensité des émissions de GES (kCO2e/k€)	5,4	6,0	7,6	5,7

C3 - Objectifs de réduction des GES et transition climatique

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C3-1	Émissions de GES – Scope 3 (tCO2e)	50. 52. 53.	215.

TABLEAU DES ÉMISSIONS SCOPE 3 PAR FILIALE, PAR ANNÉE

Émissions de GES – Scope 3 (GHG protocol) (tCO2e)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	47 615	8 773	7 549	63 937

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
-	Détail des émissions de GES	Indicateur spécifique	

TABLEAU DES ÉMISSIONS DE GES POUR L'ANNÉE 2024, DÉTAILLÉES AU FORMAT GHG PROTOCOL, PAR FILIALE

Détail des émissions de GES 2024 (GHG protocol) (kgCO2e)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
1-1 Emissions directes des sources fixes de combustion	1 286	0	16 418	17 704
1-2 Emissions directes des sources mobiles de combustion	2 189 215	414 979	572 431	3 176 625
1-3 Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-
1-4 Emissions directes fugitives	111 601	5 348	6 625	123 574
1-5 Emissions issues de la biomasse	-	-	-	-
2-1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité (market-based /location-based)	1 046 178 / 1 011 768	437 400 / 423 013	59 167 / 57 221	1 542 745 / 1 492 002
2-2 Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	5 419	8 369	2 049	15 837
3-1 Produits et services achetés	33 919 018	2 370 831	1 114 468	37 404 317
3-2 Biens immobilisés	5 142 885	4 361 651	1 755 322	11 259 858
3-3 Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans scopes 1 ou 2)	999 446	294 474	168 170	1 462 090
3-4 Transport de marchandise amont et distribution	69 452	74 709	40 075	184 236
3-5 Déchets générés	81 890	36 832	33 980	152 702
3-6 Déplacements professionnels	244 352	55 545	62 737	362 634
3-7 Déplacements domicile travail	1 084 207	90 158	315 516	1 489 881
3-8 Actifs en leasing amont	407 113	1 104 785	3 823 148	5 335 046
3-9 Transport de marchandise aval et distribution	0	0	14 030	14 030
3-10 Fabrication des produits vendus	-	-	-	-
3-11 Utilisation des produits vendus	5 666 439	-	-	5 666 439
3-12 Fin de vie des produits vendus	0	0	16 006	16 006
3-13 Actifs en leasing aval	0	383 719	205 297	589 016
3-14 Franchises	-	-	-	-
3-15 Investissements	-	-	-	-
TOTAL	47 615 000	8 773 000	7 549 000	63 937 000

#2 • Stratégie Climat

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C3-9	Si et quand, le cas échéant, l'entreprise compte adopter	56.	un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

Sous l'impulsion du Comité Stratégique RSE du Groupe ALTITUDE et après trois premiers exercices de calcul de émissions de GES des principales filiales, il a été acté, en 2024, le lancement d'un projet majeur nommé « **Stratégie Climat** ».

Les objectifs de stratégie climat sont :

Aller au-delà des simples **actions de réduction court-terme** déjà lancées.

Ancrer dans le temps une stratégie ambitieuse, porté et **validé au plus haut niveau**.

Se projeter à 2050 avec des jalons inter-médiaires à 2030, 2040 afin de pouvoir **définir une trajectoire** de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre conforme à l'Accord de Paris.

Préparer à l'objectif 2026, la soumission d'objectifs de réductions via l'Initiave Science-Based Targets (SBTi).

MÉTHODE ACT

Pour guider ces travaux, la méthode ACT (Accelerate Climate Transition) a été retenue. Cette initiative internationale créée par l'ADEME, le CDP et la World Benchmarking Alliance, est aujourd'hui le seul cadre méthodologique existant pour la définition d'une stratégie climat.



ACT Pas-à-Pas répond aux besoins des entreprises de développer des stratégies bas-carbone cohérentes et de mettre en œuvre des plans d'action pertinents, et ce, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

La méthode ACT Pas-à-Pas va non seulement challenger la quantité d'émissions de Gaz à Effet de Serre émis par l'organisation, mais aussi questionner le rôle du groupe dans le cadre de la transition bas-carbone :

- Sensibilisation de l'écosystème
- Promotion des solutions éco-responsables
- Innovation autour des sujets environnementaux.

Cette démarche se structure en 5 étapes sur une durée totale allant de 12 à 18 mois de travail.

Elle permet de pouvoir s'assurer que l'ensemble des actions sélectionnées répondent aux besoins d'une stratégie et d'une vision d'entreprise dans un monde bas-carbone. A l'inverse, elle permet aussi de rappeler que la vision et la stratégie décidée par les dirigeants ne se réalisera pas sans plan d'actions ambitieux.

Chaque étape de la méthode (vision, feuille de route, plan d'actions) est discutée et validée par le ComEx du Groupe ALTITUDE.

La finalisation de la Stratégie Climat est prévue pour fin 2025.

RESSOURCES MOBILISÉES « STRATÉGIE CLIMAT »

Ce sujet d'importance est porté par une **équipe projet composée de membres du ComEx et de fonctions stratégiques du Groupe ALTITUDE**, afin de définir une vision stratégique conforme aux enjeux de notre secteur et en lien avec le développement de nos activités.

Pour définir sa « Stratégie Climat » avec la méthode ACT Pas-à-Pas, le Groupe Altitude se fait accompagner par un **cabinet extérieur spécialisé**.

Le **financement des premières actions de réduction déjà mises en œuvre est bien pris en compte** en termes de CAPEX et d'OPEX dans les budgets prévisionnels. Notamment pour le projet de verdissement de la flotte, le nombre de véhicules à renouveler dans les 10 prochaines années a été évalué à près de 400.

A l'issue de la définition de la « Stratégie Climat » (objectif 2026) , l'ensemble des actions planifiées aura fait l'objet d'une **évaluation économique (coût, retour sur investissement)**.

ANALYSE DES RISQUES « STRATÉGIE CLIMAT »

A fin 2024, le Groupe ALTITUDE a réalisé son analyse de risques, validant ainsi l'étape 2 de la méthode ACT. Ce travail d'identification et d'évaluation des risques a été réalisé lors d'ateliers de travail avec l'équipe projet.

Six types de risques ont été analysés :

- Risques de transition politiques et juridiques
- Risques de transition technologique
- Risques de transition de marché
- Risques de transition réputationnels
- Risques physiques extrêmes : pluies intenses, vagues de chaleur, vents forts ont été retenus
- Risques physiques chroniques : chaleur et gel ont été retenus

Concernant les risques climatiques, et pour projeter le climat à long terme, il a été utilisé les scénarios DRIAS (RCP 8.5) de Météo France, qui projette une tendance à la hausse des émissions de GES mondiales.

Une fois listée, les risques identifiés ont été notés selon leur probabilité à se produire et la vulnérabilité du groupe.

Ce travail a permis d'aboutir à la liste des risques suivante :

- ✓ Risques physiques dus à un événement tiers (attaques cyber, accidents, vandalismes)
 - ✓ Risques climatiques (vents, inondations, feu et températures extrêmes froid/chaud)
 - ✓ Rupture d'approvisionnement (sur certains composants et équipements essentiels à notre activité par exemple des puces électroniques)
 - ✓ Délestage énergétique (du fait de la non-priorisation de nos équipements, risque de non-continuité du réseau à cause de délestages énergétiques futurs)
- ✓ Augmentations des pénalités réglementaires et taxe environnementale (risque d'augmentation des coûts en raison de normes bas-carbone et d'adaptation contraignantes pour nos activités)
 - ✓ Diminution des couvertures d'assurance (risque de réduction des couvertures des assurances face à la multiplication des sinistres climatiques)
 - ✓ Dégradation de l'image du groupe à cause de la non-continuité de service (risque de perte de réputation en raison de pannes ou interruptions des réseaux dues à des événements climatiques extrêmes, affectant la confiance des clients si le groupe ne prend pas de mesures d'adaptation)

- ✓

Détérioration de l’image du groupe en cas de non-respect des engagements climat pris (risque de perte de crédibilité et de réputation si le groupe ne respecte pas ses engagements en transition bas-carbone, nuisant ainsi à la confiance des clients, partenaires et parties prenantes, dans un contexte de responsabilité environnementale croissante)
- ✓

Dégradation de la relation avec les investisseurs et financeurs (risque de détérioration des relations avec les investisseurs si le groupe ne progresse pas dans sa transition bas-carbone, entraînant une pression pour adopter des stratégies environnementales plus ambitieuses)
- ✓

Baisse de l’attractivité du secteur numérique et difficulté de recrutement (risque de difficulté à attirer de nouveaux talents dans le secteur numérique et à répondre aux nouvelles attentes en termes d’engagement d’entreprise)
- ✓

Augmentation de notre empreinte carbone en raison de la hausse du trafic de données (risque de hausse de la consommation d’énergie et des émissions carbone en raison de l’augmentation du volume de données transitant sur le réseau, nécessitant des investissements dans l’infrastructure pour maintenir la performance tout en respectant les objectifs de transition bas-carbone).

La priorité a été donnée aux risques physiques et climatiques.

ACTIONS ET PROJETS EN COURS « STRATÉGIE CLIMAT »

Sans attendre l’aboutissement de la démarche ACT Pas-à-Pas, plusieurs actions et leviers de décarbonation ont déjà été activés :

- **Décarboner** notre flotte de véhicules avec des véhicules électriques, en commençant par nos véhicules de fonction. Concrètement, en 2024, le parc de véhicules électriques est passé de 8 unités à 57. La consigne de renouveler tous les véhicules de fonction par des véhicules 100% électriques a été imposée à toutes les filiales. Le catalogue de voiture a été revu pour limiter les véhicules thermiques aux seules exceptions validées par la Présidente du Groupe ALTITUDE. Concernant les véhicules de société, un premier test en condition réelle va permettre de valider la pertinence d’un véhicule utilitaire 100% électrique pour les équipes de maintenance.
- **Réfléchir** à l’achat de Garanties d’Origine pour notre électricité. Action détaillée au chapitre suivant Transition énergétique.
- **Initier** une démarche d’ACV (analyse du cycle de vie) sur les principaux services de nos filiales. En 2024, Linkt a réalisé l’ACV de ces principales offres de service. Covage a le projet de la réaliser en 2025.
- **Concevoir et proposer** une offre de services sobre et transparente en termes d’impacts environnementaux. Action non chiffrée mais déjà initiée chez Linkt via plusieurs ateliers entre les équipes marketing et RSE.
- **Repenser** la gestion de nos réseaux avec une approche circulaire visant à réduire drastiquement l’impact carbone de nos achats et de notre sous-traitance. Action non encore initiée par les Directions Achats et Réseau.
- **Suivre et allonger** la durée de vie de nos équipements télécoms. Cette initiative, encore non mise en œuvre en 2024, se heurte à des contraintes contractuelles avec nos délégués avec lesquels des engagements de renouvellement régulier ont été pris.
- **Améliorer** la performance énergétique de nos sites et de nos infrastructures, et développer l’utilisation des énergies renouvelables. Cette initiative est détaillée au chapitre Transition énergétique.
- **Promouvoir et déployer** une mobilité plus sobre et plus durable.
- **Sensibiliser** nos collaborateurs sur l’impact de leurs trajets domicile-travail pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle. En 2024, Altitude Infra, Covage, Linkt ont réalisé une enquête domicile-travail auprès de tous leurs collaborateurs.

INDICATEURS ET CIBLES « STRATÉGIE CLIMAT »

Dans sa politique RSE, le Groupe ALTITUDE s’est fixé 2 ambitions fortes.

Elles sont chiffrées et datées :

Ambition 04.
Réduire notre empreinte carbone de 10% sur le scope 3 et de 15% sur les scopes 1 et 2
➤ d’ici fin 2025

Ambition 05.
Soumettre une trajectoire de décarbonation SBTi
➤ d’ici fin 2025

Concernant l’Ambition 04, il est à noter que le calcul des émissions de GES pour l’année 2023 a servi d’année de référence. Mais cette année de référence et cette ambition seront révisées à la sortie de « Stratégie Climat ».

Ces ambitions ont été complétées avec d’autres indicateurs de suivi, plus opérationnels. On évoquera par exemple, le taux de verdissement de la flotte automobile, le suivi des consommations d’électricité et de carburant, etc.

Ces indicateurs sont calculés trimestriellement et reportés aux CoPil RSE et CoStrat RSE.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
-	Parc automobile	Indicateur spécifique	

TABLEAU DU PARC AUTOMOBILE (VÉHICULE DE FONCTION ET VÉHICULE DE SERVICE), PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre de véhicules (au 31/12 de chaque année)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	408	126	189	723
dont véhicules 100% électriques	6	0	2	8
dont véhicules hybrides	5	46	6	57
dont véhicules thermiques	397	80	181	658
2024	445	133	194	772
dont véhicules 100% électriques	18	14	25	57
dont véhicules hybrides	17	60	11	88
dont véhicules thermiques	410	59	158	627

On peut constater que la part des véhicules 100% électriques sur l’ensemble du parc a progressé de 6% en une seule année.

Si on ajoute les véhicules hybrides, le parc est passé de 9 à 19% de véhicules électriques ou hybrides. Cette progression est rapide d’autant plus que l’électrification des véhicules utilitaires reste problématique pour des contraintes opérationnelles d’autonomie et de taille.

Résilience des Infrastructures Numériques

C4 - Risques climatiques

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C4-4	L'entreprise a-t-elle pris des mesures d'adaptation au changement climatique face à ces événements ?	57.(d)	

Les activités du Groupe ALTITUDE sont d’ores-et-déjà exposées aux aléas climatiques tel que présenté au chapitre C1-5 Activités et enjeux de durabilité pour le Groupe ALTITUDE. Les actions actuelles mises en œuvre pour y faire face sont communes à celles pour face aux risques physiques ou technologiques. Elles font partie du métier de base d’opérateur exploitant de réseau. Au quotidien, ce sont les équipes d’exploitation-maintenance qui ont la charge de maintenir les réseaux en condition opérationnelle.

› Cette activité est présentée au chapitre « **Qualité de Service** ».

PRÉSENTATION DU PROJET « RÉSILIENCE »

Le plan nommé « **Résilience des Infrastructures Numériques** » (ou « **Résilience** ») regroupe toutes les actions menées ou à venir pour garantir la robustesse des réseaux de télécommunications exploités par les filiales du Groupe ALTITUDE. Son objectif est de garantir une qualité de service irréprochable à nos clients finaux quelles que soient les conditions actuelles et futures. Même si c’est un projet transverse au Groupe ALTITUDE, il implique surtout les filiales Altitude Infra et Covage. La résilience est définie comme la capacité de résistance et d’absorption des défaillances sans perte majeure de fonctionnalités et avec une restauration rapide de service, totale ou partielle.

ORGANISATION « RÉSILIENCE »

Le plan Résilience est composé de 4 sous-projets :

- ✓ **Réactions aux évènements (restauration)**
 - › Capacité de détection des pannes pour les usagers
 - › Capacité de réparation des réseaux (moyens techniques et humain, spare, procédures d’exploitation et de communication)
 - › PRA/PCA
 - › REX et plans d’action d’amélioration continue
 - › Plans d’action process et organisation
- ✓ **Socle de connaissance et capacité d’exploiter**
 - › Etat des lieux de notre connaissance des infrastructures et de leur usage
 - › La méconnaissance cause des pannes (exemple, on coupe une collecte en tentant de raccorder un pro) et empêche les réparations
 - › Plan d’action patrimoine et process prod/déploiement
- ✓ **Résilience des services (absorption)**
 - › Identification des services vendu et de leur criticité
 - › Tourné vers l’« usage final »
 - › Cartographie des risques type spof, désécurisation,...
 - › Plan d’action ingénierie, marketing et commercial
- ✓ **Résilience physique des infrastructures (résistance)**
 - › Cartographie terrain des risques (type inondation, submersion, vent, élagage, ...)
 - › Process de remontés d’alertes terrain
 - › Identification des plans d’action potentiels
 - › Plan d’action travaux

RESSOURCES SOLLICITÉES « RÉSILIENCE »

L’équipe projet mobilise des ressources dans les différentes filiales selon les besoins. Le comité de pilotage du plan Résilience regroupe des responsables jusqu’au plus haut niveau du Groupe ALTITUDE.

Il est composé de :

- ✓ **en pilotage projet**
 - › DGA groupe Stratégie et Innovation, en tant que sponsor
 - › Directeur du Patrimoine Altitude Infra, en tant que chef de projet
 - › Un pilote AMOA
 - › Un référent RSE
- ✓ **pour chaque sous-projet**
 - › Des directeurs Réseau et/ou Exploitation des filiales
 - › Des directeurs Ingénierie
 - › Des responsables Maintenance/Patrimoine/Vie du réseau
- ✓ **en support**
 - › le directeur RSE groupe
 - › le Directeur Général Altitude Infra Exploitation
 - › le Directeur Réseau Covage
- ✓ **en adhérence**
 - › le DSSI groupe

INDICATEURS ET CIBLES « RÉSILIENCE »

La première cible définie pour le projet « Résilience » a été définie dans l’ambition 6 de la politique RSE. Elle vise à établir une cartographie des risques physiques et climatiques de 100% de nos infrastructures réseaux d’ici fin 2025.

Pour ce faire, les bases de données référentiel technique des infrastructures des différentes filiales seront croisées avec des cartes de risques comme GéoRisques ou celles de MétéoFrance. Tous ces éléments réseaux seront donc évalués selon plusieurs critères (sensibilité, criticité, vulnérabilité) pour en déduire un niveau de risque.

Ensuite, des indicateurs propres à rendre compte de l’incidence des aléas climatiques sur le taux de disponibilité des réseaux sont en réflexion.

Transition énergétique

PRÉSENTATION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE (HORS SCOPE 3)

Les activités d'opérateurs de télécommunications des 3 filiales imposent l'utilisation d'équipements électroniques consommateurs d'énergie pour les alimenter en électricité et pour les refroidir. Cette activité représente le premier poste de consommation d'énergie du Groupe ALTITUDE avec près de 71% (en GWh).

Ensuite, les déplacements professionnels (notamment les interventions sur le terrain) représentent le 2° poste de consommation d'énergie pour 25% (les consommations de carburant ont été traduites en GWh).

Enfin, avec des dizaines de sites d'implantation, les bâtiments (bureau, agence commerciale, stock) représentent près de 4% de la consommation d'énergie (en GWh), en additionnant les consommations d'électricité, de gaz et de réseau chaleur/froid.

POLITIQUE ÉNERGIE

Le groupe ALTITUDE a défini dans son pilier environnemental dès 2023 la priorité « **Améliorer la performance énergétique de nos sites et de nos infrastructures, et développer l'utilisation des énergies renouvelables** ».

Différents leviers ont déjà été identifiés afin d'initier les premières actions, sans qu'une réelle politique de l'énergie globale ne soit encore ni rédigée ni validée. La désignation de Responsables Energie, pour le réseau dans les filiales et d'une Responsable Energie transverse pour tous les bâtiments tertiaires, probablement courant 2025, permettra de structurer cette thématique.

ACTIONS ET PROJETS EN COURS

Les actions d'ores-et-déjà mises en œuvre au niveau de l'énergie sont :

- ✓ **Plan d'électrification de la flotte de véhicules.** Point détaillé au chapitre « **Stratégie Climat** ».
- ✓ **Achat d'électricité verte.** En 2024, ont eu lieu des négociations avec nos fournisseurs d'électricité en vue d'acheter des Garanties d'Origine et de signer des contrats d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement, PPA), pour **couvrir 100% de notre consommation dès le 1er janvier 2025**. Une Garantie d'Origine est un certificat attestant que de l'électricité achetée a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique
- ✓ **Prototype de solutions de panneaux photovoltaïques.** Altitude Infra a installé, en 2023, des **panneaux photovoltaïques sur 2 sites techniques (Nœud de Raccordement Optique, NRO)** pour valider la faisabilité technique, la pertinence et la rentabilité de cette solution. Cette expérimentation s'est poursuivie en 2024.
- ✓ **Programme d'efficacité énergétique de nos sites techniques (shelters, NRO, datacenters) avec l'audit énergétique des NRO de Saint-Lô (50) et Cabourg (14) réalisé début 2025.** Les premières conclusions ont pointé une mauvaise gestion (sous-exploitation du free-cooling), des améliorations possibles comme la mise en place de sous-compteurs ou l'optimisation de la climatisation et un potentiel gain de consommation de 14%.
- ✓ **Modernisation des équipements avec l'ajout de critères de performance énergétique dans le choix des matériels pour l'upgrade du backbone de Covage notamment.** L'exigence mise sur les équipementiers est forte car la performance énergétique permet de baisser la consommation électrique, donc le coût d'exploitation mais aussi de baisser la quantité de chaleur à dissiper par les climatiseurs.
- ✓ **Réflexions autour d'un système d'information de l'énergie versus la responsabilisation des directions métiers.** Le groupe a vocation à continuer de développer ce type de projets via sa filiale Altéame Energy.

INDICATEURS ET CIBLES «ÉNERGIE»

TABLEAU DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Consommations électriques (réseau télécom et tertiaire) (kWh)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	24 769 550	2 952 965*	1 113 121	28 835 636
2024	25 679 383	10 736 374	1 452 298	27 142 791

L'augmentation des consommations électriques est due à la forte croissance du parc de clients dans les 3 filiales.

Le cas le plus éclairant est celui d'Altitude Infra

Sa consommation d'électricité a progressé de 3,7%	Dans le même temps, son parc de clients raccordés a bondi de 24,6%	Le ratio consommation électrique par rapport aux liens raccordés a baissé de 16,8% entre 2023 et 2024.
--	---	---

En attendant la politique sur l'énergie qui définira les objectifs chiffrés en termes de consommation, une cible a été définie pour 2025 : acheter des Garanties d'électricité d'Origine renouvelable pour 100% des consommations électriques des filiales.

Le Groupe ALTITUDE s'est donné les moyens financiers de cet objectif puisque les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont intégré ce surcoût dans leur estimation budgétaire pour 2025.

* Pour Covage, le chiffre de consommation pour 2023 n'est pas pertinent. La méthode de calcul et son périmètre ont été revus et harmonisés avec les pratiques du groupe pour l'exercice 2024.

Économie Circulaire

B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-1	Appliquez-vous les principes de l'économie circulaire ?	37.	
B7-2	Description sur la façon dont les principes de l'économie circulaire sont appliqués	37.	

PRINCIPES DE L'« ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Dans leurs activités, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt appliquent les principes de l'économie circulaire. Cette démarche vise à réduire l'empreinte environnementale de nos activités, à prolonger la durée de vie des équipements et à valoriser les ressources tout au long de leur cycle de vie.

Cet enjeu sera structuré par une politique dédiée dans les prochaines années.

De plus, par nature, les activités d'opérateur télécom du Groupe ALTITUDE ont pour principe de :

- **Réutiliser la même infrastructure de fibre optique** quelle que soit l'évolution du service du client (upgrade) ou le changement de client final (churn). Ce point est en lien avec la réglementation de la Taxonomie verte européenne, **Objectif 4 - Economie circulaire - Code 5.5**. L'Autorité des Normes Comptables a ressorti un consensus favorable à l'éligibilité de l'activité de fibre optique dans les réseaux télécoms.
- **Réutiliser des infrastructures existantes d'hébergement** (notamment les NROs et les Datacenter en zone urbaine) et de génie civil (offre GC-BLO de l'opérateur historique)

➤ **Mutualiser le réseau FttH** pour tous les clients grand public, principe de base des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) et du Plan France très Haut Débit.

➤ **Pérenniser les infrastructures de fibre optique** avec une durée de vie estimée entre 30 et 50 ans.

ACTIONS « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Chez Linkt, l'éco-conception des offres de service vise à réduire l'impact environnemental dès la phase de conception marketing, en intégrant des critères de sobriété numérique, de durabilité des équipements, d'optimisation des ressources (matériaux bio-sourcés ou recyclés), de performance énergétique (pour minimiser la consommation électrique chez nos clients) et du cycle de vie des équipements.

Les filiales Linkt et Covage ont mis en place des processus structurés de reconditionnement afin de :

- **Récupérer les équipements clients (CPE, ONT)** à la suite d'une résiliation d'abonnement. A ce jour, le constat est que les clients finaux ou leurs opérateurs ne renvoient pas les équipements d'extrémité comme il le devraient contractuellement. Cette étape est celle qui impacte le plus défavorablement le taux de reconditionnement.
- **Les tester, valider leur fonctionnement et les réinitialiser,**
- Les **reconditionner** et les **réintégrer** en stock,
- Finalement les **réaffecter** à de nouveaux clients.

Cette logique de réemploi permet de limiter les achats d'équipements neufs, de réduire les déchets électroniques et de maîtriser les coûts tout en garantissant la qualité de service. Il est important de noter que cette démarche est également poussée par les clients Grands Comptes de Linkt dont la plupart ajoutent ce critère de réutilisation à leur cahier des charges. Linkt et Covage font appel à des prestataires spécialisés dans la logistique de ces équipements électroniques.

Altitude Infra n'est pas concerné par cet enjeu de reconditionnement, car ce sont les opérateurs commerciaux qui fournissent, exploitent et récupèrent les box des clients grand public.

Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt doivent traiter le sujet de la fin de vie des équipements électroniques. En effet, l'augmentation du trafic, les évolutions technologiques ou le renouvellement contractuellement garanti aux Collectivités obligent les filiales à retirer des équipements réseau pour les remplacer par des nouveaux. Ces anciens équipements, parfois encore en état de fonctionnement, sont décommissionnés, c'est-à-dire retiré des réseaux en production.

Sur le site principal d'Altitude Infra dans l'Eure, deux bennes DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ont été mises en place pour le tri et la collecte des déchets électroniques des équipements backbone et informatique, en partenariat avec le prestataire Vidéal spécialisé dans la valorisation de ce type de déchets. Ce prestataire fournit le volume de déchets collectés et le pourcentage de valorisation. La gestion des déchets électroniques n'est pas encore structurée en région.

Chez Covage, une opération de mise au rebut de tous les matériels électroniques hors d'usage a été menée avec le prestataire spécialisé Morphosis (certifié WeeeLabex).

Du côté d'Altitude Infra, même si la majorité des déploiements réutilisent des infrastructures existantes et même si la quasi-totalité des réseaux sont finis de construire, l'enjeu de circularité réside dans la gestion des déchets issus des chantiers de construction ou de vie du réseau. On peut citer par exemple la réduction des chutes de câbles de fibre optique, le tri des matériaux. Toutes ces actions sont portées par les sous-traitants.

Tous ces thématiques d'économie circulaire s'inscrivent dans une logique de performance durable, en cohérence avec les engagements RSE du Groupe ALTITUDE.

INDICATEURS ET CIBLES « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Le suivi de la performance en matière d'économie circulaire repose sur plusieurs indicateurs :

- **Nombre d'équipements clients** (CPE, ONT) récupérés et réutilisés
- **Taux de réemploi** des équipements réseaux (OLT, routeurs, etc.)
- **Volume de déchets DEEE** collectés et le pourcentage de valorisation

TABEAU DES ÉQUIPEMENTS RETOURNÉS PAR CLIENTS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre d'équipements retournés par les clients	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	-	-	2 437	2 437
2024	-	-	6 375	6 375

A date, seul Linkt suit l'indicateur du taux d'équipements actifs « non neufs » réintégrés en stock (achat reconditionné, reconditionnement, réparation). Pour 2024, sa valeur était de 48%.



<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B7-3	Quantité totale annuelle de déchets dangereux générés	38.(a)	160. 161. 162. 163. 165. 168.

Le présent rapport nous a permis d’analyser la matérialité de cet enjeu des déchets dangereux. Les équipes techniques sollicitées ont produit une liste de 16 produits contenant des matières dangereuses.

Ces produits sont :

- › Efface graffiti
- › Alcool ISO
- › Air sec
- › Insecticide
- › Détecteur de fumée
- › Peinture pour sol
- › Dégraissant
- › Lingettes nettoyantes
- › Silicone
- › Lubrifiant.

Ces produits sont tous des accessoires utilisés par les équipes maintenance pour entretenir les installations physiques (ex. alcool et efface-graffiti pour nettoyer les dégradations sur les armoires de rue).

Le volume des déchets n’est pas significatif par rapport à la taille de l’entreprise.

Remarque : Parmi les produits référencés, nous avons constaté 2 produits dont l’usage est désormais interdit. Ces produits seront remplacés dans l’année.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B7-4	Quantité totale annuelle de déchets non dangereux générés	38.(a)	160. 168.

A date, il n’existe pas de processus fiable pour mesurer la quantité de déchets produits dans les différentes filiales. Pour le besoin du calcul de nos émissions de GES, seules des estimations de quantité de déchets sont effectuées.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B7-5	Quantité totale annuelle de déchets recyclés ou réutilisés	38.(b)	160. 168. 169.

A date, il n’existe pas de processus fiable pour mesurer la quantité de déchets recyclés ou réutilisés dans les différentes filiales. Concernant les déchets électroniques DEEE collectés au site principal d’Altitude Infra à Val-de-Reuil (équipements de télécommunication et matériels informatiques), le prestataire Vidéal a fourni un bilan de valorisation des 968 kg traités :

- › 86,2% ont été valorisés ‘matière’
- › 2,7% ont été réutilisés
- › 0,7% ont été valorisés ‘énergie’
- › 10,4% n’ont pas été valorisés

Soit un taux global de 89,6% de valorisation pour ces déchets DEEE.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B7-6	Quantité totale annuelle des flux de matériaux significatifs	38.(c)	160. 168. 173.

Le métier d’opérateur de télécommunication n’est pas identifié comme une activité traitant un flux annuel important de matières telle que la fabrication, la construction ou l’emballage.



B8 - Effectifs - Caractéristiques générales

POLITIQUES RH

Le Groupe ALTITUDE, en tant qu’entreprise de droit Français, s’engage à respecter le cadre légal général national (ex. Droit du Travail) et international (ex. Droits de l’Homme).

Par définition, les politiques RH définies concernent tous les collaborateurs du groupe.

Le groupe ALTITUDE s’engage envers ses salariés via des accords collectifs, dont les plus notables sont :

- ✓ Accord sur le Temps de Travail
- ✓ Accord sur le Télétravail
- ✓ Accord collectif sur l’égalité professionnelle (pour Altitude Infra).

Les accords-cadres entre l’entreprise et les représentants des salariés sont signés au niveau des filiales et selon la maturité de la filiale mais dans un objectif de cohérence groupe.

Les politiques RH sont à date encore diverses selon les filiales, de taille et d’expérience différentes. Mais le recrutement, en 2024, d’une Directrice des Ressources Humaines Groupe a pour objectif d’homogénéiser les politiques RH entre les principales filiales Altitude Infra, Covage, Linkt.

STRUCTUREHIÉRARCHIQUE

La structure hiérarchique du Groupe ALTITUDE dépend de la taille, de la maturité et des spécificités opérationnelles des différentes filiales.

Néanmoins, pour les 3 filiales AltitudeInfra, Covage, Linkt, on peut simplifier les niveaux hiérarchiques de la façon suivante :

1. Collaborateur
2. Chef d’équipe
3. Manager ou responsable de service
4. Directeur
5. Directeur Général filiale
6. Directeur de participations (au niveau holding)
7. Président du Groupe ALTITUDE

Le niveau hiérarchique le plus élevé du groupe est donc Président de ALTITUDE SAS, en la personne de Dorothée Lebarbier.

Pour les sujets RH, l’organigramme peut se simplifier de la façon suivante :

1. Collaborateur
2. Manager, responsable de service (encadrement intermédiaire)
3. Directeur des Ressources Humaines de la filiale
4. Directeur Général de la filiale
5. Directeur des Ressources Humaines du Groupe ALTITUDE
6. Président du Groupe ALTITUDE

MOYENS ET ORGANISATION RH

Au cours de l’année 2024, une Directrice des Ressources Humaines Groupe a été recrutée avec notamment les objectifs de définir et coordonner les politiques RH au sein de toutes les filiales, en collaboration avec les différents DRH des filiales.

Au sein de chaque filiale, sous la direction d’un DRH, les équipes RH se composent de collaborateurs spécialisés par fonction (le recrutement, la paie, le social etc.).

› Au total, ce sont près de 50 collaborateurs en charge de fonctions RH chez Altitude Infra, Covage, Linkt.

De plus, dans chaque filiale, conformément à la loi, un CSE (Comité Social et Economique) composé de salariés constitue l’instance de représentation du personnel.

Enfin, chez Altitude Infra et chez Covage, un responsable QSE (qualité, sécurité, environnement) est en charge, dans les directions métiers Réseau, de mettre en place et d’améliorer les politiques de qualité et de sécurité.

ÉVALUATION DES RISQUES POUR NOS COLLABORATEURS

Les activités principales du Groupe ALTITUDE (opérateur de télécommunication) n'exposent pas nos collaborateurs à des risques majeurs systémiques. En revanche, les risques particuliers sont répertoriés au sein de chaque filiale dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
Les différents travaux internes, comme le DUERP ou l'Analyse de Double Matérialité ont permis d'identifier les impacts et les risques sur nos collaborateurs selon les catégories suivantes :

Santé physique

- **Accidents de travail** > cf. enjeu « Santé et Sécurité des Collaborateurs »
- **Maladies professionnelles** > cf. enjeu « Santé et Sécurité des Collaborateurs »
- **Qualité des conditions de travail** > cf. enjeu « Dialogue social et QVT »

Santé mentale, risques psychosociaux et le bien-être social

- **Stress, burnout** > cf. enjeu « Santé et Sécurité des Collaborateurs »
- **Harcèlement & discrimination** > cf. enjeu « Diversité et égalité des chances »
- **Isolement social, conflits** > cf. enjeu « Dialogue social et QVT »
- **Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** > cf. enjeu « Dialogue social et QVT »
- **Égalité salariale** > cf. enjeu « Diversité et égalité des chances »

Impact économique et organisationnel

- **Inclusion, personnes en situation de handicap, diversité** > cf. enjeu « Diversité et égalité des chances »
- **Absentéisme et turnover, perte de performance** > cf. enjeu « Développement RH »
- **Fuite de données personnelles** > cf. enjeu « Cybersécurité »
- **Montée en compétence et évolution** > cf. enjeu « Développement RH »

Les éléments de cette liste sont divers. Les différentes réponses apportées par l'entreprise sont explicitées dans les chapitres suivants selon leur enjeu. Ils relèvent tous de la compétence de la filiale, ce qui peut induire des niveaux de traitement différents entre les filiales. Plus généralement, en face de tous les risques sociaux, **les DRH des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt échangent avec la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) quant à la pertinence des actions à mettre en œuvre.**

INDICATEURS GÉNÉRAUX SUR LES EFFECTIFS

Pour cette première collecte, les données concernant les collaborateurs ont été obtenues de manière hétérogène selon les filiales. Il est important de noter que, dès l'exercice 2025, l'ensemble des collaborateurs sera géré via une application RH unique pour tout le Groupe ALTITUDE. Cette gestion centralisée permettra une uniformisation et une fiabilisation des données RH produites.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-1	Répartition du nombre de salariés par type de contrat (permanent / temporaire)	39.(a)	181.

TABLEAU DES SALARIÉS PAR TYPE DE CONTRAT PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Salariés par type de contrat	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	932	380	347	1 659
dont CDI	852	334	246	1 432
dont CDD, alternance	80	46	101	227
2024	963	412	408	1 783
dont CDI	868	354	356	1 578
dont CDD, alternance	95	58	52	205

Les chiffres sont donnés en effectif, au 31 décembre de l'année de référence.
Altitude Infra représente à elle seule plus de la moitié des effectifs du Groupe ALTITUDE.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-2	Répartition du nombre de salariés par genre	39.(b)	179.

TABLEAU DES SALARIÉS PAR GENRE PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Salariés par genre	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	932	380	347	1 659
dont femme	333	125	94	552
dont homme	599	255	253	1 107
2024	963	412	408	1 783
dont femme	349	149	110	608
dont homme	614	263	298	1 175

Les chiffres sont donnés en effectif, au 31 décembre de l'année de référence.
De façon macro, les effectifs sont composés d'1 femme pour 2 hommes.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-3	Répartition du nombre de salariés par pays	39.(c)	180.

100% des salariés du Groupe ALTITUDE sont employés en France.
A titre exceptionnel, certains collaborateurs peuvent être résidents dans un pays étranger.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-4	Taux de turnover	40.	182. 183.

TABLEAU DU TAUX DE TURNOVER PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Taux de turnover	Altitude Infra	Covage	Linkt	Moyenne
2024	11,9%	25,2%	17%	16,1%

La définition donnée par la norme est de compter le nombre de départ durant la période par rapport au nombre de collaborateurs. Les règles de cet indicateur seront précisées lors du prochain exercice, notamment pour exclure les mobilités intra-groupe.
Pour information, la moyenne nationale du taux de rotation des effectifs s'élève à 15,5% en 2024.

C5 - Caractéristiques supplémentaires (générales) de la main-d'œuvre

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
C5-2	Nombre de travailleurs indépendants exclusifs non-salariés	60.	234.

TABLEAU DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre de travailleurs indépendants exclusifs non-salariés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	-	45		45
2024	-	51	5	56

La définition retenue pour cet indicateur est le nombre de personnes travaillant au sein de l'entreprise mais n'étant pas salarié, donc en dehors des effectifs présentés aux **chapitres B1-9 et B8**.

Les différentes filiales du Groupe ALTITUDE ont recours à des travailleurs externes, de la sous-traitance sous forme de prestations de service. On parle ici de prestataires en régie, généralement à demeure, parmi les équipes métiers internes. Ces prestations permettent de compenser une charge d'activité exceptionnelle, un manque de personnel en cours de recrutement ou un besoin d'expertise spécifique pour un projet donné.

Le cas des sous-traitants agissant sur le terrain est exclu de ce calcul. Il s'agit dans ce cas d'une contractualisation par une direction métier (production, maintenance) et non directement avec les ressources humaines, et pour la réalisation d'une prestation (raccordement, dépannage).

Pour Covage, les personnes en prestation de service sont, par exemple :

- > Des techniciens d'exploitation au sein du NOC,
- > Des ingénieurs réseaux,
- > Des développeurs ou des chefs de projet informatique au sein de la DSI.

Ces personnes en prestation participent à la vie des équipes et sont généralement bien intégrées à la vie dans l'entreprise. Toutes ces prestations sont encadrées par des contrats renouvelés généralement tous les 3 ou 6 mois, et pour des durées inférieures à 3 ans.

Cet indicateur sera fourni pour Altitude Infra à partir de 2025.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
C5-2	Nombre de travailleurs temporaires	60.	234.

TABLEAU DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre de travailleurs temporaires	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	-	17	-	17
2024	-	7	6	13

La définition retenue pour cet indicateur est le nombre de personnes travaillant au sein de l'entreprise mais n'étant pas salarié, donc en dehors des effectifs présentés aux **chapitres B1-9 et B8**.

Les différentes filiales du Groupe ALTITUDE ont recours à des travailleurs intérimaires. On parle ici de travailleurs employés par des agences d'intérim, intervenant à demeure, parmi les équipes métiers internes. Ces prestations permettent de compenser une charge d'activité exceptionnelle, un manque de personnel en cours de recrutement ou un besoin d'expertise spécifique pour un projet donné.

Le cas des sous-traitants agissant sur le terrain est exclu de ce calcul. Il s'agit dans ce cas d'une contractualisation par une direction métier (production, maintenance) et non directement avec les ressources humaines, et pour la réalisation d'une prestation (raccordement, dépannage).

B9 - Santé et sécurité des collaborateurs

ACTIONS « SANTÉ ET SÉCURITÉ » MAIN-D'ŒUVRE

Tous les collaborateurs du Groupe ALTITUDE sont situés en France métropolitaine et bénéficient de ce fait d'une couverture sociale fournie par la Sécurité Sociale sur les risques :

- ✓ Maladie/maternité/invalidité/décès
- ✓ Accidents du travail/maladies professionnelles
- ✓ Vieillesse
- ✓ Autonomie
- ✓ Famille

Conformément à la réglementation, l'employeur a l'obligation de sécuriser l'environnement de travail de ses collaborateurs.

En pratique et à titre d'exemple, on peut noter la présence des systèmes anti-incendie, la formation de Sauveteurs Secouristes du Travail, la désignation de GuideFile-SerreFile en cas d'évacuation incendie, la mise en place de défibrillateurs DAE, etc...

Pour information, même si aucun établissement du groupe n'est soumis à l'accueil du public, on notera que les bureaux principaux en région parisienne, dans la tour Trinity à La Défense sont conformes à l'accueil de personnes handicapées.

En 2024, les principales formations concernant la sécurité ont été :

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
pour 23 collaborateurs supplémentaires
> chez Altitude Infra

Formation à la lutte contre les incendies
dont une partie en réalité virtuelle, pour 241 collaborateurs
> chez Altitude Infra

Formation sécurité
pour 19 collaborateurs SST, 22 guide-file serre-file et 17 à la manipulation d'extincteurs
> chez Linkt

Formation sécurité (AIPR, électrique, etc...)
pour 66 collaborateurs
> chez Covage

Des analyses sont régulièrement menées entre les directions des Ressources Humaines et les personnels en charge de la sécurité des personnels (référents QSE).

Pour Altitude Infra (la filiale la plus importante en effectif), ces analyses ont pris corps dans le projet «RISKS». Il en est résulté que le **principal risque d'accident concernait les collaborateurs en intervention sur le terrain**. Une vigilance accrue a donc été apportée à la fourniture et à l'usage de matériels adaptés EPI (Equipement de Protection Individuelle).

On peut également citer des plans de prévention des risques au sein de la filiale Altitude Infra : «PS12_00_PR_008_02 - Gestion des plans de prévention des risques», «PS12_00_PR_023_00 - Sécurisation d'un collaborateur travailleur isolé en cas d'intrusion sur le site La Base».

Concernant risques psychosociaux, Altitude Infra, Covage, Linkt ont retenu des prestataires externes (Welii, Stimulus, Ressources Mutuelles Assistance d'Harmonie Mutuelle) pour mettre à disposition de leurs salariés une plateforme d'écoute et de soutien psychologique.

Ces plateformes d'écoute sont joignables de façon anonyme et gratuite par téléphone.

INDICATEURS ET CIBLES « SANTÉ & SÉCURITÉ »

L’efficacité de nos politiques RH mises en œuvre est mesurée par différents indicateurs suivis par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Générale de chaque filiale. La plupart de ces indicateurs classiques RH sont communiqués aux représentants du personnel, par exemple au CSE via la BDESE.

La cible évidente pour cet enjeu « Santé et Sécurité » est l’objectif de 0 accident du travail.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B9-1	Nombre d’accidents du travail	41.(a)	

TABLEAU DU NOMBRE D’ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre d’accidents du travail	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	15	5	5	25
2024	8	5	3	16

Conformément à la réglementation VSME, sont comptabilisés les accidents du travail déclarés par un certificat médical prescrit par un médecin et ayant entraîné un arrêt de travail.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B9-2	Taux de fréquence d’accidents du travail	41.(a)	184. 185.

TABLEAU DE FRÉQUENCE D’ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre d’accidents du travail	Altitude Infra	Covage	Linkt	Moyenne
2023	2,00	1,64	1,41	1,88
2024	1,03	1,51	0,92	1,12

Conformément à la réglementation VSME, la règle de calcul est : (nombre d’accidents du travail enregistrés dans l’année / total d’heures travaillées par tous les salariés dans l’année) x 200 000. Le total d’heures travaillées par tous les salariés dans l’année est calculé sur la base légale de 1607 heures.

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
B9-3	Nombre de décès dus à des blessures professionnelles et à des problèmes de santé liés au travail	41.(b)	187. 188. 189. 190. 191.

En 2023 et en 2024, le Groupe ALTITUDE n’a enregistré aucun décès dû à des blessures professionnelles ou à des problèmes de santé liés au travail.

Dialogue social et QVT

POLITIQUE « DIALOGUE SOCIAL »

Le dialogue social dans le Groupe ALTITUDE permet de gérer les enjeux concernant ses salariés. Evidemment, ce dialogue social répond aux différentes obligations légales selon la taille des filiales.

Ce dialogue social met en relation les organes de Direction (DRH, DG) avec les salariés et/ou leurs représentants. Ces échanges contribuent à l’orientation des politiques RH, à l’amélioration des conditions de travail, à l’évolution des parcours professionnels des collaborateurs etc...

L’implication des organes de gouvernance (Codir filiales et comex groupe) se matérialise par la présence systématique d’un directeur RH dans ces comités et par le suivi trimestriel des grands indicateurs RH (recrutements, arrêts maladie etc.)

De plus, le Groupe ALTITUDE a toujours souhaité mettre en avant le rôle clef des managers de proximité dans la collecte et le traitement des griefs de ses collaborateurs.

ACTIONS « DIALOGUE SOCIAL »

Le dialogue social a lieu au quotidien tout au long de l’année.

Néanmoins, on peut distinguer les moments d’échange suivants :

- Les entretiens annuels entre le manager et le collaborateur
- Les entretiens professionnels (au plus tard tous les 2 ans)
- Les réunions régulières et ponctuelles entre la Direction et les CSE
- Des enquêtes ponctuelles (climat social, QVT, engagement)

L’interaction entre le représentant de l’entreprise (manager, RH, Direction) et le salarié a lieu à la fois directement (entretiens individuels, réunions de service) et indirectement via les représentants du personnel (CSE, délégués syndicaux.). Les canaux digitaux (sondage, emailing, newsletter, intranet) sont également utilisés pour diffuser et recueillir les opinions des collaborateurs.

Parmi les filiales, on peut relever les principaux moyens de communication internes à destination directe des collaborateurs :

- ✓ Des mails d’information soit personnalisés soit via des campagnes de mailing
- ✓ Des campagnes d’affichage dans les bureaux
- ✓ Des visioconférences (à destination de toute ou partie des collaborateurs)
- ✓ L’intranet avec des encarts/news (forcé en page d’accueil des navigateurs des ordinateurs des collaborateurs)
- ✓ Des encarts dans les newsletters internes des différentes filiales
- ✓ Des présentations lors des réunions plénières, généralement en milieu et fin d’année
- ✓ Communication via le réseau social interne (Microsoft Viva Engage) pour la filiale principale Altitude Infra

Ces moyens de communication servent à la Direction pour diffuser les informations pertinentes vers les salariés, sur leurs droits ou les possibilités qui leur sont proposées.

Les mécanismes de traitement des plaintes ou simplement des remontées des collaborateurs sont multiples, certains obligatoires (donc présents dans toutes les filiales du groupe) et d’autres volontaires propres à chaque filiale. On peut citer les représentants du personnel, une hotline psy externe, des sondages internes etc...

INDICATEURS ET CIBLES « DIALOGUE SOCIAL »

Aucune cible n’est définie pour cet enjeu.
En revanche, concernant le dialogue social, les services RH produisent et suivent l’évolution de différents indicateurs comme le taux de démission, le taux de renouvellement des effectifs. Ils sont suivis par la Direction Générale de chaque filiale et sont communiqués aux représentants du personnel, par exemple au CSE via la BDESE.

Bio - Personnel - Rémunération, négociations collectives et formation

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-1	Les salariés perçoivent-ils un salaire égal ou supérieur au salaire minimum applicable dans le pays où l’entreprise reporte (loi nationale ou convention collective) ?	42.(a)	192. 193.

Tous les salariés du Groupe ALTITUDE perçoivent un salaire égal ou supérieur au cadre légal du SMIC, augmenté du cadre conventionnel avec le Salaire Minimum Conventionnel suivant la convention collective de la filiale.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-3	Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	42.(c)	202. 203. 204. 205.

Tous les salariés du Groupe ALTITUDE sont couverts par au moins une convention collective. Le pourcentage est donc de 100%.
Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt représentant la très grande majorité des collaborateurs, dépendent de la convention collective nationale des télécommunication (IDCC 2148).
La société-mère Altitude dépend de la convention collective Syntec (IDCC 1486).

POLITIQUE « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL »

Le Groupe ALTITUDE n’a pas de politique spécifique à la Qualité de Vie au Travail (QVT) mais les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont mis en place des actions pour améliorer les conditions de travail de leurs collaborateurs. La QVT fait partie intégrante de la politique RH.
Afin de structurer et améliorer ces actions, une labellisation QVT est en réflexion en 2024 avec le prestataire «Great Place To Work» pour AltitudeInfra, Covage, Linkt.



Les échanges avec le prestataire ont abouti à des premières consultations anonymes et externes début 2025.

ACTIONS « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL »

La QVT peut prendre différentes formes d’actions très diverses comme :

- › L’aménagement de bureau
- › L’ergonomie des postes de travail
- › Les séminaires annuels
- › Des rencontres «team building» régulières
- › Des soirées « after work »
- › Des repas d’équipe
- › Des actions festives tout au long de l’année (galette des rois, journée pull de Noël etc…)
- › Des activités sportives («Jeux OlympLinkt 2024», courses à pied etc…).

Il faut noter que ces actions peuvent être à l’initiative de :

- ✓ La Direction
- ✓ Du service Ressources Humaines
- ✓ Du CSE
- ✓ Des collaborateurs (ex. soirées jeu vidéo organisées par les collaborateurs de la DSI de Covage).

Concernant le cadre de travail, les projets significatifs pour 2024 sont :

- › L’inauguration du nouveau site de Covage à Mont Saint Aignan en janvier
- › L’agrandissement du site d’AltitudeInfra à Val de Rueil, livré en juillet
- › L’extension et le réaménagement du site d’Amiens (Altitude Infra et Covage) en septembre
- › Le déménagement des équipes d’Altitude Infra sur un nouveau site à Perpignan en novembre
- › Le lancement du projet d’agrandissement du site principal de Linkt à Mont Saint Aignan pour accueillir plusieurs équipes d’autres filiales du Groupe en 2026.

A noter pour ces déménagements des sociétés spécialisées dans les déménagements de bureaux professionnels sont sollicitées. Les collaborateurs sont invités à rester en télétravail le temps des dérangements. Enfin des événements festifs de type petits-déjeuners ou inauguration sont généralement organisés.

INDICATEURS ET CIBLES « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL »

Le projet «Great Place To Work» porte la cible dans l’Ambition 08. Évaluer notre QVT et viser une labellisation externe d’ici 2026.

En 2024, des sondages pour recueillir le taux de satisfaction des collaborateurs ont été organisés par Altitude Infra («Comment va la Team AI ?») et par Linkt («Comment ça va chez Linkt ?»).

C6 - Informations supplémentaires sur les effectifs propres Politiques et processus en matière de Droits de l’Homme

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C6-1	Disposez-vous d’un code de conduite ou d’une politique relative aux droits humains pour vos propres salariés ?	61.(a)	
C6-2	Couvre-t-il le travail des enfants ?	61.(b)	
C6-3	Couvre-t-il le travail forcé ?	61.(b)	
C6-4	Couvre-t-il le trafic des êtres humains ?	61.(b)	
C6-5	Couvre-t-il la discrimination ?	61.(b)	
C6-6	Couvre-t-il la prévention des accidents ?	61.(b)	
C6-7	Couvre-t-il d’autres sujets ?	61.(b)	
C6-8	Quels sont les autres sujets couverts ?	61.(b)	

Oui, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt appliquent à tous ses salariés une politique relative aux droits humains qui proscrit le travail des enfants, le travail forcé, le trafic d’êtres humains, la discrimination et prévient les accidents du travail.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C6-9	Disposez-vous d’un mécanisme de traitement des plaintes pour vos propres salariés ?	61.(c)	

Les mécanismes de traitement des plaintes ou simplement des remontées des collaborateurs sont multiples, certains obligatoires (donc présents dans toutes les filiales du groupe) et d’autres volontaires propres à chaque filiale.

On peut citer les représentants du personnel, une hotline psy externe, des sondages internes...

De plus, le Groupe ALTITUDE a toujours souhaité mettre en avant le rôle clef des managers dans la collecte et le traitement des griefs de ses collaborateurs.

Développement RH

POLITIQUE « DÉVELOPPEMENT RH »

Le plan de développement des Ressources Humaines du Groupe ALTITUDE fait partie intégrante des politiques RH décrites précédemment au chapitre Santé et sécurité des collaborateurs.

Conformément à la réglementation, tous les collaborateurs passent un «Entretien de Développement Personnel» (obligatoire tous les 2 ans), en plus de leur entretien professionnel annuel.

Mieux, en 2024 pour la principale filiale Altitude Infra, une «Conversation de Développement» a été intégrée dans l’outil RH « CornerStone » et oblige à un suivi annuel du développement de ses collaborateurs.

Il est à noter qu’à partir de 2025, tous les collaborateurs du groupe utiliseront cette même solution informatique de suivi des compétences et des carrières.

Les 2 enjeux pertinents au sein des filiales du Groupe ALTITUDE sont le développement des compétences par la formation et la mobilité interne.

FORMATION DES COLLABORATEURS

Des plans de formations obligatoires (notamment pour les questions de sécurité) sont mis en œuvre dans les directions métiers concernés.
A ces plans de formation s’ajoutent des formations volontaires comme par exemple des sensibilisations à la RSE ou des sensibilisations aux risques de cybersécurité.

En synthèse pour 2024 :

688 collaborateurs
ont reçu au moins
1 formation
➤ chez Altitude Infra

116 collaborateurs
ont reçu des
formations obligatoires
➤ chez Covage

298 collaborateurs
ont reçu au moins
1 formation
➤ chez Linkt

Ces chiffres font partie des indicateurs spécifiques fournis volontairement par le Groupe ALTITUDE au **chapitre B10 – Personnel – Rémunération, négociations collectives et formation.**

L’ensemble des salariés étant soumis au droit du travail Français, les collaborateurs bénéficient d’un compte personnel de formation (CPF) auquel les entreprises du groupe abondent.

Les principales filiales ont mis en place un accompagnement spécifique pour leurs managers :

- « **Parcours Managers** » chez Altitude Infra
- « **Campus Managers** » chez Covage
- « **Forum des Managers** » chez Linkt

Cet accompagnement se traduit par des séminaires managers assimilables à des formations, dans lesquels différents thèmes sont abordés dont notamment la responsabilité managériale et le leadership.

INDICATEURS FORMATION

<i>Id</i>	<i>Exigence de publication</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
	Nombre moyen d’heures de formation par salarié	42.(d)	
B10-4	Nombre moyen d’heures de formation par salarié Femme	42.(d)	
B10-5	Nombre moyen d’heures de formation par salarié Homme	42.(d)	

TABEAU DES HEURES DE FORMATION DU GROUPE ALTITUDE PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Salariés par genre	Altitude Infra	Covage	Linkt	Moyenne
2023	-	9,38	-	-
dont femme	-	10,13	-	-
dont homme	-	9,02	-	-
2024	14,30	14,36	14,34	14,32
dont femme	8,46	11,43	8,46	9,35
dont homme	17,62	16,03	17,62	17,14

<i>Id</i>	<i>Indicateur spécifique</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
-	Nombre de collaborateurs formés dans l’année	Indicateur spécifique	

TABEAU DU NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMÉS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Collaborateurs formés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	688	202	298	1198

La règle de calcul est de considérer les collaborateurs ayant reçu au moins 1 formation d’au moins 3 heures dans l’année (formation en présentiel ou à distance, obligatoire ou non, certifiante ou non et quelle que soit la thématique).

MOBILITÉ INTERNE

Le Groupe ALTITUDE a toujours cherché à faire progresser ses salariés de façon transverse, à travers ses différentes filiales.

C’est pourquoi la priorité est donnée à une mobilité interne face à un recrutement externe.

A date, différents registres existent dans les différentes filiales permettant aux salariés d’avoir une vue transparente quant aux possibilités offertes (par exemple, les ouvertures de poste sont communiquées en interne avant la publication d’annonces externes). Il est à noter qu’un projet informatique basé sur une solution de référence mondiale (CornerStone) aboutira en 2025.

Cette solution de gestion des talents permettra, pour tous les salariés du groupe, d’unifier le recrutement, le suivi des formations et l’évolution professionnelle d’un collaborateur.

INDICATEURS ET CIBLES « MOBILITÉ INTERNE »

La Direction du Groupe a fixé comme cible l’Ambition 09. Taux de 15% de mobilité interne d’ici fin 2025 aux 3 filiales AltitudeInfra, Covage, Linkt.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Mobilité interne		Indicateur spécifique

TABLEAU DU TAUX DE MOBILITÉ INTERNE DES SALARIÉS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Taux de mobilité interne	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	-	-	36%	
2024	6%	4,8%	10,4%	

Le but est de connaître les mouvements de salariés dans l’entreprise ou dans le Groupe pour évaluer l’évolution des collaborateurs dans leur parcours professionnel.

Sont comptabilisés tous les collaborateurs en CDI sur la période dont le poste à changer et ayant entraîné une modification de leur contrat de travail par la signature d’un avenant :

- › Soit dans le cadre d’un recrutement interne (indicateur précédent)
- › Soit changement de fonction ou de poste (promotion, reclassement) dans la même entité ou inter-entités
- › Soit changement d’affectation géographique (déménagement).

Ne sont pas intégrés, les ajouts de missions ponctuelles, les renommages/uniformisation des libellés de poste (modifications mineures), ni les alternants passés en CDI.

Diversité et égalité des chances

POLITIQUE « DIVERSITÉ ET EGALITÉ DES CHANCES »

Il n’existe pas à date une politique spécifique concernant la diversité ou l’inclusion et l’égalité des chances. Tous ces enjeux sont traités dans les Politiques RH des filiales et du Groupe. Différentes analyses ont montré que l’égalité homme/femme et le handicap sont les principaux enjeux pour les filiales du Groupe ALTITUDE.

En pratique, dans les filiales, différents programmes ont déjà été mis en œuvre.
Pour l’année 2024, on peut citer par exemple :

Une campagne d’affichage
comme le harcèlement
a été mise en place
dans les principales agences
› chez Covage

Un accord collectif
concernant l’égalité
professionnelle
a été signé
› chez Altitude Infra

EGALITÉ HOMME/FEMME

Concernant l’égalité homme/femme, le Groupe ALTITUDE a mis la diversité et la féminisation de ses effectifs au cœur de ses engagements.

L’accord collectif signé chez AltitudeInfra, réaffirme le principe d’égalité dès le recrutement et de non-discrimination, durant tout le cycle de vie professionnelle des salariés. Pour autant, il faut constater, dans notre secteur d’activité composé de métiers d’exploitation et d’intervention terrain, un déséquilibre dans la situation comparée des femmes et des hommes, en particulier dans la faible représentation des femmes, induit par des phénomènes sociaux extérieurs, notamment liés à des choix de filières scolaires et professionnelles. La mise en place de l’index femmes / hommes, le nouvel accord égalité professionnelle et les actions entreprises dans ce domaine doivent permettre une amélioration continue de la situation.

Conformément aux dispositions du Code du travail, les engagements et les mesures concrètes en faveur de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, s’articulent autour de 6 domaines d’actions complémentaires destinés à couvrir le parcours des salariés :

- › La rémunération effective,
- › L’embauche,
- › La promotion professionnelle,
- › La formation professionnelle,
- › Les conditions de travail,
- › L’articulation vie privée / vie professionnelle.

En 2024, d’autres actions concrètes ont été menées dans les filiales :

- ✓ Programme « Startup For Girls » à destination des lycéennes chez AltitudeInfra.
- ✓ Cycle de conférences avec plus de 400 participants au total chez Linkt. On notera l’intervention de Caroline Therwarth-Chavier, fondatrice de The Allyance, à propos de « la place des femmes dans la tech ».
- ✓ Chez Covage, à l’occasion de la Journée des Droits des Femmes, le 8 mars 2024, l’entreprise a donné la parole à plusieurs collaboratrices occupant des postes de superviseuse réseau, responsable Ingénierie ou encore responsable relation client. Elles nous ont partagé leurs visions sur l’égalité des genres, leurs vécus ainsi que leurs places en tant que femmes dans le monde professionnel des télécoms. Cela a permis de sensibiliser les collaborateurs à la vision des femmes dans leurs postes et de mettre en valeur leurs parcours et leurs ambitions dans un secteur encore dominé par les hommes.

INDICATEURS ET CIBLES « EGALITÉ HOMME/FEMME »

L’ambition 07. Renforcer l’égalité professionnelle et viser un index Egapro > 90 d’ici 2026 définit la cible de cet enjeu d’égalité homme/femme.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Index d’égalité professionnelle (Egapro)	Indicateur spécifique	

TABLEAU DE L’INDEX EGAPRO PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Index EgaPro	Altitude Infra	Covage	Linkt
2022	82	76	85
2023	76	65	86
2024	92	87	81

Le calcul et la publication annuelle de l’index d’égalité professionnelle (Egapro) sont une obligation légale pour toutes les entreprises d’au moins 50 salariés. Cet indicateur n’est pas calculé au niveau groupe mais pour chaque entité cohérente opérationnellement.

Cet indicateur est public et également disponible sur le site du Ministère du Travail : <https://egapro.travail.gouv.fr>



Remarque : Les index affichés ci-dessus pour l’année N concernent les valeurs de la période de l’année N, contrairement au Ministère du Travail qui affiche les valeurs de l’année N-1 pour les déclarations de l’année N.

➤ Pour information, le taux moyen en France en 2024 de l’index EgaPro est de 88,5.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-2	Pourcentage d’écart entre la rémunération des femmes et celle des hommes	42.(b)	194. 195. 196. 197. 198.

TABLEAU DE L’ÉCART DE RÉMUNÉRATION MOYENNE DES FEMMES PAR RAPPORT AUX HOMMES PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Écart de rémunération femmes – hommes	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	18,58%	17,00%	26,14%	19,94%

Conformément à la réglementation, l’écart salarial est défini comme la différence entre les niveaux de rémunération moyens des femmes et des hommes, exprimée en pourcentage du niveau de rémunération moyen des hommes.

➤ Pour information, l’écart de rémunération est en moyenne de 22,2% en France en 2024.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C5-1	Ratio femmes/hommes dans l’encadrement supérieur	59.	231. 232.

TABLEAU DU RATIO FEMMES/HOMMES DANS L’ENCADREMENT SUPÉRIEUR PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Ratio femmes/hommes dans l’encadrement supérieur	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	4/2 = 2,00	2/6 = 0,33	1/7 = 0,14	7/15 = 0,47
2024	3/3 = 1,00	2/7 = 0,26	2/9 = 0,22	7/19 = 0,37

L’indicateur est calculé à partir des membres du Comité de Direction de chaque filiale. A titre d’information supplémentaire, Covage a calculé le ratio nombre de femmes / nombre d’hommes parmi les cadres de l’entreprise. Pour 2024, la valeur est de 72/183 = 0,39. A partir de 2025, la méthodologie de calcul de cet indicateur sera revue grâce au nouvel outil de gestion RH centralisé pour toutes les filiales du Groupe ALTITUDE.

HANDICAP

Au sein du Groupe ALTITUDE, seules les personnes handicapées sont considérées comme des collaborateurs en situation de vulnérabilité.

Altitude Infra, la principale filiale du groupe en nombre de collaborateur, a pris des engagements forts en faveur des personnes handicapées, regroupés dans une charte du handicap dont la première version date de 2022.

Les actions mises en œuvre portent sur :

- L’accueil et intégration des salariés en situation de handicap
- Les conditions de travail
- L’aide financière via des chèques CESU
- Un encouragement aux reconnaissances de qualité de travailleur handicapé
- La mesure d’accompagnement à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Un soutien spécifique accordé aux collaborateurs concernés
- Une cellule psychologique à disposition des salariés

Lors de la Semaine Européenne pour l’Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) lundi 18 au dimanche 24 novembre 2024, les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont mis en place des programmes d’actions (séminaires, ateliers, webinar...) pour sensibiliser l’ensemble du personnel.

INDICATEURS « HANDICAP »

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
-	Travailleurs handicapés	Indicateur spécifique	

TABLEAU DU NOMBRE DE COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nb de travailleurs handicapés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	18	7	3	28
2024	24	11	6	41

La règle de calcul est de considérer uniquement les collaborateurs dont la situation de handicap fait l’objet d’une Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH). La progression importante entre 2023 et 2024 du nombre de collaborateurs handicapés (+46%) vient principalement de l’action d’accompagnement dans la procédure de RQTH.

Conditions de travail chez nos sous-traitants

POLITIQUE « SOUS-TRAITANCE »

Compte-tenu de la taille et de la dispersion de ses réseaux, le Groupe ALTITUDE utilise la proximité de sous-traitants en région pour réaliser les actions de construction, de raccordement ou de maintenance sur ses infrastructures.

Altitude Infra et Covage sont les 2 filiales très concernées par cette thématique car elles construisent et exploitent des milliers de km de réseau, répartis sur toute la France métropolitaine. Les actions de sous-traitance sur le terrain sont réalisées plutôt en milieu rural pour AltitudeInfra, en milieu urbain pour Covage. Les travaux ont lieu en majorité en extérieur, le long des routes et donc sujet à la météorologie.

Dans ce contexte, le Groupe ALTITUDE place la qualité, la sécurité et la protection des travailleurs au cœur de ses relations avec ses sous-traitants.

Nos filiales imposent donc contractuellement à leurs partenaires le respect strict :

- › Des règles de sécurité,
- › Des standards sociaux,
- › Des engagements éthiques et environnementaux.

Ces exigences sont formalisées dans notre Charte Achats et dans notre Code de conduite, qui sont intégrés aux contrats signés avec les sous-traitants. Ces contrats comprennent systématiquement des clauses santé/sécurité et éthique, permettant d'assurer la conformité avec la réglementation et avec nos engagements RSE.

Compte-tenu des montants importants et des enjeux opérationnels, ces contrats de sous-traitance sont négociés par le Directeur Réseau et le Directeur des Achats des filiales.

ACTIONS ET PROJETS EN COURS « SOUS-TRAITANCE »

Audits et contrôles terrain

Même si le Groupe ALTITUDE a recours à la sous-traitance, nous avons toujours voulu conserver des compétences en interne.

Nos équipes de techniciens réalisent donc régulièrement des visites de chantiers afin de **vérifier la conformité des ouvrages, faire les recettes avant la prise en exploitation, piloter les interventions de maintenance préventives ou curatives.**

Accompagnement des sous-traitants

Les sous-traitants étant nos représentants sur le terrain, **nous privilégions une approche collaborative en sensibilisant nos partenaires aux bonnes pratiques HSE et en partageant nos standards de sécurité.** C'est le rôle des équipes de recette chez Altitude Infra qui contrôle et réceptionne les ouvrages effectués par les sous-traitants. C'est également le rôle des responsables QSE de manière transverse.

Sécurité et qualité des raccordements

Dans le contexte du modèle « STOC », où le raccordement final est réalisé par des sous-traitants multiples, nous renforçons notre supervision afin **d'améliorer la qualité des interventions et de limiter les situations à risque pour les techniciens.**

Nous avons travaillé avec les opérateurs donneurs d'ordre pour établir la charte « STOC V2 » visant à améliorer la sécurité et la qualité des interventions. Par exemple, elle limite à 3 rangs de sous-traitance maximum.

Mécanismes de sanction

En cas de manquements graves et répétés aux obligations contractuelles ou aux règles de sécurité constatés par nos équipes internes de recette ou de maintenance, des sanctions pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat sont prévues.

INDICATEURS ET CIBLES « SOUS-TRAITANCE »

Maintien d'un taux zéro accident grave sur les chantiers suivis par nos filiales. Altitude Infra a développé la solution logicielle InfraDeep, utilisant de l'Intelligence Artificielle, pour contrôler de façon automatique, la qualité des raccordements produits par nos sous-traitants en mode STOC, via les photos prises par les techniciens sur le terrain.

C7 - Incidents négatifs graves en matière de Droits de l'Homme

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C7-1	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au travail des enfants ?	62.(a)	238.
C7-3	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au travail forcé ?	62.(a)	238.
C7-5	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au trafic des êtres humains ?	62.(a)	238.
C7-7	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs à la discrimination ?	62.(a)	238.
C7-9	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs à d'autres sujets ?	62.(a)	238.

› En 2024, le Groupe ALTITUDE n'a référencé aucun incident grave en matière de Droits de l'Homme.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C7-12	Avez-vous connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées ou des consommateurs et utilisateurs finaux ?	62.(c)	

› Pour 2024, le Groupe ALTITUDE n'a pas connaissance d'incident négatif grave impliquant ses parties prenantes (travailleurs de sa chaîne de valeur, communautés affectées, clients et utilisateurs finaux).

Le seul thème réellement matériel concerne les conditions de travail (santé et sécurité) des travailleurs sous-traitants réalisant des interventions sur le terrain. Le Groupe ALTITUDE y attache une attention particulière notamment dans les conditions contractuelles imposées à ses sous-traitants.

Développement Numérique des Territoires

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

- Notre responsabilité sociétale s'exprime ainsi à plusieurs niveaux :
- > En déployant des réseaux très haut débit en fibre optique dans les zones rurales, avec parfois des engagements de couverture à 100% de la population,
 - > En veillant à l'inclusion numérique,
 - > En développant des nouveaux services pour la décarbonation des territoires,
 - > En favorisant l'agilité dans nos pratiques comme dans nos partenariats.

Elle repose sur une conviction forte portée au plus haut niveau de l'entreprise : un numérique utile, éthique et accessible à chacun est un levier essentiel de cohésion et de transition dans les territoires.

Dans plusieurs de ses contrats de DSP, Altitude Infra a pris des engagements significatifs dans le cadre de son Fond de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN). Ce fond est une réserve d'argent mise à disposition par Altitude Infra et utilisable avec les Collectivités sur leur territoire pour financer des actions concrètes pour un Numérique Responsable et le développement de nouveaux usages au service de la transition écologique.

ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

En 2024, Altitude Infra s'est engagée de manière différenciante en utilisant 785 820€ du FSUN, sur les territoires de l'Aude (Émeraude), des Landes (Pixl), de la Haute-Garonne (Fibre31) et des Pyrénées-Orientales (Numérique 66).

Altitude Infra a ainsi soutenu notamment des projets locaux d'expérimentation et d'innovation numérique à impact positif, en particulier pour la décarbonation des territoires.

- En 2024, Covage a signé la « **Charte des 1000** » une action d'animation et de simulation d'entretien a eu lieu à la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi, permettant à des demandeurs d'emploi de bénéficier de conseils personnalisés vers la filière du Numérique :
- > a fait don d'ordinateurs portables à Emmaüs Connect en région Lyonnaise
 - > a participé au Numéricamp à Arras
 - > s'est associé avec ADN Ouest-Agir pour sensibiliser la filière numérique en Pays de la Loire et en Bretagne.
 - > www.lachartedes1000.com



INDICATEURS ET CIBLES « DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES »

<i>Id</i>	<i>Indicateur spécifique</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
	Suivi du déploiement des Réseaux d'Initiative Publique	Indicateur spécifique	

TABLEAU DE SUIVI DU DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE D'ALTITUDE INFRA PAR ANNÉE		
Altitude Infra	Nb locaux éligibles	dont nb locaux raccordés
2020	862 857	611 886
2021	1 703 281	1 042 473
2022	3 308 270	1 903 804
2023	4 043 601	1 998 197
2024	4 402 367	2 568 820

Altitude Infra est la seule filiale concernée par ce sujet de couverture en FttH de territoires principalement ruraux.

<i>Id</i>	<i>Indicateur spécifique</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
	Fond de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN)	Indicateur spécifique	

TABLEAU DES MONTANTS MOBILISÉS AU TITRE DU FSUN PAR FILIALE ET PAR ANNÉE				
Dépenses FSUN	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	373 700€	-	-	373 700€
2024	785 820€	180 000€	-	965 820€

Ces montants correspondent aux dépenses réalisées dans l'année pour le développement d'un Numérique Responsable. Les actions de communication ou de sponsoring sportifs ou autres ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur. La cible portée par l'**Ambition 10** est de mobiliser 2 millions d'€ par an à l'horizon 2025 pour la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires.

<i>Id</i>	<i>Indicateur spécifique</i>	<i>Norme</i>	<i>Guidance</i>
	Clause d'insertion sociale	Indicateur spécifique	

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL D'INSERTION PROFESSIONNELLE				
Nb d'heures d'insertion professionnelle (en cumulé)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	1 299 133 h	n/a	n/a	1 299 133 h

Altitude Infra est la seule filiale concernée par ce sujet de l'insertion professionnelle. En effet, dans le cadre de ses contrats de DSP, Altitude Infra a pris des engagements forts pour l'insertion professionnelle. On peut citer le marché de Fibre31 qui associe des pénalités au respect de cette clause d'insertion sociale. Le volume d'heures de travail est quasi exclusivement porté par la phase de construction initiale des réseaux. En effet, elle nécessite des ressources humaines importantes chez les sous-traitants.

Numérique Responsable

POLITIQUE « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Le Groupe ALTITUDE s’engage à développer un Numérique Responsable (NR) en cohérence avec sa stratégie RSE et ses responsabilités d’opérateur d’infrastructures télécom.

On peut distinguer 2 axes : en interne, dans les DSI ; vers l’externe, avec l’eco-conception de nos offres.

Numérique Responsable dans les DSI

Le Groupe ALTITUDE accompagne ses collaborateurs, principalement les équipes informatiques (DSI), dans l’appropriation des pratiques du NR. Des formations dédiées au Numérique Responsable ont été déployées au sein des DSI des 3 filiales.

Cette culture du Numérique Responsable intègre les pratiques comme le suivi des consommations énergétiques des datacenters, du parc informatique et des flux réseaux, afin d’identifier des leviers de réduction.

Le Numérique Responsable cherche également à sensibilisation les usages avec la promotion des bonnes pratiques auprès des utilisateurs (allongement de la durée de vie des équipements, gestion responsable des données, optimisation des usages cloud).

Elles ont été complétées par des actions de sensibilisation auprès de l’ensemble des collaborateurs pour la sobriété numérique.

Responsabilité vis-à-vis de nos clients

Pour répondre à la demande de nos clients, nous avons entamé des réflexions pour proposer des offres télécom éco-conçues, transparentes et sobres en énergie et en ressources. Cette thématique est particulièrement portée par Linkt.

ACTIONS « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Chez Linkt, en 2024, de nombreuses actions ont eu lieu sur le thème du Numérique Responsable :

Lors de conférences internes, 6 prises de parole ont abordé :

- » « la sobriété numérique comme un impératif collectif »
- » « Fibre vs Cuivre : quels impacts environnementaux ? »
- » « Accompagner les DSI vers un numérique plus responsable »
- » « Sensibiliser les acteurs publics à l’économie circulaire dans le secteur des télécoms »
- » « Co-construire des solutions numériques responsables avec nos clients »

37% des équipes Systèmes d’Information, Ingénierie et Marketing (soit 17 collaborateurs) ont ainsi été formés à l’eco-conception et au Numérique Responsable.

Chez Altitude Infra, 14 collaborateurs supplémentaires ont validé leur formation Numérique Responsable avec notre partenaire TerraNum.

INDICATEURS ET CIBLES « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Ces indicateurs sont communs à ceux du chapitre précédent **Indicateurs et Cibles « Développement Numérique des Territoires »**.

Qualité de Service

POLITIQUE « QUALITÉ DE SERVICE »

La qualité de service est au cœur du métier d’opérateur télécom et constitue une priorité stratégique pour le Groupe ALTITUDE. Elle incarne notre engagement envers nos clients opérateurs, les collectivités territoriales et l’ensemble des usagers, clients finaux, des réseaux que nous exploitons.

En tant qu’acteur de l’aménagement numérique des territoires, nous avons la responsabilité de garantir une continuité de service optimale, avec des réseaux disponibles 24h/24, 7j/7, 365 jours par an. L’objectif est d’assurer une disponibilité maximale des réseaux et de garantir des taux contractuels élevés (ex. : disponibilité supérieure à 99,90 % pour l’offre FttO de Covage).

Notre politique « Qualité de Service » repose sur trois principes fondamentaux :

- » **Fiabilité des infrastructures :** sécuriser et redonner les architectures dès la phase d’ingénierie ; construire des réseaux de qualité selon des standards élevés ; contrôler et recetter toutes les étapes de construction du réseau avant la prise en exploitation ; réaliser des actions de maintenance préventives,
- » **Supervision en temps réel :** monitorer en continu tous les équipements actifs du réseau ; surveiller l’état des services ; répondre à toutes les sollicitations techniques clients ; alerter en cas de défaut,
- » **Réactivité opérationnelle :** intervenir rapidement en cas d’incident pour remettre en service, conformément aux engagements de Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) définis dans nos contrats ; s’appuyer sur des compétences internes et mobiliser des ressources externes pour intervenir sur le terrain.

Notre politique « Qualité de Service » s’inscrit dans une logique de responsabilité, d’efficacité et de performance durable, en cohérence avec les engagements RSE du Groupe.

ACTIONS, MOYENS ET ORGANISATION « QUALITÉ DE SERVICE »

Pour garantir cette qualité de service, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt s’appuient chacune sur une organisation opérationnelle dédiée et performante, réunissant différentes équipes techniques :

- » **Des équipes Support ou « Front Client »** traitent toutes les demandes des clients ouvertes sous forme de tickets d’incident. Le but de ces équipes (niveau 1) est de résoudre chaque incident unitairement afin de respecter nos engagements de qualité vers nos clients.
- » **Des équipes Exploitation ou « NOC » (Network Operations Center)** assurent une supervision en continu des réseaux, avec des outils de monitoring avancés permettant la remontée d’alertes en temps réel, l’analyse graphique des incidents et le suivi des performances (trafic, temps de réponse, température des équipements...). Ces équipes (niveau 2) servent d’escalade en appui aux équipes support (niveau 1) et gèrent les incidents collectifs.
- » **Les équipes Maintenance** sont mobilisées en région pour agir sur le terrain à la résolution des pannes (maintenance curative) et pour réaliser les tâches de maintenance préventive (visite régulière des infrastructures, tâche planifiée). Ces équipes internes travaillent avec et pilotent les prestataires locaux externes. Pour AltitudeInfra, ces équipes maintenance sont regroupées en Unités Régionales d’Intervention (URI) sollicitées en cas de crises comme lors d’une tempête ou d’un feu de forêt impactant en masse le réseau.

Cette organisation est pilotée par les Directeurs Réseau et/ou Directeurs Exploitation de chaque filiale, garantissant une coordination efficace et une réponse adaptée aux enjeux de nos clients. Les filiales engagent des moyens humains importants pour l’exploitation de leurs réseaux. Au total, pour Altitude Infra, Covage, Linkt, **ce sont plus de 400 collaborateurs qui travaillent au quotidien à la qualité des réseaux.**

Concernant les moyens techniques, ils couvrent aussi bien les équipements passifs (câbles, chambres, armoires ..), les équipements actifs (on parlera de « spare »), l’outillage (camionnettes, soudeuses, réflectomètres...) ou le système d’information (base référentiel, solution de supervision, outil de ticketing, solution de planification d’intervention avec les sous-traitants).

L’ensemble de ces moyens humains et techniques mobilisé par les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, permet de maintenir un haut niveau de disponibilité et de réactivité, en ligne avec les engagements contractuels et les attentes des clients.

INDICATEURS ET CIBLES « QUALITÉ DE SERVICE »

Le suivi de la qualité de service repose sur une série d'indicateurs opérationnels, adaptés aux spécificités de chaque filiale, de chaque service et de chaque réseau.

Parmi les principaux KPI suivis :

Taux de disponibilité des services, pourcentage de temps pendant lequel le service est opérationnel pour le client.

Nombre de tickets d'incidents traités et délai moyen de résolution, statistiques du nombre d'incidents déclarés par les clients.

Taux de respect des GTR (Garantie de Temps de Rétablissement), pourcentage d'incidents résolus dans les délais contractuels (ex. GTR 4h HNO, garantie de l'opérateur de résoudre un incident déclaré en moins de 4h même en heures non-ouvrées).

Taux de satisfaction client (NPS, questionnaires de satisfaction...)

Certains de ces indicateurs sont également exigés par l'ARCEP, notamment pour Altitude Infra, et sont publiés dans l'Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique. **Ces données permettent de garantir la transparence de notre performance et de renforcer la confiance de nos parties prenantes.**

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Qualité de service	Indicateur spécifique	

Le taux de disponibilité des services d'Altitude Infra pour l'année 2024 est de 99,96% pour l'ensemble de ses réseaux.

Pour information, l'indicateur du taux de disponibilité est fourni par AltitudeInfra à chacun de ses délégués pour leur territoire propre.

Concernant Covage et Linkt, des travaux sont en cours en 2024 pour revoir la méthodologie de calcul et produire cet indicateur pour l'année 2025.

Cybersécurité

POLITIQUE « CYBERSÉCURITÉ »

La cybersécurité constitue un enjeu majeur pour le Groupe ALTITUDE et l'ensemble de ses filiales.

En particulier, Altitude Infra, Covage et Linkt, en tant qu'opérateurs de télécommunications, sont classés entités essentielles au sens de la directive européenne NIS2.

Afin d'anticiper et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et aux menaces croissantes, le Groupe ALTITUDE a décidé en 2024 de renforcer sa posture de sécurité par le lancement d'un projet stratégique transverse : **La définition et le déploiement d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) commune à l'ensemble du Groupe ALTITUDE.**

Cette PSSI, en cours de finalisation, vise à :

- › Protéger les actifs informationnels,
- › Maîtriser les risques cybersécurité,
- › Garantir la conformité réglementaire,
- › En s'appuyant sur les principes de Disponibilité, Intégrité, Confidentialité et Traçabilité (DICT).

Sa définition, déjà écrite, définit le cadre commun de sécurité de l'information (PSI) pour le Groupe ALTITUDE et ses filiales, fixe les principes directeurs, les responsabilités, les contrôles minimaux et les indicateurs de pilotage, et s'appuie sur une politique de gouvernance et des engagements pris par la Direction du Groupe.

Le champ d'application de la PSSI est large et couvre :

- › **Le périmètre humain** : l'ensemble des collaborateurs, dirigeants, prestataires, sous-traitants et partenaires ayant accès aux systèmes d'information ou aux données du Groupe.
- › **Le périmètre technique** : tous les systèmes d'information (développements internes, applications tiers souscrites etc.), les réseaux et infrastructures télécoms, les hébergements (datacenters, environnements cloud etc.).
- › **Le périmètre informationnel** : toutes les informations manipulées (données personnelles, données clients, informations contractuelles) et selon leur classification.
- › **Le périmètre opérationnel** : toutes les activités internes ou externes (comme les usages distants ou en mobilité), afin de garantir un niveau de protection équivalent quel que soit le contexte d'accès.

La politique repose également sur une logique de responsabilité partagée :

- › La Direction Générale fixe les priorités et garantit les moyens nécessaires à la cybersécurité.
- › Les équipes SSI et DSI définissent les standards, déploient les contrôles techniques et assurent le pilotage.
- › L'ensemble des collaborateurs et sous-traitants est tenu de respecter les règles de sécurité, à travers des chartes d'utilisation, des formations régulières et des engagements contractuels.

Enfin, la politique s'inscrit dans un cadre de conformité et de transparence vis-à-vis des parties prenantes :

- › Respect des obligations réglementaires (RGPD, directive NIS2, loi Sapin II),
- › Prise en compte des recommandations de l'ANSSI et des standards ISO 27001,
- › Communication claire en cas d'incident majeur, conformément aux exigences de notification réglementaires.

En renforçant ce socle commun, le Groupe ALTITUDE affirme sa volonté d'assurer une cyber-résilience durable, condition essentielle pour la continuité de ses services et la confiance de ses clients, partenaires et collectivités.

ACTIONS & MOYENS « CYBERSÉCURITÉ »

En parallèle de ce projet transverse, la cybersécurité est une préoccupation quotidienne des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt.

Dans les filiales, chaque Direction des Systèmes d’Information possède des moyens humains dédiés, des moyens techniques et des processus organisationnels pour prévenir et traiter les incidents de sécurité.

Protection des systèmes multicouches : gestion des identités IAM avec MFA généralisé, antivirus EDR, supervision et gestion des évènements SIEM, sauvegardes des données (PRA/PCA), sécurité Internet (VPN, WAF, PAM).

Gestion des incidents : SOC chez Linkt 24h/24, 7j/7, 365j/an, plan de réponse aux incidents, procédures de sauvegarde et de reprise d’activité et exercices de simulation.

Surveillance & détection : supervision continue des réseaux et datacenters, tests d’intrusion et audits externes.

Sensibilisation des collaborateurs : formations obligatoires sur les bons usages numériques et prévention du phishing via l’outil Kamaé ; sécurisation du télétravail.

Enfin, en 2024, un poste de Directeur de la Sécurité des Systèmes d’Information (DSSI) a été créé au niveau du Groupe ALTITUDE, et un directeur expérimenté a été nommé à ce poste.

INDICATEURS ET CIBLES « CYBERSÉCURITÉ »

La cible est évidemment de maintenir un objectif de zéro incident de cybersécurité.

Afin de piloter la performance en cybersécurité, de nombreux indicateurs opérationnels sont suivis au quotidien en interne par les équipes DSI.

A des fins de reporting externe, les 2 indicateurs suivants sont publiés :

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Pourcentage des collaborateurs sensibilisés à la cybersécurité	Indicateur spécifique	

La solution Kamaé de sensibilisation aux bons usages du numérique, à la cyberprotection et au RGPD est en place depuis plusieurs années pour 100% des collaborateurs d’Altitude Infra. En 2024 et en 2025, elle sera étendue à toutes les filiales du Groupe ALTITUDE et permettra de calculer précisément cet indicateur.

En 2024, Linkt a sensibilisé 54% de ses collaborateurs via différents types de formation.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Nombre d’incidents majeurs de cybersécurité	Indicateur spécifique	

En 2024, aucun incident majeur de cybersécurité ayant nécessité une déclaration auprès de nos clients ou de l’ANSSI n’a été recensé au sein de Groupe ALTITUDE.

En 2024, aucune fuite de données personnelles ayant nécessité une déclaration auprès de nos clients ou de la CNIL n’a été recensé au sein de Groupe ALTITUDE.

kamaé

Performance RSE

Culture d’entreprise RSE

POLITIQUE « CULTURE D’ENTREPRISE RSE »

Cet enjeu est détaillé au chapitre Politique RSE du Groupe ALTITUDE.

La culture d’entreprise du Groupe ALTITUDE repose sur des valeurs fortes de responsabilité, de solidarité et d’engagement. Ces principes, historiquement ancrés dans notre développement, trouvent aujourd’hui une résonance particulière dans les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Nous considérons que la RSE ne doit pas être un sujet réservé à quelques experts, mais une dynamique collective et individuelle portée par l’ensemble des collaborateurs. En cultivant cette conscience partagée, nous souhaitons favoriser des comportements responsables, encourager l’innovation durable et renforcer la cohésion interne autour de notre mission sociétale.

La politique RSE est portée au plus haut niveau de l’organisation par le ComEx ALTITUDE, via des CoStrat RSE mensuels.

La politique RSE du Groupe ALTITUDE a été formalisée en 2023 autour de 4 piliers stratégiques et 10 Ambitions chiffrées pour mettre en action les filiales jusque 2026. Cette politique sera alors revue pour fixer de nouveaux objectifs.

Les moyens mobilisés à la RSE sont importants avec 3 collaborateurs à temps plein au niveau du Groupe ALTITUDE et 1 responsable RSE par filiale en charge de la mise en action concrète.

ACTIONS « CULTURE D’ENTREPRISE RSE »

C’est pourquoi nous avons fait de la sensibilisation aux enjeux RSE un axe stratégique, visant à renforcer l’appropriation des valeurs du développement durable dans tous les métiers et à tous les niveaux de l’organisation. En 2024, plusieurs formations ont été menées au sein des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt comme des Fresques du Climat etc.

De plus, les responsables RSE des 3 filiales ont travaillé dès 2024 sur la réalisation d’un e-learning RSE qui servira pour former en masse 100% des collaborateurs courant 2025.

INDICATEURS ET CIBLES « CULTURE D’ENTREPRISE RSE »

Le Groupe ALTITUDE s’est fixé l’Ambition 01. Sensibiliser 75% de nos collaborateurs aux enjeux RSE d’ici fin 2025.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Culture d’entreprise	Indicateur spécifique	

TABEAU DE LA SENSIBILISATION À LA RSE DES COLLABORATEURS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre de collaborateurs sensibilisés à la RSE	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	41	-	21	62
2024	195	86 (dont 39 managers)	57 (dont 51 managers)	338

Sont comptabilisés les collaborateurs présents dans l’entreprise au 31 décembre de l’année et ayant reçu au moins une formation sur la RSE (type Fresque du Climat, Numérique Responsable, Achats responsables, sensibilisation interne etc.), depuis moins de 3 ans.



Évaluation et reporting RSE

POLITIQUE « ÉVALUATION ET REPORTING RSE »

Le Groupe ALTITUDE s’engage à structurer une démarche RSE fondée sur la transparence, la fiabilité et la comparabilité des données ESG. Dans un groupe dont les filiales ont des degrés de maturité hétérogènes, il est essentiel de disposer d’un Système d’Information centralisé permettant de piloter nos engagements, de mesurer nos progrès et de rendre compte de manière claire à nos parties prenantes.

Cette politique repose sur une approche intégrée du reporting extra-financier, partagée entre les filiales, et sur l’évaluation régulière de notre performance par des organismes externes reconnus. En structurant notre reporting autour d’indicateurs clés et en visant l’excellence dans nos notations, nous affirmons notre volonté de progresser en continu et de faire de la RSE un levier de performance globale.

ACTIONS « ÉVALUATION ET REPORTING RSE »

En 2024, le Groupe ALTITUDE a mis en place une fonction dédiée de Responsable du reporting extra-financier, en la personne de Laurent CHOISIE, ancien directeur informatique de Covage et riche d’une forte expérience au sein du Groupe ALTITUDE.

Cette fonction est en lien avec les Responsables RSE d’Altitude Infra, Covage, Linkt et avec les contrôleurs de gestion extra-financier des filiales. Un outil d’informatique décisionnelle connecté aux différents Systèmes d’Information des filiales permettra de centraliser, de contrôler et de visualiser les indicateurs RSE.

Par ailleurs, nous avons engagé depuis 2023 une évaluation externe de notre démarche RSE via EcoVadis.

Les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont renouvelé leur évaluation Ecovadis en 2024. Ce point est également détaillé au chapitre B1-12. Les résultats sont fournis sous forme d’un KPI spécifique dans la suite de ce document.



Enfin, dans le cadre d’un prêt à impact, notre partenaire bancaire a exigé que des critères RSE fassent l’objet d’une certification par un commissaire aux comptes chargé de la certification des informations en matière de durabilité (« CAC vert »).

INDICATEURS ET CIBLES « ÉVALUATION ET REPORTING RSE »

Les ambitions Ambition 02. Évaluer notre démarche RSE et viser la médaille d’or EcoVadis d’ici 2025 et Ambition 03.

Disposer d’un système d’information de toutes nos données ESG commun à nos filiales dès 2026 définit la cible pour le sous-thème Evaluation et Reporting RSE.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Evaluation Ecovadis de nos filiales		Indicateur spécifique

TABLEAU DES ÉVALUATIONS ECOVADIS PAR FILIALE ET PAR ANNÉE			
Evaluation Ecovadis (médaille & date)	Altitude Infra	Covage	Linkt
2023	-	-	46/100
2024	59/100 (Bronze 15/05/24)	48/100 (Engagé 18/06/24)	66/100 (Argent 18/01/24)

Ces évaluations (qui seront encore renouvelées en 2025) et les notes obtenues sont une preuve de la mobilisation des équipes et de la performance RSE des filiales.

GOUVERNANCE RSE

L’intégration des critères ESG dans la gouvernance du Groupe ALTITUDE reflète notre volonté de placer la responsabilité sociétale au cœur de nos processus décisionnels.

Cette politique vise à assurer un pilotage stratégique de la RSE, en lien direct avec les instances dirigeantes, et à garantir une redevabilité renforcée vis-à-vis de nos engagements.

Le CoStrat RSE assure le suivi des indicateurs ESG, la revue annuelle des résultats et donc la performance des différentes filiales et de leurs dirigeants.

Ce point est détaillé au chapitre B1 - Bases de préparation.

C9 - Ratio de diversité des genres au sein de l’organe de gouvernance

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C9-1	Ratio femmes/hommes au sein de l’organe de gouvernance	65.	242. 243. 244.

L’organe de gouvernance le plus élevé du Groupe ALTITUDE est le Comité Exécutif (COMEX) de la maison-mère Altitude SAS. Le ratio femmes/hommes (tel que spécifié dans la réglementation VSME) est de 2/6 soit 0,33.

A des fins de pertinence, nous souhaitons reporter également ce même ratio mais sur un périmètre élargi comprenant le Comité Exécutif (COMEX) de maison-mère Altitude SAS et les 3 Comités de Direction (CODIR) des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt.

Le ratio femmes/hommes au sein des organes de gouvernance est alors de 10/25 soit 0,4.

Achats responsables

POLITIQUE « ACHATS RESPONSABLES »

Le Groupe ALTITUDE considère les achats comme un levier stratégique de sa politique RSE, en raison de leur impact significatif sur différents enjeux tels que notre empreinte carbone, le respect des droits humains, la sécurité des travailleurs.

Notamment, les émissions de scope 3, liées aux biens et services achetés, représentent plus de 90 % de notre empreinte carbone, ce qui rend indispensable une approche responsable et structurée.

Notre politique « Achats responsables » vise à concilier performance économique (coûts, qualité, délais) et exigences ESG (environnement, social, gouvernance). Elle repose sur l'intégration systématique de critères ESG dans les appels d'offres significatifs et les processus de sélection des fournisseurs.

Cette démarche contribue à renforcer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement, à réduire nos impacts indirects et à promouvoir des pratiques durables auprès de nos partenaires.

La Politique Achats Responsables a été rédigée en 2024 par les Directeurs Achats des filiales AltitudeInfra, Covage, Linkt, puis validée par chaque Directeur Général et enfin par le ComEx Groupe. Ceci afin de responsabiliser les filiales quant à leurs achats. En parallèle les critères RSE ont été validés en CoStrat RSE Groupe.

ACTIONS « ACHATS RESPONSABLES »

A partir de 2024, nous avons mis en place un «Comité Achats Responsables» trimestriel regroupant les directions achats des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, les équipes RSE filiales et groupe.

Ce comité permet d'animer et de suivre le progrès des différentes actions.

Les Directions Achats des filiales ont également mis en place une évaluation régulière de la performance RSE de nos principaux fournisseurs via l'outil reconnu « EcoVadis iQ Plus ».

Enfin les Directions Achats des filiales ont respectivement mis en place une «Charte Achats Responsable» qui impose des critères RSE dans nos relations commerciales. Au fil des renégociations, tous les fournisseurs majeurs doivent signer cette charte.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de progrès continu et de co-construction avec notre écosystème.

INDICATEURS ET CIBLES « ACHATS RESPONSABLES »

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Taux signature de notre Charte Achats Responsables (Fournisseurs de classes A et B)	Indicateur spécifique	

Dans chaque filiale, la Direction Achats suit le taux de signature de la «Charte Achats Responsables» auprès de ses fournisseurs stratégiques (c'est-à-dire les fournisseurs de classe A et B, donc représentant 95% des achats en valeur).

Cet indicateur sera publié dès 2025.

Éthique des affaires

POLITIQUE « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

Le Groupe ALTITUDE place l'éthique des affaires au cœur de sa gouvernance et de ses pratiques professionnelles.

Dans un contexte réglementaire renforcé, notamment avec la loi Sapin II, nous avons structuré une politique visant à prévenir les risques de corruption, à garantir une concurrence loyale et à assurer l'intégrité de nos relations commerciales et partenariales.

Cette politique repose sur plusieurs piliers :

Un code de conduite appliqué à l'ensemble des collaborateurs, définissant les principes de comportement attendus dans les **relations internes et externes**.

Un dispositif anticorruption conforme à la loi Sapin II, incluant à date une **cartographie des risques**.

Une vigilance systématique des fournisseurs pour évaluer leurs risques éthiques et de conformité.

Des formations régulières sur les enjeux d'éthique, de concurrence loyale et de prévention des conflits d'intérêts.

En 2024, une analyse des risques éthiques a été conduite par le Secrétariat Général du Groupe, permettant d'identifier les zones sensibles et de renforcer les dispositifs de contrôle.

La politique est portée par les Directeurs Généraux, les Directeurs des Ressources Humaines et les Directeurs Juridiques des filiales, avec un pilotage centralisé par le Secrétaire Général Groupe et le Directeur Juridique Groupe. Elle s'applique à toutes les entités du Groupe, dans une logique de cohérence, de transparence et de responsabilité.

Les risques identifiés ont été classés par probabilité et par impact.

Le résultat de l'étude est le suivant :

- Gestion des achats/ relations fournisseurs et Appels d'Offres fournisseur
- Participations –relations collectivités, lobbying, Appels d'Offres clients et collectivités
- Activité commerciale FAI
- Activité commerciale/ relations clients entreprises
- Sponsoring privés et publics
- Relation fournisseur Orange
- Marketing produits
- Géomarketing
- Sous-traitance (technique) / relations tiers
- Recrutement
- Processus achats et de commandes
- Gestion des règlements
- Informations confidentielles et privilégiées
- Activité réglementaire
- Validation des engagements et gestion bancaire

ACTIONS ET MOYENS « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

La mise en œuvre de la politique d'éthique des affaires s'appuie sur des actions concrètes et des dispositifs opérationnels.

Le pilotage est assuré par le Secrétariat Général du Groupe et la Direction Juridique Groupe garants de la cohérence et du suivi des actions dans toutes les filiales. La création d'une Direction de la Conformité est en cours de réflexion.

En 2024, les filiales Altitude Infra et Linkt ont déployé un **code éthique auprès de leurs collaborateurs**. En intégrant cette charte directement dans le règlement intérieur, tous les collaborateurs y sont donc soumis par défaut. La diffusion de cette charte s'est accompagnée chez Linkt d'un mode d'emploi très didactique avec des mises en situation concrètes et les mauvaises attitudes à éviter ou proscrire et les bons réflexes à adopter.

Courant 2024, les directions Achats ont évalué le niveau de risque de tous les fournisseurs de classe A grâce à la plateforme « Ecovadis IQ Plus ».

En priorité pour les populations plus à risques (acheteurs, commerciaux etc.), des formations ont été suivies pour renforcer la compréhension des enjeux liés à la corruption, à la concurrence loyale et à la gestion des conflits d'intérêts.

INDICATEURS ET CIBLES « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

Le suivi de la politique d'éthique des affaires repose sur des indicateurs à la fois RSE et métiers, permettant de mesurer l'efficacité des dispositifs et le niveau d'appropriation par les collaborateurs :

- Taux de collaborateurs formés à l'éthique et à la conformité
- Taux de signature du code de conduite ou de la charte éthique
- Nombre d'incidents éthiques ou de non-conformité détectés et traités par la Direction Groupe

A la connaissance de la Direction du Groupe ALTITUDE, il n'y a eu aucun incident majeur de corruption en 2024.

La cible principale étant évidemment de maintenir un objectif de zéro incident de corruption, en assurant une couverture complète des risques et une sensibilisation continue des équipes.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Taux de collaborateurs formés à l'éthique des affaires	Indicateur spécifique	

TABLEAU DES COLLABORATEURS FORMÉS À L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES PAR FILIALE ET PAR ANNÉE

Nombre de collaborateurs formés à l'éthique des affaires	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	285	-	408	693

Sont comptabilisés les collaborateurs présents dans l'entreprise au 31 décembre de l'année et ayant reçu au moins une formation sur l'éthique des affaires depuis moins de 3 ans. Ces formations portent à la fois sur la sensibilisation aux enjeux, sur l'identification des situations à risques et sur les bonnes pratiques à adopter.

BII - Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
BII-1	Nombre de condamnations encourues pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	43.	208.
BII-2	Montant total des amendes encourues pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	43.	209.

Durant l'année 2024, le Groupe ALTITUDE et ses filiales n'ont reçu aucune condamnation pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin.

Le montant des amendes pour corruption et pots-de-vin est donc nul.

C8 - Revenus provenant de certains secteurs et exclusion des critères de référence de l'UE

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C8-1	Quels sont vos revenus issus du secteur des armes controversées ?	63.(a)	

Le modèle économique d'opérateur wholesale pour Altitude Infra et Covage ne permet pas d'identifier la nature des activités des clients finaux des clients opérateurs de la DSP.

Dans tous les cas, le Groupe ALTITUDE n'est pas actif dans ce secteur d'activité. Par conséquent, la valeur de ces revenus sera donc considérée comme nulle.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C8-8	Etes-vous exclus de tout indice de référence de l'UE aligné avec l'Accord de Paris ?	64.	241.

Aucune filiale du Groupe ALTITUDE n'est exclue de règlements européens alignés avec les indices de « transition climatique » (CTB, Climate Transition Benchmark) et les indices de référence «accord de Paris» (PAB, Paris-Aligned Benchmark) définis en 2020 par l'Union Européenne.

Aucune filiale du Groupe Altitude n'est concernée par les cas d'exclusion suivant :

- Entreprises dont 1% ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- Entreprises dont 10% ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles pétroliers ;
- Entreprises dont 50% ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- Entreprises dont 50% ou plus de leur chiffre d'affaires provient de la production d'électricité dont l'intensité en GES est supérieure à 100 g de CO2/kWh.

Glossaire

BPE Boite de Protection d’Epissure, terme générique désignant le boîtier dans lequel 2 câbles de fibre optique sont reliés et surtout protéger les soudures des brins de fibre. Ces boîtiers sont situés en aérien ou en souterrain.

CPE Équipement d’Extrémité Client, terme générique désignant le boîtier électronique installé par l’opérateur chez le client pour lui fournir son service. Le terme CPE est plutôt utilisé dans les télécommunications B2B. Pour le grand public, le terme box est devenu standard.

DSP Délégation de Service Public, contrat par lequel une collectivité confie à un opérateur privé la construction et/ou l’exploitation d’un réseau de télécommunication.

Ftth Fiber to the Home, réseau de fibre optique pour le grand public, déployé par l’opérateur d’infrastructure et mutualisé pour tous les opérateurs commerciaux.

Ftto Fiber to the Office, réseau de fibre optique pour les professionnels, déployé par chaque opérateur d’infrastructure B2B et commercialisé via les opérateurs de service mutualisé pour tous les opérateurs commerciaux.

GPON Réseau Optique Passif à Gigabit, protocole de télécommunication utilisé dans les réseaux de fibre optique pour le grand public FttH.

IoT Internet des Objets, concept basé sur la multiplication des terminaux connectés de façon permanente à un réseau global afin de partager leurs données en temps réel. Ces terminaux IoT peuvent être des objets domestiques (caméras, réfrigérateurs, serrures), des capteurs (compteurs électriques, stations météo), du mobilier urbain (panneaux à messages variables) etc. Ils forment ainsi la base des villes dites « intelligentes » (smart city) et des réseaux d’énergie plus efficaces (smart grids).

MVNO Opérateur de Réseau Mobile Virtuel, qualification d’un opérateur qui commercialise des offres de connexion mobile en s’appuyant sur l’infrastructure du réseau mobile d’un tiers.

NRO Nœud Raccordement Optique, bâtiment ou local technique hébergeant les équipements de télécommunication des opérateurs. Il est le remplaçant du NRA en technologie cuivre.

OLT Terminal de Ligne Optique, équipement de télécommunication opérateur hébergé dans le NRO qui communique avec plusieurs ONT.

ONT Terminaison du Réseau Optique, équipement de télécommunication situé chez les clients finaux qui communique avec un OLT.

PBO Point de Branchement Optique, appellation utilisée dans un réseau FttH pour désigner le boîtier (BPE) sur lequel on raccorde la fibre optique en provenance du client final.

PM Point de Mutualisation, définition donnée par le régulateur ARCEP pour, en pratique un SRO

POP Point de Présence, local technique hébergeant des équipements électroniques de télécommunication.

PTO Point de Terminaison Optique, prise murale installée chez les clients finaux en FttH dans laquelle débouche la fibre optique. Le PTO marque la séparation entre le réseau de l’opérateur d’infrastructure et celui de l’opérateur commercial. L’ONT se branche sur le PTO.

SaaS Logiciel en tant que Service, solution applicative hébergée dans le cloud et disponible depuis internet.

SRO Sous-Répartiteur Optique, armoire de rue d’un réseau FttH contenant la baie de distribution (point de départ de toutes les fibres optiques vers les clients finaux), les coupleurs des opérateurs (permettant de concentrer 16, 32, 64 ou 128 fibres optiques clients en 1 seule fibre de transport vers le NRO) et les jarretières (pour relier les fibres clients et les coupleurs).

Annexes

Liste des Réseaux d’Initiative Publique du Groupe ALTITUDE

RÉSEAU	COLLECTIVITÉ	DPT	TECHNO	FILIALE
La Fibre 06	Syndicat d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)	06	FttH	AltitudeInfra
Emeraude THD	Syndicat Audois d'énergies et du numérique	11	FttH	AltitudeInfra
Grand Rodez	Communauté d'agglomération Rodez Agglomération	12	FttO	Covage
ACCM THD	Communauté d'agglomération d'Arles Crau Camargue Montagnette	13	FttO	Covage
AltitudeInfra Calvados	Conseil Départemental du Calvados	14	FttH	AltitudeInfra
AltitudeInfra Cœur Côte Fleurie	Communauté de communes Cœur Côte Fleurie	14	FttH	AltitudeInfra
Caen.com	Communauté Urbaine de Caen la Mer	14	FttO	Covage
Solstice Grand Angoulême	Communauté d'agglomération Grand Angoulême	16	FttO	Covage
Coraï by AltitudeInfra	Conseil Départemental de la Côte-d'Or	21	FttH	AltitudeInfra
Dioptric by AltitudeInfra (Doubs La Fibre)	Syndicat mixte doubs très haut débit	25	FttH	AltitudeInfra
Gecko	Nîmes Métropole	30	FttO	Covage
Illico	Communautés d'agglomération Alès Agglomération	30	FttO	Covage
Fibre 31	Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique	31	FttH	AltitudeInfra
Coval Networks	Communauté d'agglo du Sud-Est Toulousain	31	FttO	Covage
Hérault Numérique	Conseil Départemental de l'Hérault	34	FttH + FttO	Covage
Prisme by AltitudeInfra	Conseil Départemental du Jura	39	FttH	AltitudeInfra
Pixl by AltitudeInfra	Conseil Départemental des Landes	40	FttH	AltitudeInfra
Nantes Networks	Nantes Métropole	44	FttO	Covage
Manche Fibre	Syndicat mixte Manche Numérique	50	FttH	AltitudeInfra
AltitudeInfra Grand Nancy	Métropole du Grand Nancy	54	FttH + FttO	AltitudeInfra
Rev@	Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	56	FttH + FttO	AltitudeInfra
Resoptic	Communauté de communes des Rives de Moselle	57	FttH	AltitudeInfra
3CNet	Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain (Cosne-Cours-sur-Loire)	58	FttO	Covage
AltitudeInfra Dunkerque Grand Littoral	Communauté Urbaine de Dunkerque	59	FttO	AltitudeInfra
AltitudeInfra Gravelines	Ville de Gravelines	59	FttO	AltitudeInfra
Covage MEL	Métropole européenne de Lille	59	FttO	Covage

Covage Valenciennes	Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	59	FttO	Covage
La Fibre de Cambrai	Communauté d'Agglomération de Cambrai	59	FttO	Covage
Arras Networks	Communauté Urbaine d'Arras	62	FttO	Covage
Grand Calais Terres & Mers	Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers	62	FttO	Covage
Clermont Communauté Networks	Clermont Auvergne Métropole	63	FttO	Covage
Numérique 66	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	66	FttH	AltitudeInfra
Oxygène by AltitudeInfra	Communauté de Commune du Pays de Niederbronn-les-Bains	67	FttH	AltitudeInfra
Grand Lyon THD	Métropole du Grand Lyon	69	FttO	Covage
Covage Mâcon	Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération	71	FttO	Covage
Creusot Montceau Networks	Communauté Urbaine Creusot Montceau	71	FttO	Covage
Grand Chalon Networks	Communauté d'agglomération Grand Chalon	71	FttO	Covage
Fibréa	Vallées de la Maurienne, la Tarentaise et la Combe de Savoie	73	FttO	Covage
AltitudeInfra Haute Savoie	Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)	74	FttH	AltitudeInfra
Seine Estuaire Networks	CODAH et Caux Estuaire	76	FttO	Covage
Sem@for77	Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique	77	FttO + Radio	Covage
AltitudeInfra Somme	Syndicat mixte Somme Numérique	80	FttH	AltitudeInfra
Octogone Fibre	Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique	82	FttH	AltitudeInfra
TPM THD	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	83	FttO	AltitudeInfra
La Fibre 85	Groupement d'Intérêt Public Vendée Numérique	85	FttH	AltitudeInfra
Grand Châtellerault	Communauté d'agglomération Grand Châtellerault	86	FttO	Covage
Grand Poitiers Networks	Communauté urbaine Grand Poitiers	86	FttO	Covage
Yconik	Conseil Départemental de l'Yonne	89	FttH	AltitudeInfra
Coeur de fibre	Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne	91	FttH	Covage
Seine Essonne THD	Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud	91	FttH	Covage
Europ'Essonne	Communauté d'Agglomération Paris-Saclay	91	FttH	Covage
Rungis THD	Marché international de Rungis - Semmaris	94	FttO	Covage
Losange	Région Grand Est	08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 88	FttH	AltitudeInfra
Rosace	Région Grand Est	67, 68	FttH	AltitudeInfra
Sequantic Telecom	Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (Sipperec)	91, 92, 93, 94, 95	FttO	Covage

Liste des Établissements du Groupe ALTITUDE

ENTITÉ	ADRESSE	CP	VILLE	COORDONNÉES (LAT , LONG WGS84)
Altitude	23 RUE DE L'ARCADE	75008	PARIS	48.872464 , 2.323836
Altitude	6 RUE ANDREI SAKHAROV	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.474731 , 1.091451
Altitude, AltitudeInfra, Covage	2247 VOIE DE L'ORÉE	27100	VAL-DE-REUIL	43.623084 , 7.069097
Altitude, AltitudeInfra, Covage, Linkt	TOUR TRINITY 1 B PLACE DE LA DÉFENSE	92400	COURBEVOIE	48.892922 , 2.241354
AltitudeInfra	1 RUE RENE DUMONT	77380	COMBS-LA-VILLE	48.648925 , 2.569604
AltitudeInfra	10 RUE LOUIS JOSEPH GAY LUSSAC	25800	VALDAHON	47.147357 , 6.325678
AltitudeInfra	1075 ROUTE DE TARTAS	40500	SAINT-SEVER	43.823266 , 0.793686
AltitudeInfra	117 RUE JACQUES-YVES COUSTEAU	85000	MOUILLERON-LE-CAPTIF	46.710495 , -1.427455
AltitudeInfra	121 RUE DU CHENE BRULE	54700	LESMENILS	48.93968 , 6.114457
AltitudeInfra	1-3 1 PLACE DE L'ARQUEBUSE	89000	AUXERRE	47.791706 , 3.566313
AltitudeInfra	135 AVENUE DE L'UNIVERSITÉ	59140	DUNKERQUE	51.037636 , 2.369876
AltitudeInfra	18 AVENUE GAMBETTA	55000	BAR-LE-DUC	48.767083 , 5.16782
AltitudeInfra	18 RUE LEO VALENTIN	88000	EPINAL	48.201213 , 6.46431
AltitudeInfra	18 ZONE INDUSTRIEL LA VOIVRE	88000	EPINAL	48.203969 , 6.459685
AltitudeInfra	19 RUE ICARE	67960	ENTZHEIM	48.547294 , 7.653259
AltitudeInfra	2 RUE ROBERT KELLER	10150	PONT-SAINTE-MARIE	48.322231 , 4.108868
AltitudeInfra	20 RUE BLAISE PASCAL	54320	MAXEVILLE	48.704401 , 6.138438
AltitudeInfra	27 RUE LONGUEVILLE	08000	CHARLEVILLE-MEZIERES	49.772972 , 4.716116
AltitudeInfra	3 RUE DU 14 JUILLET 1 B PLACE DE L'ARQUEBUSE	89000	AUXERRE	47.791961 , 3.565633
AltitudeInfra	4 RUE DE LA CROIX CHAUDRON	51500	SAINT-LEONARD	49.230835 , 4.103318
AltitudeInfra	5 IMPASSE DU BOVIDUC	88190	GOLBEY	48.198015 , 6.413719
AltitudeInfra	58 PLACE ARISTIDE BRIAND	52000	CHAUMONT	48.117363 , 5.14256
AltitudeInfra	8 ALLÉE PIERRE GILLES DE GENNES	67600	SELESTAT	48.252236 , 7.433405
AltitudeInfra	8 RUE JACQUARD	25000	BESANCON	47.238989 , 5.993788
AltitudeInfra	8 RUE JEANNE BARRET	21000	DIJON	47.366981 , 5.050775
AltitudeInfra	84 ALLÉE CHARLES PONS	74300	CLUSES	46.077625 , 6.564404
AltitudeInfra	9 RUE LAURENT DE LAVOISIER	11100	NARBONNE	43.160999 , 2.977906
AltitudeInfra	AEROPARC D'ENTZHEIM 15 RUE ICARE	67960	ENTZHEIM	48.546549 , 7.652076
AltitudeInfra	BAT K 2 ^{EME} ÉTAGE 193 VOIE DU FUTUR	27100	VAL-DE-REUIL	49.258856 , 1.175280
AltitudeInfra	BÂTIMENT B RUE ROBERT RACLOT	89290	CHAMPS-SUR-YONNE	47.740487 , 3.599154
AltitudeInfra	BÂTIMENT L'ODYSSEE 13 RUE LOUIS ROUSSEAU	39000	LONS-LE-SAUNIER	46.671519 , 5.557891
AltitudeInfra	BÂTIMENT OXYGÈNE 80 RUE DE LA VALLÉE	80000	AMIENS	49.891327 , 2.311038
AltitudeInfra	BOSCUS	12000	ONET LE CHÂTEAU	44.377987 , 2.562007
AltitudeInfra	E GOLF PARK SOPHIA ANTIPOLIS 950 AVENUE ROUMANILLE	06410	BIOT	43.623084 , 7.069097
AltitudeInfra	ETAGE R2 1 PL FRANÇOIS MITTERRAND	59000	LILLE	50.660313 , 3.055621
AltitudeInfra	GARROSSE 475 ALLÉE CAROLINS	40110	MORCENX-LA-NOUVELLE	44.031116 , -0.929177
AltitudeInfra	LE PETIT ARBOIS BAS	13080	AIX EN PROVENCE	43.487771 , 5.419697

AltitudeInfra	LIEU-DIT LA JONQUIERE ROUTE DE MANERBE	14130	COQUAINVILLIERS	49.198702 , 0.201052
AltitudeInfra	MEDIAPARC 4 RUE JACQUES VILLERMAUX	54000	NANCY	48.69223 , 6.200641
AltitudeInfra	PARC D'ACTIVITÉS DE LAURADE	13103	SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS	43.789497 , 4.714751
AltitudeInfra	PARC TECHNOLOGIQUE DE BASSO CAMBO 6 RUE PAUL MESPLE	31100	TOULOUSE	43.568136 , 1.385244
AltitudeInfra	PUTEAUX 11 COURS VALMY	92800	PUTEAUX	48.892065 , 2.232525
AltitudeInfra	QUARTIER DES ENTREPRENEURS 18 AVENUE GAMBETTA	55000	BAR-LE-DUC	48.767083 , 5.16782
AltitudeInfra	RÉSIDENCE ODYSÉE 13 RUE LOUIS ROUSSEAU	39000	LONS-LE-SAUNIER	46.671519 , 5.557891
AltitudeInfra	ROUTE DE L'ÉCLUSE WATIER	59140	DUNKERQUE	51.050589 , 2.361467
AltitudeInfra	RUE DE LA CROIX CHAUDRON	51500	SAINT-LEONARD	49.230929 , 4.103079
AltitudeInfra	RUE DE LA GARENNE	51370	CHAMPIGNY	49.265735 , 3.964162
AltitudeInfra	RUE DU CHENE BRULE	54700	LESMENILS	48.93968 , 6.114457
AltitudeInfra	RUE HUBERT REEVES	57140	NORROY-LE-VENEUR	49.180622 , 6.143566
AltitudeInfra	RUE LOUIS GUINGOT	54500	VANDŒUVRE-LES-NANCY	48.661375 , 6.189485
AltitudeInfra	SEYNOD 32 RUE GUSTAVE EIFFEL	74000	ANNECY	45.884372 , 6.078657
AltitudeInfra	ZA DU LANDY 19 RUE DES VANNIERS	56450	THEIX-NOYALO	47.632572 , -2.666852
AltitudeInfra	ZA TECHNOSUD 11 RUE JAMES JOULE	66100	PERPIGNAN	42.665218 , 2.909086
AltitudeInfra	ZAC ECOPARC – RUE HUBERT REEVES	57140	NORROY-LE-VENEUR	49.180622 , 6.143566
AltitudeInfra	ZAC LAZZARO 12 RUE DE L'AVENIR	14460	COLOMBELLES	49.195377 , -0.289451
AltitudeInfra	ZI DE LA BOURIETTE 40 ALLÉE GUTENBERG	11000	CARCASSONNE	43.206452 , 2.314277
AltitudeInfra	ZONE D'ACTIVITE TECHNOSUD 11 RUE JAMES JOULE	66100	PERPIGNAN	42.665218 , 2.909086
AltitudeInfra	ZONE D'ACTIVITÉS DU SÉJOUR	85170	DOMPIERRE-SUR-YON	46.738467 , -1.433873
AltitudeInfra	ZONE D'ACTIVITÉS LES BONNIERES RUE DE LA GARENNE	51370	CHAMPIGNY	48.546963 , 5.7948
AltitudeInfra	ZONE D'ACTIVITÉS NEPTUNE II RUE HENRI CLAUDEL	50000	SAINT-LO	49.09795 , -1.071149
AltitudeInfra	ZONE D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL MEUSE TGV CENTRE D'AFFAIRES CŒUR DE MEUSE	55220	LES TROIS-DOMAINES	48.976334 , 5.27057
AltitudeInfra, Altitude	1 RUE DES BOULEAUX	59810	LESQUIN	50.589645 , 3.130664
AltitudeInfra, Covage	1 RUE VIAU	44400	REZÉ	47.192339 , -1.581699
AltitudeInfra, Covage	1283 AVENUE DE PARIS	50000	SAINT-LO	49.11682 , -1.057072
AltitudeInfra, Covage	170 RUE PHILIPPE NOIRET	82000	MONTAUBAN	44.037096 , 1.382997
AltitudeInfra, Covage	1705 ROUTE DE TARTAS	40500	SAINT-SEVER	43.823266 , -0.793686
AltitudeInfra, Covage	21 A RUE ALAIN SAVARY	25000	BESANCON	47.250934 , 5.99725
AltitudeInfra, Covage	23 RUE DES TANNEURS ZA DU LANDY	56450	THEIX-NOYALO	47.633026 , -2.665251
AltitudeInfra, Covage	244 BOULEVARD COMMANDANT JOSEPH NICOLAS	83000	TOULON	43.128904 , 5.929697
AltitudeInfra, Covage	32 RUE GUSTAVE EIFFEL	74000	ANNECY	45.884372 , 6.078657

AltitudeInfra, Covage	37 RUE VOLTAIRE	69003	LYON	45.758582 , 4.848689
AltitudeInfra, Covage	4 RUE JACQUES VILLERMAUX	54000	NANCY	48.69223 , 6.200641
AltitudeInfra, Covage	40 ALLEE GUTENBERG	11000	CARCASSONNE	43.206452 , 2.314277
AltitudeInfra, Covage	40 AVENUE DE LINGENFELD	77200	TORCY	48.843306 , 2.654671
AltitudeInfra, Covage	70 AVENUE DE MILAN	66000	PERPIGNAN	42.690561 , 2.853
AltitudeInfra, Covage	7-9 7 RUE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	14460	COLOMBELLES	49.188424 , -0.305375
AltitudeInfra, Covage	80 RUE DE LA VALLEE	80000	AMIENS	49.891327 , 2.311038
AltitudeInfra, Covage	BATIMENT B RES QUAI FREYCINET 135 AVENUE DE L'UNIVERSITE	59140	DUNKERQUE	51.037636 , 2.369876
AltitudeInfra, Covage	ZAC DES AUNETTES CARRE HAUSSMANN 52 BOULEVARD DE L'YERRES (EVRY)	91000	EVRY- COURCOURONNES	48.620847 , 2.42613
AltitudeInfra, Covage, Linkt	8 B RUE JEANNE BARRET	21000	DIJON	47.367265 , 5.050084
AltitudeInfra, Linkt	ZAC BASSO CAMBO 3 16 RUE CLAUDE-MARIE 25 AVENUE GASPARD CORIOLIS	31100	TOULOUSE	43.57799 , 1.378354
AltitudeInfra, Linkt	ZONE D'ACTIVITE AEROPARC QUADRAN II 8 RUE DES HERONS	67960	ENTZHEIM	48.54381 , 7.651484
Covage	1 PLACE DE L'ARQUEBUSE	89000	AUXERRE	47.791706 , 3.566313
Covage	10 RUE DE LA GUERLANDE	71880	CHATENOY-LE-ROYAL	46.795964 , 4.828829
Covage	1-3 1 RUE DES BOULEAUX	59810	LESQUIN	50.589645 , 3.130664
Covage	13 RUE LOUIS ROUSSEAU	39000	LONS-LE-SAUNIER	46.671519 , 5.557891
Covage	25 AVENUE GASPARD CORIOLIS	31100	TOULOUSE	43.57852 , 1.38003
Covage	4 B RUE A D SAKHAROV	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.473977 , 1.09135
Covage	64 RUE DES COURTIAUX	63000	CLERMONT-FERRAND	45.768572 , 3.130528
Covage	LA BOURGADE	31670	LABEGE	43.546521 , 1.525112
Covage	RUE DE LA GARRIGUETTE	34130	SAINT-AUNES	43.649298 , 3.973948
Covage	RUE JEAN DOUCET	16470	SAINT-MICHEL	45.634877 , 0.112262
Linkt	1 RUE GUGLIELMO MARCONI	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.477009 , 1.091616
Linkt	10 RUE JACQUES PETITJEAN	37000	TOURS	47.386652 , 0.695341
Linkt	21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE	69130	ECULLY	45.777282 , 4.786747
Linkt	2E ETAGE BAT E 10 RUE DES PEUPLIERS	59810	LESQUIN	50.594193 , 3.131151
Linkt	48 BOULEVARD DE LA ROMANERIE	49124	SAINT-BARTHELEMY- D'ANJOU	47.484076 , -0.507426
Linkt	AR MOR PLAZA BATIMENT D 3 IMPASSE CLAUDE NOUGARO	44800	SAINT-HERBLAIN	49.259609 , 1.187018
Linkt	BATIMENT E ROUTE DE LA COTE D AZUR	13590	MEYREUIL	43.471019 , 5.505315
Linkt	LE POLE 11 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE	33700	MERIGNAC	44.831787 , -0.6405

Notre promesse

“

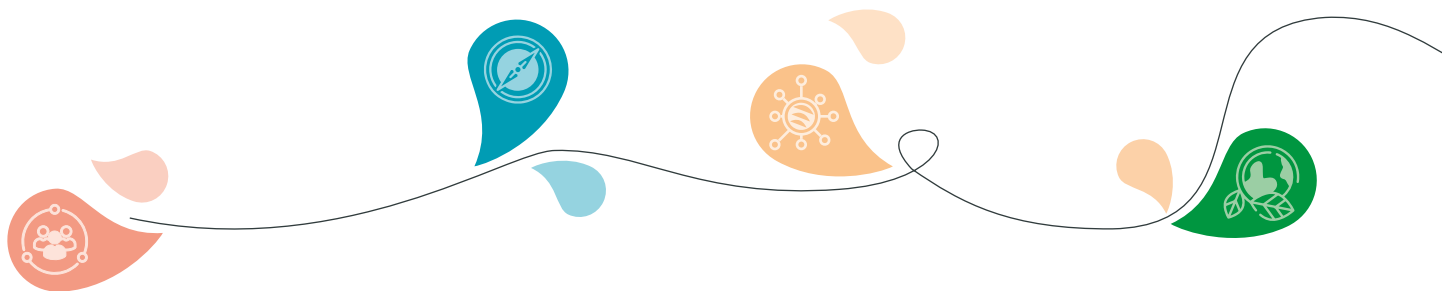
Transformer

chaque ambition,
chaque projet,
chaque succès

en réalité durable

”





altitude.fr

02 32 80 87 55 • contact@altitude.fr

Siège social
23 rue de l'Arcade
75008 Paris

Siège administratif
6 rue Andreï Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan